

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°24-2023-039

PUBLIÉ LE 9 AOÛT 2023

Sommaire

ט	rrection Departementale de l'Emploi, du Travail, des Solidantes et de la	
P	rotection des Populations /	
	24-2023-08-07-00002 - Appel à projets - Gestion de 50 places d'hébergement	
	pour les bénéficiaires de la protection temporaire (4 pages)	Page 3
	24-2023-08-27-00001 - Arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire au	
	Docteur vétérinaire Marie LESTRADE (2 pages)	Page 8
	24-2023-08-07-00003 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêt préfectoral	
	n°24-2023-02-28-00001 ordonnant des chasses particulières pour la capture de	
	blaireaux (Meles Meles) dans les zones définies à risque de tuberculose bovine	
	pour la faune sauvage (10 pages)	Page 11
P	réfecture de la Dordogne /	
	24-2023-08-04-00003 - AP prorogation debut trx signe (2 pages)	Page 22
P	réfecture de la Dordogne / Bureau de la Démocratie Locale, des Elections et	
d	es Réglementations	
	24-2023-08-08-00001 - Arrêté instituant les bureaux de vote pour les communes	
	du départements de la Dordogne à compter du 1er janvier 2024 (110 pages)	Page 25
P	réfecture de la Dordogne / Scppat	
	24-2023-08-07-00004 - Avis modificatif de la CDAC - Dossier INTERMARCHE	
	Lalinde (5 pages)	Page 136
P	réfecture de la Dordogne / SIDPC	
	24-2023-08-04-00004 - arrêté fixant les conditions de passage de l'étape n°2 de	
	l'épreuve cycliste Tour du Limousin Périgord Nouvelle Aquitaine le 16 août 2023	
	dans le département de la Dordogne (6 pages)	Page 142
P	réfecture de la Dordogne / SP/BERGERAC	
	24-2023-08-08-00003 - Arrêté préfectoral portant autorisation de manifestations	
	nautiques dans le cadre de la journée village olympique le samedi 9 septembre	
	2023 de 8h à 19h à Lalinde (4 pages)	Page 149
	24-2023-08-08-00002 - Arrêté préfectoral portant autorisation d'une manifestation	
	nautique dénommée « Périgord raid aventure » le 29 août 2023 entre les	
	communes de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9 H à 17 H (4	
	pages)	Page 154

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

24-2023-08-07-00002

Appel à projets - Gestion de 50 places d'hébergement pour les bénéficiaires de la protection temporaire





Appel à projets

Gestion de 50 places d'hébergement pour les bénéficiaires de la protection temporaire

Document publié au recueil des actes administratifs

Le présent appel à projet a pour objet la gestion de 50 places d'hébergement dédiées aux bénéficiaires de la protection temporaire.

Les candidatures doivent être déposées dans un délai de 15 jours à compter de la publication du présent appel à projet. La convention de financement résultant de cet appel à projet couvre une période allant jusqu'au 31 décembre 2023.

1 – Qualité et adresse de l'autorité compétente pour délivrer le récépissé :

Monsieur le Préfet du département de la Dordogne Cité administrative CS 63000 - 24024 PERIGUEUX CEDEX

conformément aux dispositions de l'article L. 322-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

2 - Contenu du projet et objectifs poursuivis :

Le dispositif d'hébergement pour bénéficiaires de la protection temporaire propose un hébergement temporaire avec accompagnement, le temps de l'orientation des personnes vers le logement pérenne.

Il assure:

- l'accueil et l'hébergement des personnes, dans l'attente d'une orientation vers un logement pérenne ou un hébergement de plus longue durée ;
- l'accompagnement dans les démarches administratives, sanitaires et sociales ;
- la préparation à la sortie vers le logement ou autre type d'hébergement pérenne.

Il doit notamment comporter:

- un espace de bureaux dédié à l'accompagnement des personnes hébergées par le personnel de l'opérateur ;
- une typologie d'hébergement modulable afin de faciliter l'accueil de publics mixtes (individus isolés et familles ; hommes ou femmes), en séparant au maximum les espaces accueillant des familles, femmes isolées et hommes isolés, et en fixant le cas échéant des règles de circulation la nuit;
- une configuration des lieux prévoyant dans la mesure du possible des aménagements nécessaires à l'accueil de personnes à mobilité réduite ;
- des sanitaires, des espaces de couchage ou dortoirs et un espace à usage collectif, notamment de restauration.

Les services suivants doivent être prévus par l'opérateur ?

- la remise au bénéficiaire d'un kit d'accueil couvrant les besoins liés à l'hygiène, à la cuisine et à la literie ;
- l'accès à des cuisines collectives ou individuelles aménagées, ou, à défaut une prestation de restauration (3 repas/jour).

Le taux d'encadrement minimum au sein du sas est d'un équivalent temps plein travaillé (ETP) pour quinze personnes hébergées. Ce ratio comprend au moins 50 % d'ETP ayant des qualifications professionnelles requises. A défaut, il reviendra au gestionnaire de pouvoir justifier des compétences mobilisées.

En matière d'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques, le gestionnaire de l'hébergement :

- informe les personnes accueillies sur le droit au séjour des étrangers en France et la protection temporaire ;
- domicilie les personnes accueillies ;
- assure l'accompagnement des personnes accueillies dans les démarches administratives et juridiques, notamment leur accès effectif aux droits ;
- assure, en lien avec la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) et la préfecture, la prise des rendezvous administratifs et accompagne les personnes accueillies dans l'accomplissement des formalités administratives relatives à la scolarisation des mineurs hébergés.

En matière d'accompagnement sanitaire et social, le gestionnaire de l'hébergement :

- engage les démarches d'ouverture des droits sociaux des personnes hébergées ;
- réalise un diagnostic social et assure le recensement des personnes hébergées, notamment celles présentant des vulnérabilités ;
- informe les personnes hébergées sur le fonctionnement du système de santé, veille à la diffusion des règles de prévention en matière sanitaire et assure leur mise en relation avec les services de soins compétents ;
- apporte une aide aux premières démarches vers l'emploi ou la formation professionnelle aux protégés temporaires qui en font la demande, et les oriente vers les formations linguistiques locales à disposition ;
- prend en charge les besoins d'interprétariat ainsi que, le cas échéant, les dépenses liées à la scolarité des mineurs hébergés, notamment les frais de cantine ainsi que les aides au transport quotidien ;
- afin d'assurer la subsistance des protégés temporaires dans l'attente du versement de leur allocation pour demandeur d'asile par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), le gestionnaire peut leur verser une aide dans le cadre d'un fonds de premier secours.

En matière de sortie de l'hébergement, le gestionnaire :

- informe les personnes hébergées du caractère temporaire de leur séjour dans le centre ;
- facilite l'orientation en sortie d'hébergement vers le logement ou tout autre dispositif d'hébergement pérenne, en saisissant au besoin la DDETSPP;
- met fin à la prise en charge des personnes hébergées si celles-ci s'opposent à une proposition de logement adapté ;
- selon les conditions prévues par la convention, et notamment les taux applicables, collecte la participation financière des occupants à leur hébergement et aux services qu'il propose en complément.

Les gestionnaires veillent au respect de l'ensemble des droits et des obligations de l'ensemble des personnes accueillies dans le centre. Le dispositif d'hébergement accueillant des personnes vulnérables, femmes, hommes et enfants, les professionnels sont particulièrement vigilants au risque de violences sexistes et sexuelles, y compris pour prévenir l'éventuelle emprise de réseaux de traite des êtres humains ou toute autre forme d'exploitation.

Ils garantissent le respect du principe de laïcité. En cas de risque d'atteinte à l'ordre public ou en cas d'atteinte aux personnes, le gestionnaire en informe immédiatement les forces de sécurité et les services de la DDETSPP et de la préfecture.

3 - Modalités d'instruction des projets et critères de sélection :

Les projets seront analysés par un (ou des) instructeur(s) désigné(s) par le préfet compétent.

La vérification des dossiers reçus dans la période de dépôt se fait selon deux étapes :

- vérification de la régularité administrative et de la complétude du dossier,
- analyse sur le fond du projet.

Les projets déposés par les opérateurs candidats devront fournir des éléments démontrant leur capacité à respecter l'intégralité des éléments présentés ci-dessus.

Critères d'évaluation et de sélection des projets

- capacité de l'opérateur à ouvrir la totalité des places dans un délai court ;
- capacité à présenter un projet d'établissement détaillé ;
- capacité à accompagner la fluidité de fonctionnement de l'hébergement.

4 - Financement

Le financement sera assuré par le programme budgétaire 303 « Immigration et asile » du ministère de l'Intérieur et des outre-mer au coût plafond de 25€.

5 - Modalités de transmission du dossier du candidat :

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature par voie dématérialisée à l'adresse suivante ddetspp-sli@dordogne.gouv.fr, au plus tard pour le 21/08/2023, la date d'envoi du courriel faisant foi.

Le dossier de candidature devra porter la mention "Gestion de places d'hébergement ad hoc BPT 2023 -projet x ".

Dès la publication du présent avis, les candidats sont invités à faire part de leur déclaration de candidature, en précisant leurs coordonnées.

6 - Composition du dossier :

- 5-1 Concernant la candidature, les pièces suivantes devront figurer au dossier :
- a) les documents permettant une identification du candidat, notamment un exemplaire des statuts s'il s'agit d'une personne morale de droit privé;
- b) une déclaration sur l'honneur du candidat, certifiant qu'il n'est pas l'objet de l'une des condamnations devenues définitives mentionnées au livre III du CASF;
- c) une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est l'objet d'aucune des procédures mentionnées aux articles L. 322-8, L. 331-5, L. 471-3, L. 472-10, L. 474-2 ou L. 474-5 du CASF :

3

- d) une copie de la dernière certification du commissaire aux comptes s'il y est tenu en vertu du code du commerce ;
- e) les éléments descriptifs de son activité et de la situation financière de cette activité ou de son objet, tel que résultant de ses statuts lorsqu'il ne dispose pas encore d'une telle activité.
 - 5-2 Concernant <u>la réponse au projet</u>, les documents suivants seront joints :
- a) tout document permettant de décrire de manière complète le projet en réponse aux besoins décrits par le cahier des charges ;
- b) un état descriptif des principales caractéristiques auxquelles le projet doit satisfaire :
 - sun dossier relatif aux locaux, démarches et procédures propres à garantir la qualité de la prise en charge ;
 - cs un dossier relatif aux personnels comprenant une répartition prévisionnelle des effectifs par type de qualification ;

or un dossier financier comportant !

- > le bilan financier du projet et le plan de financement de l'opération,
- > les comptes annuels consolidés de l'organisme gestionnaire lorsqu'ils sont obligatoires,
- > le budget prévisionnel du centre sur la période concernée
- c) dans le cas où plusieurs personnes physiques ou morales gestionnaires s'associent pour proposer un projet, un état descriptif des modalités de coopération envisagées devra être fourni.

6 - Publication et calendrier

Cet appel à projets est publié au RAA de la préfecture de département. La date de publication au RAA vaut ouverture de la période de dépôt des dossiers jusqu'à la date de clôture fixée 15 jours après la publication du présent appel à projets.

7 - Précisions complémentaires :

Les candidats peuvent demander à la DDETSPP de la Dordogne des compléments d'informations jusqu'au 11/08/2023 exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante ddetspp-sli@dordogne.gouv.fr en mentionnant, dans l'objet du courriel, la référence suivante "Ouverture de places d'hébergement ad hoc BPT 2023 - x".

La préfecture de département pourra faire connaître à l'ensemble des candidats via son site internet (https://www.dordogne.gouv.fr) des précisions de caractère général qu'elle estime nécessaires au plus tard le 11/08/2023.

Fait à Périgueux, le 07/08/2023

La Directrice

Catherine CARRERE-FAMOSE

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

24-2023-08-27-00001

Arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire au Docteur vétérinaire Marie LESTRADE



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

Arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire au Docteur Vétérinaire Marie LESTRADE

Le Préfet de la Dordogne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L. 223-5, R. 203-1 à R. 203-16;

VU le code des relations entre le public et l'administration et notamment l'article L122-1;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets ;

VU le décret du 3 novembre 2021 nommant M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet de la Dordogne;

VU l'arrêté portant délégation de signature à madame Catherine CARRERE-FAMOSE, directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Dordogne;

VU l'arrêté portant subdélégation de signature de madame Catherine CARRERE-FAMOSE, directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Dordogne;

CONSIDERANT la demande présentée par le docteur Marie LESTRADE né·e le 3 DECEMBRE 1993, déclaré·e à l'Ordre Nationale des Vétérinaires de Nouvelle Aquitaine;

CONSIDERANT la désignation d'un domicile professionnel d'activité (DPA) en Dordogne;

CONSIDERANT que le docteur Marie LESTRADE remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire;

SUR PROPOSITION de la Directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Dordogne;

ARRETE

Article 1er: L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribuée pour une durée de cinq ans au Docteur Marie LESTRADE (N°30274), vétérinaire administrativement domicilié·e à PERIGUEUX;

Article 2 : Dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire est renouvelable par périodes de cinq années tacitement reconduite sous réserve pour le vétérinaire

sanitaire de justifier à l'issue de chaque période de cinq ans, auprès du préfet du département du domicile d'activité, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R. 203-12.

Article 3: Le docteur Marie LESTRADE s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 4: Le docteur Marie LESTRADE pourra être appelée par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels le docteur Marie LESTRADE a été désignée vétérinaire sanitaire. Le docteur Marie LESTRADE sera tenue de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 5: Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 6: Le vétérinaire sanitaire qui souhaite modifier les activités ou les espèces animales pour lesquelles il a été habilité en présente la demande auprès du préfet ayant délivré l'habilitation qui accepte la notification sollicitée si celle-ci n'est pas de nature à remettre en cause le bon exercice des ses missions.

Le vétérinaire sanitaire habilité informe, d'ans les meilleurs délais, le préfet lui ayant délivré l'habilitation, de tout changement de situation susceptible de remettre en cause les conditions dans lesquelles l'habilitation lui a été délivrée et le bon exercice de ses missions. Il informe notamment de ses projets de modification de ses domiciles professionnels d'exercice et de son domicile professionnel administratif. Il informe également de toute modification de la zone géographique d'exercice.

Article 7: Cet arrêté abroge toute habilitation sanitaire antérieure accordée au docteur Marie LESTRADE.

Article 8 : Cet arrêté peut être contesté dans les deux mois qui suivent sa publication :

- soit par recours gracieux auprès du préfet de la Dordogne, ou par recours hiérarchique adressé au Ministère en charge de l'Agriculture,
- soit par recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique << Télérecours citoyens >> accessible par le site internet << <u>www.telerecours.fr</u> >>.

Ces voies de recours ne suspendent pas l'application du présent arrêté.

Article 9 : Le secrétaire général, la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Dordogne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'Etat en Dordogne dont copie sera adressée au Docteur Marie LESTRADE .

Périgueux, le 27 juillet 2023

Pour le Préfet et par délégation, Pour la directrice et par subdélégation La cheffe du service Santé et protection animales

Dr. Sidonie LEFEBVRE

Arrêté préfectoral attribuant l'habilitation sanitaire au Decleur votérinaire. Manie LESTRADE

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

24-2023-08-07-00003

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêt préfectoral n°24-2023-02-28-00001 ordonnant des chasses particulières pour la capture de blaireaux (Meles Meles) dans les zones définies à risque de tuberculose bovine pour la faune sauvage



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

Arrêté préfectoral n°

modifiant l'arrêté préfectoral n°24-2023-02-28-00001 en date du 28 février 2023 ordonnant des chasses particulières pour la capture de blaireaux (Meles Meles) dans les zones définies à risque de tuberculose bovine pour la faune sauvage

Le préfet de la Dordogne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime notamment le titre II, les articles L.223-1 à L.223-8 et les articles R.223-3 à R.223-8;

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L.427-1 et L.427-6;

Vu la loi 2005-157 du 23 février 2005 relative aux développements ruraux, notamment l'article L.425-5;

Vu la loi 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 nommant Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet de la Dordogne;

Vu l'arrêté du 19 pluviôse an V relatif à la chasse des animaux nuisibles ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L.427-8 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 décembre 2016 relatif à certaines mesures de surveillance et de lutte contre la tuberculose lors de la mise en évidence de cette maladie dans la faune sauvage ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 octobre 2021 fixant les mesures techniques et administratives relatives à la prévention, la surveillance et la police sanitaire de l'infection par le complexe *Mycobacterium tuberculosis* des animaux des espèces bovine, caprine et porcine ainsi que des élevages de camélidés et de cervidés ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 mai 2022 listant les maladies animales réglementées d'intérêt national en application de l'article L.221-1 du code rural et de la pêche maritîme ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDT/SEER/EMN 19-6167 du 15 novembre 2019 relatif au commissionnement des lieutenants de louveterie pour la période 2020-2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°24-2021-11-22-00024 du 22 novembre 2021 portant délégation de signature à Mme Catherine Carrère-Famose ;

Vu l'arrêté préfectoral n°24-2023-01-20-00001 du 20 janvier 2023 modifié portant déclaration d'infection de la faune sauvage vis-à-vis de la tuberculose bovine et prescrivant des mesures de surveillance, de prélèvement et de lutte au sein d'une zone à risque de tuberculose bovine ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2023-02-28-00001 du 28 février 2023 ordonnant des chasses particulières aux fins de surveillance et de prévention de la tuberculose dans le département de la Dordogne ;

Vu l'habilitation des piègeurs agréés de la Dordogne ;

Vu la note de service DGAL/SDSBEA/2022-846 du 17 novembre 2022 précisant les modalités techniques de mise en œuvre de la campagne de surveillance de la tuberculose bovine 2022-2023 ;

Vu la note de service DGAL/SDSPA/NS 2018-708 du 24 septembre 2018 relative à la surveillance épidémiologique de la tuberculose dans la faune sauvage en France: dispositif SYLVATUB;

Vu la note de service DGAL/SDSPA/NS 2018-829 du 13 novembre 2018 relative à l'application de l'arrêté du 07/12/2016 relatif à certaines mesures de surveillance et de lutte contre la tuberculose lors de la mise en évidence de cette maladie dans la faune sauvage, à la surveillance épidémiologique de la tuberculose bovine dans la faune sauvage en France;

Vu l'avis en date du 8 avril 2011 de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) relatif à la tuberculose bovine dans la faune sauvage (saisine 2010-SA-0154);

Vu les avis de la cellule d'animation SYLVATUB en date du 4 décembre 2020 et 29 janvier 2021 sur les niveaux de surveillance ;

Considérant la recrudescence de foyers de tuberculose bovine dans les cheptels bovins de la Dordogne depuis 2004, malgré les mesures prises, notamment l'abattage ;

Considérant la mise en évidence de foyers de tuberculose bovine dans la faune sauvage, chez plusieurs espèces et notamment chez les blaireaux en Dordogne depuis 2010 ;

Considérant le risque de transmission de la tuberculose des bovins aux animaux de la faune sauvage et des animaux de la faune sauvage aux animaux domestiques ;

Considérant que le taux d'infection de la faune sauvage, notamment chez le blaireau, peut favoriser, du fait des déplacements d'animaux, une extension de la maladie au-delà de la zone infectée ;

Considérant la nécessité de prévenir la circulation de la tuberculose au sein des animaux de la faune sauvage ;

Considérant que le dispositif de surveillance et de lutte contre la contnmination de la faune sauvage par la tuberculose bovine repose essentiellement sur des actions de piégeage mises en oeuvre par les piégeurs sur le département, lesquels ont reçu une formation préalable pour ce faire ;

Considérant que de nouveaux piégeurs formés se sont manifestés auprès de la DDETSPP afin de prendre part aux actions de surveillance et lutte organisées dans le cadre de l'arrêté préfectoral n° 24-2023-02-28-00001 du 28 février 2023 ordonnant des chasses particulières aux fins de surveillance et de prévention de la tuberculose dans le département de la Dordogne;

Considérant, de ce fait, la nécessité de mettre à jour la liste des piégeurs figurant en annexe 1 de l'arrêté préfectoral n° 24-2023-02-28-00001 du 28 février 2023 précité;

Considérant la situation exposée par la directrice de la DDETSPP de la Dordogne et la nécessité à agir ;

Considérant la consultation du directeur départemental des territoires de la Dordogne en date du 26 juillet 2023 ;

Considérant la consultation du président de la fédération départementale des chasseurs de la Dordogne en date du 26 juillet 2023 ;

Sur proposition de la Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations,

ARRÊTE

Article 1: Modification de l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n°24-2023-02-28-00001 du 28 février 2023

L'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n° 24-2023-02-28-0001 du 28 février 2023 ordonnant des chasses particulières pour la capture de blaireaux dans les zones à risque de tuberculose bovine pour la faune sauvage est remplacée par l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2: Recours

Cet arrêté peut être contesté dans les deux mois qui suivent sa publication :

- soit par recours gracieux auprès du préfet de la Dordogne, ou par recours hiérarchique adressé au Ministère en charge de l'agriculture,
 - soit par recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique << Télérecours citoyens >> accessible par le site internet << www.telerecours.fr >>.

Ces voies de recours ne suspendent pas l'application du présent arrêté.

Article 3: Sanctions

Les infractions aux dispositions du présent arrêté et aux décisions prises pour son application sont passibles de sanctions pénales et administratives.

Article 4: Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, le commandant du groupement de gendarmerie, les maires des communes concernées, la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, le directeur départemental des territoires, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité et les lieutenants de louveterie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Périgueux, le 7 août 2023

Pour le Préfet,

La direct

Catheline Carrère-Famose

ANNEXE 1

NOM	DDENOM	COMMUNE
NOM	PRENOM	COMMUNE
ALLEGRIER	JOEL	LUSSAS ET NONTRONNEAU
ALLEGRIER	ALAIN	BASSILLAC ET AUBEROCHE
ANDRIEUX	JEAN CLAUDE	ST BARTHELEMY DE BUSSIERE
ANDRIEUX	TONY	PETIT BERSAC
ANGELY	CLEMENT	BELEYMAS
ARPONTET	JEAN PIERRE	SARLAT LA CANEDA
ARVIEUX	GERARD	SAINT PAUL LA ROCHE
AUPY	MICHEL	VERTEILLAC
AUZEAUD	MICHEL	SORGES
AUZI	JEAN PAUL	TOURTOIRAC
BAILLET	DOMINIQUE	THIVIERS
BAILLET	GUILLAUME	THIVIERS
BARAISE	JEAN PIERRE	ST MESMIN
BARLAND	FRANCIS	ST GERMAIN DE BELVES
BARRIERE	FLORIAN	VILLARS
BAUDET	JEAN-MARIE	COUBJOURS
BEAU	ERIC	CHERVAL
BEAUDEAU	ALAIN	NEUVIC
BEAUDOUT	FREDERIC	EYGURANDE ET GARDEDEUILH
BEAUVAIS	FABIEN	ST PRIVAT EN PERIGORD
BEAUVIEUX	JEAN PIERRE	CALVIAC EN PERIGORD
BEGOUT	LUCIEN JACQUES	STE MARIE DE CHIGNAC
BESSE	PHILIPPE	SARLAT LA CANEDA
BIETTE	CHRISTIAN	
BIGEY	THIERRY	EXCIDEUIL
		ST PIERRE D'EYRAUD
BILLAT	PASCAL	VILLARS
BLANCHON	PAUL	SAVIGNAC DE NONTRON
BOITEAU	JEROME	LA ROCHE CHALAIS
BONIN	ERIC	NONTRON
ONNEFOND	FABRICE	TOCANE ST APRE
BONNET	FRANCIS	SAINT PARDOUX LA RIVIERE
BORDAS	THEO	LA FORCE
BORDIN	MICHEL	MONTAGNAC LA CREMPSE
BOUCARD	MARIE-LINE	CELLES
BOUCHE	JEAN LUC	ST ANDRE D'ALLAS
BOURDET	BAPTISTE	SARLAT LA CANEDA
BOURGEIX	LOIC	CORNILLE
BOUSQUET	STEPHANE	LUSIGNAC
BOUSSEAU	SAMUEL	BOUTEILLES ST SEBASTIEN
BOUTHIER	FRANCOIS	SENCENAC PUY DE FOURCHES
BOUTIN	ARMELLE	ST CERNIN DE L'HERM
BOYER	JEAN PIERRE	LA COQUILLE
BRANDY	THOMAS	FEUILLADE
BREGERE	ROGER GILBERT	SAVIGNAC LEDRIER
BREUILH	QUENTIN	
BROSSET	LIONEL	PAYZAC MONTPON MENESTEROL

BROUILLAUD	JEAN CLAUDE	ST SULPICE DE MAREUIL
BUISSON	THOMAS	NONTRON
BUNLET	PASCAL	GRAND BRASSAC
BUSSELET	CLAUDE	LUSIGNAC
CABANAT	GERARD	COUX ET BIGAROQUE
CANTY	BERNARD	LANOUAILLE
CANTY	CLAUDE	SAVIGNAC LEDRIER
CELLERIER	ANTHONY	PAYZAC
CHABANEIX	JEAN MARC	ST MARTIN DE RIBERAC
CHABANEIX	HENRI	ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE
CHAMINADE	ANDRE	NANTHEUIL
CHAMOULAUD	JEAN LOUIS	MAREUIL
CHAPUT	NICOLAS	ST SAUD LACOUSSIERE
CHARRIERE	JEAN-LOUIS	ANNESSE ET BEAULIEU
CHASSAIGNE	JEAN MARIE	BASSILLAC
CHATEAU	ROBERT	ST PRIEST LES FOUGERES
CHATEAU	MARCEL	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
CHAUMENY	ALAIN	NEGRONDES
CHAUMENY	JONATHAN	SAVIGNAC LEDRIER
CHAUMET	PATRICK	NOTRE DAME DE SANILHAC
CHAUMONT	JEAN PIERRE	ST JORY DE CHALAIS
CHAUMONT	ADRIEN	NANTHEUIL
CHAUMONT	AMELIE	NANTHEUIL
CHEMINADE	JEROME	CHAMPNIERS ET REILHAC
CHENITTI	DANIEL	VEYRINES DE DOMME
CHERY	CLAUDE	COURSAC
CHETANEAU	JEAN CLAUDE	BOUTEILLES ST SEBASTIEN
CHEVAL	PASCAL	ST PIERRE DE FRUGIE
CHEVAL	JOEL	SAINT MARTIN DE FRESSENGEAS
CLARET	JEAN LUC	CARSAC AILLAC
CLERGERIE	ALAIN	CHERVEIX CUBAS
COLINET	HUBERT	BIRAS
COLLET	MOISE	SARRAZAC
COLY	SEBASTIEN	MARQUAY
CONDAMINAS	JEAN PIERRE	LE CHANGE
CONTE	BERNARD	LISLE
CONTIERO	DENIS	ST POMPONT
COUSTY	JEAN ROBERT	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
DAURIAT	ROBERT	
DAURIAT	SEBASTIEN	DOISSAT
DE FREITAS	JEROME	CAMPAGNAC LES QUERCY
DE OLIVEIRA	GEORGES	
DEGREZE	CEDRIC	CARSAC AILLAC CHATEAU L'EVEQUE
DELFAUD	ARNAUD	
DELRIEUX	PATRICK	BUSSAC ST AMAND DE BELVES
		ST AMAND DE BELVES
DELSOL DELTEIL	JEAN-DENIS	MAZEYROLLES
	LAURENT	ST ANDRE DE DOUBLE
DESCHAMPS	BERNARD	LA COQUILLE
DESCOMBES	JEAN FRANCOIS	TEYJAT
DESMOND	ROLAND	JAVERLHAC ET LA CHAPELLE SAINT ROBERT

DESMOULIN	ANDRE	LA CHARELLE CONACHET
DESMOULIN		LA CHAPELLE GONAGUET
	JEAN JACQUES	PREYSSAC D'EXCIDEUIL
DESVERGNE	MICHEL	BRANTOME EN PERIGORD
DEVAUD	SERGE	LANOUAILLE
DEVIER	YANNICK	CARSAC DE GURSON
DOUCET	DANIEL ANDRE	MILHAC DE NONTRON
DUCOURS	FRANCK	SEGONZAC
DUFORT	CHRISTIAN	NONTRON
DUGENET	DANIEL	NEUVIC
DUJOUX	JACQUES	BEAUREGARD ET BASSAC
DUMAS	GERARD	ST MARTIAL D'ARTENSET
DUMON	CYRIL	CELLES
DUPUY	CHRISTIAN	ST JORY DE CHALAIS
DURAND	JEAN PIERRE	ST MESMIN
DURIEUPEYROUX	JEAN LOUIS	ST FRONT LA RIVIERE
DUSSOL	JEROME	CENAC ET SAINT JULIEN
DUVERNEUIL	MONIQUE	LEGUILLAC DE CERCLES
ETOURNEAUD	ERIC	CHANCELADE
ETOURNEAUD	JEAN PAUL	TOCANE ST APRE
FAURE	GERARD	MONTPON
FERRANDON	FREDERIC	PERIGUEUX
FIOL	MICHEL	LARZAC
FOCHETTI	PATRICK	ST FRONT LA RIVIERE
FORESTAS	ERIC	VILLETOUREIX
FOUCHE	CLAUDE	VILLETOUREIX
FOURNIER	PATRICK	VILLEFRANCHE DU PERIGORD
FOURNIER	CARMENE	VILLEFRANCHE DU PERIGORD
FRERE	JEAN PHILIPPE	GRAND BRASSAC
GARNAUD	JULIEN	PIEGUT-PLUVIERS
GARREAU	PASCAL	ST ROMAIN ET ST CLEMENT
GATIGNOL	HENRI	CARSAC AILLAC
GAUTHIER	AURELIEN	PIEGUT PLUVIERS
GAUTHIER	ERIC	PIEGUT PLUVIERS
GAY	PIERRE	STE ORSE
GAYOUT	YVES	FIRBEIX
GENESTE	JEROME	GENIS
GERAUD	JEAN PIERRE	ANGOISSE
GERAUD	ROMAIN	STE TRIE
GEREAUD	JEAN FRANÇOIS	SAINT FRONT SUR NIZONNE
GIBIAT	DAMIEN	ST ESTEPHE
GILARDIE	SERGE	BUSSIERE BADIL
GOUGUET	ERIC	BONNES
GOUJON	BRUNO	LANOUAILLE
GOURGOUSSE	JEAN CLAUDE	ST ROMAIN ET ST CLEMENT
GOURSAT	JOEL	JAVERLHAC
GOURSAT	DANIEL	LANOUAILLE
GRAND	GUY	RUDEAU LADOSSE
GRELOU	DORIC	PAYZAC
GRENIER	LAURENT	MENESPLET
GRENOUILLET	JEAN PIERRE	VILLARS
GUERINEAU	THIERRY	CHANCELADE

GUILLAUDEUX	JEREMY	FIRBEIX
GUILLAUDEUX	THIERRY	FIRBEIX
GUILLAUMEAUX	GAETAN	ANGOISSE
GUILLOTON	ROBERT	VILLARS
GUIMBERTEAU	CLAUDE	PINEUILH
GUIONIE	BERNARD	MENESPLET
HASCOET	AXEL	VENDOIRE
HAUTHIER	CLAUDE	VERTEILLAC
IRTAN	BENJAMIN	MAREUIL
JACOPY	CHRISTIAN	DOUZILLAC
JARRY	YVES	ANLHIAC
JAUBERT	ALAIN	PAYZAC
JEAN BAPTISTE	MICHEL	BRANTOME
JOUSSELY	CHRISTIAN	ST SAUD LACOUSSIERE
JUGE	ANDRE	ST PAUL LA ROCHE
LACOSTE	RAYMOND	MUSSIDAN
LAFORET	JEAN BERNARD	ST PARDOUX LA RIVIERE
LAGARDE	ROBERT	ST PAUL LA ROCHE
LAGARDE	JEAN FRANCOIS	
LAGORCE	JACKY	STE CROIX DE MAREUIL JUMILHAC LE GRAND
LAGORCE	ALAIN	
LAMOUROUX	FRANCOIS	SAINT MARTIAL DE VALETTE
LAPORTE	CHRISTOPHE	TEYJAT
LARRALLE	ARNAUD GILBERT	LEGUILLAC DE L'AUCHE
LAVERGNE		BROUCHAUD
LEFEBVRE	CLAUDE	CHATEAU L'EVEQUE
	ETIENNE	SAINT PAUL LA ROCHE
LEREIN	JEAN	PERIGUEUX
LEROUX LETE	BERNARD	MENESPLET
	FREDERIC	DUSSAC
LIABOT	MICHEL	PROISSANS
LOMPECH	LUDOVIC	MONSAC
LUBIN	JACQUES	CHATEAU L'EVEQUE
MANDON	RENE	AUGIGNAC
MARCHEIX	JEAN-BERNARD	VIEUX MAREUIL
MARTIN	ALAIN	VEZAC
MARTINOT	JEAN JACQUES	LA CHAPELLE MONTMOREAU
MARTRENCHAS	DAVID	ST GERMAIN DU SALEMBRE
MASSIAS	JEAN LOUIS	ST JORY DE CHALAIS
MATHIAS	NORBERT	ECHOURGNAC
MATHIAS	GUILLAUME	ECHOURGNAC
MAUZAC	PHILIPPE	(CHAMPEAUX ET LA CHAPELLE POMMIER) MAREUIL EN PERIGORD
MAZEAU	ALAIN	BRANTOME EN PERIGORD
MAZIERE	ALEXANDRE	LA CHAPELLE FAUCHER
MAZIERES	ALAIN	SAINT PARDOUX LA RIVIERE
MEIGNEN	STEPHANE	TOCANE ST APRE
MELIS	PATRICK	PONTEYRAUD
MENERET	YVES	LA ROCHE CHALAIS
MERILLOU	GUY	SAVIGNAC LEDRIER
MERVEILLE	PIERRE	LA TOUR BLANCHE
MEUNIER	JEAN	ST MARTIAL DE NABIRAT

MINOT	JEAN PAUL	SARLAT LA CANEDA
MONGIE	CHRISTOPHE	ST ANDRE D'ALLAS
MONTEIL	GUY	ST CYPRIEN
MONTEIL	JEAN PASCAL	MAZEYROLLES
MORELIERAS	JUNIOR	ST CREPIN DE RICHEMONT
MORIN	MAURICE	NOTRE DAME DE SANILHAC
MOSCAVIT	ERIC	LA CHAPELLE GONAGUET
MOUNET	LAURENT	SARLAT LA CANEDA
MURAT	JEAN JACQUES	BELVES
NAUZIN	FREDERIC	HAUTEFAYE
NICOT	DAVID	SARLANDE
OLIVIER	JEAN MARIE	SAINT SAUVEUR LALANDE
OLLIVIER	MICHELLE	ALLEMANS
OLLIVIER	GERARD	ALLEMANS
OUDIN	OLIVIER	ST SULPICE D EXCIDEUIL
PAPON	ROLAND	ST CREPIN DE RICHEMONT
PASQUET	ERIK	VILLAMBLARD
PASSERIEUX	DANIEL	ST POMPONT
PEIN	LAURENT	SARLAT LA CANEDA
PERAUD	BERNARD-CHRISTIAN	PORT STE FOY
PERSONNE	VINCENT	CHERVEIX CUBAS
PETIT	GERARD	SARRAZAC
PETITBREUIL	DAVID	VANXAINS
PETITJEAN	LUDOVIC	SAINT PARDOUX LA RIVIERE
PICAUD	BERTRAND	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
PICHON	GLADYS-CHRISTOPHE	PAYZAC
PLASSARD	ARNAUD	STE EULALIE D'ANS
POINSON	YANNICK	DAGLAN
POINTEAU	JACQUES	ST MARTIN DE RIBERAC
POIROT	GREGORY	GENIS
PORCHERIE	JEAN PIERRE	CORGNAC SUR L'ISLE
POTIER	GERARD	BERTRIC BUREE
POURQUERIE	FRANCIS	MAURENS
PRAGOUT	HUGO	SARLIAC SUR L'ISLE
PREBOT	CAMILLE	ST JORY DE CHALAIS
PRUNIERE	JEAN PASCAL	SAGELAT
PUYRIGAUD	MICKAEL	ST MARTIN DE FRESSENGEAS
PUYRIGAUX	EMMANUEL	MILHAC DE NONTRON
RAGON	ALAIN	BASSIERE D'ANS (CUBJAC AUVEZERE VAL D'ANS)
RANOUIL	JEAN LOUIS	NANTHIAT
RELHIER	PHILIPPE	SAGELAT
RENAUD	DAVID	CHAMPAGNAC DE BELAIR
REYNAL	LAURENT	ST VINCENT DE COSSE
ROLAND	NICOLAS	AJAT
ROUBY	REGIS	ANNESSE
ROUGIER	PHILIPPE	RUDEAU LADOSSE
ROUGIER	GUILLAUME	CHAMPAGNE FONTAINE
ROULET	THIERRY	SCEAU ST ANGEL
KOOLLI	HILLIMAI	JOLAO 31 ANOLL
ROUSSET	STEPHANE	LES EYZIES

RULIN	JULIEN	LA ROCHE CHALAIS
RZEPIAK	JONATHAN	MONTAGRIER
SADOUILLETTE	DAMIEN	SAINT CERNIN DE L'HERM
SAGNE	GILLES	DUSSAC
SAMBAT	ANDRE	HAUTEFORT
SAVY	JEAN BERNARD	COUTURES
SEVIGNE	DIDIER	PAUSSAC ET ST VIVIEN
SIMEON	JACQUES	ST CREPIN D'AUBEROCHE
SIMON	ALAIN	LA CHAPELLE GONAGUET
SIMONET	GABRIEL	GENIS
SINGAINY	SAMUEL	PIEGUT PLUVIERS
SOULIER	JEROME ALAIN	LA TOUR BLANCHE CERCLES
SUBRENAT	SEBASTIEN	
TALON	GERARD	PORT STE FOY ET PONCHAPT
TEILLET	JEAN LUC	ST MEARD DE GURCON
TENANT	LAURENT	PERIGUEUX
THEILLOUT	BERTRAND	SAINT VICTOR
THOMAS	JEAN MARIE	STE ESTEPHE
THOMAS	PAUL	RIBERAC
TINDER	JOEL	VIEUX MAREUIL
TRICOULET	ERIC	COUX ET BIGAROQUE MOUZENS
TRUFFY	ERIC	SAINT PIERRE DE COLE
TURQUET	EMMANUEL	PAYS DE BELVES
VALETTE	MARYSE	ST PRIVAT DES PRES
VALLADE	ALAIN	LA CHAPELLE GRESIGNAC
VANDEGHINSTE	ALEXANDRE	SCEAU ST ANGEL
VARAILLON	LAURENT	(PUYRENIER) MAREUIL EN PERIGORD
VEDRENNE	JEAN FRANCOIS	JAVERLHAC
VERMES	BERNARD	LA ROCHE CHALAIS
VIDEAU	PATRICE	AGONAC
VIRGO	LOIC	BASSILLAC ET AUBEROCHE (BLIS ET BORN
VIROULAUD	DANIEL	ST JORY DE CHALAIS
VIRVALEIX	GERARD	LIGUEUX
VIRVALEIX	RAYMOND	NEGRONDES
VOISIN	DANIEL	LA CHAPELLE MONTMOREAU
ZAMBELLI	JEAN CLAUDE	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
ZUGNO	PATRICE	NEUVIC

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-04-00003

AP prorogation debut trx signe



Direction de la Citoyenneté et de la Légalité Bureau du Contrôle Budgétaire et des Dotations de l'État

ARRÊTÉ DEROGATOIRE Nº 2023/068

portant prorogation de délai de validité de la subvention de 113 840,00€ € ouverte au titre de la DETR en faveur de la commune de Paussac et Saint Vivien pour l'acquisition et la réhabilitation d'un logement en vue de la création d'une classe satellite de l'école

Le préfet de la Dordogne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2334.32 à L.2334.39 et R.2334.19 à R.2335.35 ;

VU le Code des relations entre le public et l'administration et notamment son article L 211-2;

VU la loi organique N° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU la loi N° 83.8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

VU le décret N°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif au cadre de la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret N°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement;

VU le décret n°2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet de département; la 3014-03 al 10014

VU le décret du 3 novembre 2021 nommant Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet de la Dordogne ; a présente de

VU l'arrêté du 20 décembre 2013 relatif au cadre budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté modifié du 26 juillet 2019 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'État ;

VU l'arrêté préfectoral du 9 juin 2021 par lequel une subvention de 113 840,00€ €, au taux de 40 % calculé sur une dépense subventionnable de 284 600,00€ €, a été ouverte en faveur de la commune de Paussac et Saint Vivien au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux sur l'exercice 2021, pour l'acquisition et la réhabilitation d'un logement en vue de la création d'une classe satellite de l'école

VU l'arrêté préfectoral du 16 mai 2022 donnant délégation de signature à M. Nicolas DUFAUD, secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

VU la demande motivée présentée par Monsieur le maire de Paussac et Saint Vivien , en date du 27 juin 2023, en vue d'obtenir une prorogation du délai imparti par l'article 6 de l'arrêté du 9 juin 2021 ;

Considérant les raisons invoquées justifiant le retard du chantier ;

Considérant qu'il convient de faire application de l'article 1^{er} du décret du 8 avril 2020 pour déroger à l'article 11 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

ARRETE

ARTICLE 1er:

Est agréée la demande de prorogation de délai présentée par la commune de Paussac et Saint Vivien pour commencer l'opération d'acquisition et de réhabilitation d'un logement en vue de la création d'une classe satellite de l'école. Ainsi le délai fixé par l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2021 est prorogé d'un an, soit jusqu'au 8 juin 2024.

ARTICLE 2:

Le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, le maire de Paussac et Saint Vivien, le directeur régional des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde, le directeur départemental des territoires de la Dordogne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Périgueux, le 0 4 A001 2023

Le préfet,

Pouvie Ptére et par délégation, le Secretaire Général

Nicolas DUFAUD

NB: Délais et voies de recours (application de l'article 21 de la loi n° 2000-231 du 12/04/2000)

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'intérieur, Place Beauvau – 75800 PARIS ;

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

⁻ soit un recours gracieux, adressé à M. le Préfet de la Dordogne – Services de l'État – cité administrative – Préfecture – Direction de la citoyenneté et de la légalité – 24024 PERIGUEUX Cedex

⁻ soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif, 9, rue Tastet – BP 947 – 33063 BORDEAUX CEDEX (paiement d'un timbre de 15 euros).

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-08-00001

Arrêté instituant les bureaux de vote pour les communes du départements de la Dordogne à compter du 1er janvier 2024

Direction de la citoyenneté et de la légalité



Arrêté n° instituant les bureaux de vote pour les communes du département de la Dordogne à compter du 1er janvier 2024

Le préfet de la Dordogne Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral et notamment l'article R. 40;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-30;

Vu les demandes d'actualisation de lieu et de périmètre des bureaux de vote des communes du département;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

ARRÊTÉ

<u>Article 1</u> : Il est institué 690 bureaux de vote dans l'ensemble des communes du département de la Dordogne, selon la répartition suivante :

Arrondissement	Nombre de communes	Nombre de bureaux de vote
PERIGUEUX	143	233
BERGERAC	130	175
SARLAT	136	163
NONTRON	94	119
Total	503	690

Nombre de communes ayant plusieurs bureaux de vote	Nombre de bureaux de vote
28	119
15	60
14	41
8	33
65	253

.../...

Article 2 : Les adresses et les périmètres des bureaux de vote sont annexés au présent arrêté.

Article 3: Cet arrêté prendre effet au 1er janvier 2024.

<u>Article 5</u>: Le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, les sous-préfets d'arrondissement et les maires des communes de Dordogne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Dordogne

Périgueux, le 0 8 Mill 26/3
Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le parrétaire Général

Nicolas DUFAUD

Délais et voies de recours (application de l'article 21 de la loi n° 2000-231 du 12/04/2000)

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à M. le préfet de la Dordogne-DCL-Cité administrative - 24024 PERIGUEUX CEDEX ;

- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'intérieur, Place Beauvau - 75800 PARIS ;

- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif, 9, rue Tastet - CS 21490 - 33063 BORDEAUX CEDEX

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

ANNEXE A

ADRESSES DES BUREAUX DE VOTE DES COMMUNES DE DORDOGNE A COMPTER DU 1° JANVIER 2024

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Abjat-sur-Bandiat	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle Treny – 6, rue de la Liberté (24300)	1	
Agonac	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001* : mairie – 4, avenue de la Beauronne (24460) 0002 : médiathèque – 10, avenue de la Beauronne (24460)	2	Annexe 01
Ajat	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 39, place de la Publique (24210)	1	
Allas-les-Mines	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1, place de l'Église Sainte Croix (24220)	1	
Allemans	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24600)	1	
Alles-sur-Dordogne	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 238, route du Treillac (24480)	1	
Angoisse	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 4, rue du Limousin (24270)	1	
Anlhiac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salles des expositions – 42, place des Justes (24160)	1	
Annesse-et-Beaulieu	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : foyer rural – 1, rue du Général de Gaulle (24430)	1	
Antonne-et-Trigonant	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001 : mairie – 1, place André Chastel (24420)	1	
Archignac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 23, place Saint-Etienne (24590)	1	
Aubas	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 76, rue de la Mairie (24290)	1	
Audrix	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle polyvalente – 121, route de Saint Chamassy (24260)	1	
Augignac	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : foyer rural – 1, rue des Écoles (24300)	1	
Auriac-du-Périgord	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 175, route de Thenon (24290)	1	
Azerat	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 5, place de la Mairie (24210)	1	
Badefols-d'Ans	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 90, rue des Anciennes écoles (24390)	1	
Badefols-sur-Dordogne	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 2, place de la Mairie (24150)	1	
Baneuil	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 66, rue du Château (24150)	1	
Bardou	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 42, route du Grand Chêne (24560)	1	
Bars	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 50, place de l'Église (24210)	1	
Bassillac et Auberoche	Périgueux	ISLE-MANOIRE (BV n°0001 – 0002 – 0004) LE HAUT PERIGORD NOIR (BV n°0003 – 0005 – 0006 – 0007)	24-04 (BV n°0001 0002 0003 0004 0006 0007) 24-03 (BV n°0005)	0001*: salle des fêtes – 750, avenue François Mitterrand (ancienne commune Bassillac – 24330) 0002: salle des fêtes – 750, avenue François Mitterrand (ancienne commune Bassillac – 24330) 0003: mairie – 50, rue Soulacroux (ancienne commune Blis et Born – 24330) 0004: mairie – 23, allée du 16 Août 1944 (ancienne commune Byliac – 24330) 0005: salle des fêtes – 15, place Eugène Leroy (ancienne commune Le Change – 24640) 0006: mairie – 130, route des Écoles (ancienne commune Milhac d'Auberoche – 24330) 0007: mairie – 90, route du Chenil (ancienne commune St Antoine d'Auberoche – 24330)	7	Annexe 02
Вауас	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 1, rue du Château (24150)	1	
Beaumontois en Périgord	Bergerac	LALINDE	24-02	0001*: mairie – 1, rue Romieu (ancienne commune Beaumont du Périgord – 24440) 0002: mairie – 58, impasse des Croix (ancienne commune Labouquerie – 24440) 0003: salle des fêtes – 1718, route de Villeréal (ancienne commune Nojals et Clotte – 24440) 0004: salle des fêtes – 110, impasse de la Pétanque (ancienne commune Sainte-Sabine Born – 24440)	4	Annexe 03
Beaupouyet	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 35, rue du Centre (24400)	1	
Beauregard-de-Terrasson	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle polyvalente - 17, rue de la République (24120)	1	
Beauregard-et-Bassac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : salle des fêtes – le Bourg (24140)	1	
Beauronne	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes - 1705, chemin de la Reine (24400)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Beleymas	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 1564, route de Lagudal (24140)	1	
Berbiguières	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24220)	1	
Bergerac	Bergerac	BERGERAC-1 (BV n°0001 - 0002 - 0003 - 0004 - 0005 - 0006 - 0007 - 0010 - 0011 - 0012 - 0013 - 0014 - 0015) BERGERAC-2 (BV n°0016 - 0017 - 0018 - 0019 - 0020 - 0021 - 0022)	24-02	0001 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0002 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0003 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0004 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0005 : gymnase Jean Moulin – rue des Frères Prêcheurs (24100) 0005 : gymnase Roland Dubos – allée Jean Vergnon (24100) 0007 : gymnase Roland Dubos – allée Jean Vergnon (24100) 0008 : gymnase Roland Dubos – allée Jean Vergnon (24100) 0009 : salle polyvalente René Coicaud – Rue Sergent Rey (24100) 0010 : salle polyvalente René Coicaud – Rue Sergent Rey (24100) 0011 : salle polyvalente René Coicaud – Rue Sergent Rey (24100) 0012 : salle polyvalente René Coicaud – Rue Sergent Rey (24100) 0013 : gymnase du Tounet – Rue Louis Léger Vauthier (24100) 0014 : gymnase du Tounet – Rue Louis Léger Vauthier (24100) 0015 : gymnase du Tounet – Rue Louis Léger Vauthier (24100) 0016* : mairie – 19, rue Neuve d'Argenson (24100) 0018 : gymnase de l'Alba – Rue Albert Thomas (24100) 0019 : gymnase de l'Alba – Rue Albert Thomas (24100) 0019 : gymnase de l'Alba – Rue Albert Thomas (24100) 0020 : gymnase de l'Alba – Rue Albert Thomas (24100) 0021 : salle Jean Barthe – rue du Professeur Jean Barthe (24100)	22	Annexe 04
Bertric-Burée	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 283, rue des Escargots (24320)	1	
Besse	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 128, rue Bessoulière (24550)	1	
Beynac-et-Cazenac	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle polyvalente – 75, chemin du Pressoir (24220)	1	
Biras	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – 17, place de la Festayre (24310)	1	
Biron	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle de l'office de tourisme – 8, place Jean Poussou (24540)	1	
Boisse	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – le bourg (24560)	1	
Boisseuilh	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 1, le bourg (24390)	1	
Bonneville-et-Saint-Avit- de-Fumadières	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 2546, rue de la République (24230)	1	
Borrèze	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 51, Grandrue (24590)	1	
Bosset	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : mairie – 11, place de la Mairie (24130)	1	
Bouillac	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 28, rue de l'Ancienne école (24480)	1	
Boulazac Isle Manoire	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001: mairie annexe – 25, rue Antoine Deschamps (ancienne commune Boulazac – 24750) 0002*: hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0003: hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0004: hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0005: hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0005: hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0006: hôtel de ville Agora – Espace Agora (ancienne commune Boulazac – 24750) 0007: salle des fêtes – 9, rue Eugène Leroy (ancienne commune Atur – 24750) 008: salle des fêtes – 9, rue Eugène Leroy (ancienne commune Atur – 24750) 009: salle des fêtes – 9 lue Eugène Leroy (ancienne commune Atur – 24750) 0009: salle des fêtes – le bourg (ancienne commune Saint Laurent sur Manoire – 24330) 0010: mairie annexe – le bourg (ancienne commune Sainte Marie de Chignac – 24330)	10	Annexe 05
Bouniagues	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 9, grand Rue (24560)	1	
Bourdeilles	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24310)	1	
Bourg-des-Maisons	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 23, place de la Croix (24320)	1	
Bourg-du-Bost	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 30, place de la Fontaine (24600)	1	
Bourgnac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 78, rue des Anciennes Écoles (24400)	1	
Bourniquel	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – la Mothe Rouge (24150)	1	
Bourrou	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 880, route de Chez Amédée (24110)	1	
Bouteilles-Saint-Sébastien	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001: mairie – 1692, route des Bellevues (24320)	1	
Bouzic	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 1, impasse du Pontanel (24250)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Brantôme en Périgord	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001*: salle RPA – 34, rue Jean Sicaire Dardan (ancienne commune Brantôme - 24310) 0002: restaurant scolaire – 13, avenue du Docteur Devillard (ancienne commune Brantôme - 24310) 0003: mairie – 13, route de Paussac (ancienne commune Saint Julien de Bourdeilles – 24310) 0004: mairie – 494, route de Margnac (ancienne commune Cantillac – 24530) 0005: mairie – 25, rue du Couronnement (ancienne commune Eyvirat – 24460) 0006: mairie – 2146, route de Combelou (ancienne commune La Gonterie Boulouneix – 24310) 0007: mairie – 69, place du 27 mars 1944 (ancienne commune Saint Crépin de Richemont – 24310) 0008: mairie – 59, place des Templiers (ancienne commune Sencenae Puy de Fourches – 24310) 0009: mairie – 103, chemin du Panorama (ancienne commune Valeuil - 24310)	9	Annexe 06
Brouchaud	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-04	0001 : mairie – 62, route des sources (24210)	1	
Bussac	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – 610, route des Pèlerins (24350)	1	
Busserolles	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 42, routes des Platanes (24360)	1	
Bussière-Badil	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 144, route des étangs (24360)	1	
Calès	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 45, rue des Écoles (24150)	1	
Calviac-en-Périgord	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 17, place du 19 mars 1962 (24370)	1	
Campagnac-lès-Quercy	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – lieu-dit le bourg (24550)	1	
Campagne	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 125, chemin des Écoliers (24260)	1	
Campsegret	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 200, route de la Croix (24140)	1	
Capdrot	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – le bourg (24540)	1	
Carlux	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Forteresse (24370)	1	
Carsac-Aillac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 32, place Jean Artus (24200)	1	
Carsac-de-Gurson	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 6, rue André Sainte Catherine (24610)	1	
Carves	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 183, route du Bourg (24170)	1	
Castelnaud-la-Chapelle	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle de réunion de Tournepique – Tournepique (24450)	1	
Castels et Bézenac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001*: mairie – 37, place de la Mairie (24220) 0002: bureau annexe – 396, route de Panassou (ancienne commune Bézenac – 24220)	2	Annexe 07
Cause-de-Clérans	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 2, rue de la Mairie (24150)	1	
Celles	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 3, rue de la mairie (24600)	1	
Cénac-et-Saint-Julien	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1, place du 14 juillet (24250)	1	
Chalagnac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 39, place Saint Saturnin (24380)	1	
Chalais	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 28, place des Écoles (24800)	1	
Champagnac-de-Belair	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 2, place de la Mairie (24530)	1	
Champagne-et-Fontaine	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 134, rue Saint Roch (24320)	1	
Champcevinel	Périgueux	TRELISSAC	24-01	0001 : restaurant d'enfants – 3, place de l'Abbé Boisseuil (24750) 0002* : bibliothèque municipale – 6, rue Louis Aragon (24750) 0003 : mairie – 8, place de l'Abbé Boisseuil (24750)	3	Annexe 08
Champniers-et-Reilhac	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie - 0, place de la Mairie (24360)	1	
Champs-Romain	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 5, route du Golf (24470)	1	
Chancelade	Périgueux	COULOUIEIX-CHAMIERS	24-01	0001*: espace culturel – 6, esplanade Joan Pau Verdier (24650) 0002: espace culturel – 6, esplanade Joan Pau Verdier (24650) 0003: espace culturel – 6, esplanade Joan Pau Verdier (24650) 0004: espace culturel – 6, esplanade Joan Pau Verdier (24650)	4	Annexe 09
Chantérac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – place Simone et Louis Boisset (24190)	1	
Chapdeuil	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – le Bourg (24320)	1	
Chassaignes	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, clos du Tilleul (24600)	1	
Château-l'Évêque	Périgueux	TRELISSAC	24-01	0001*: salle des fêtes – 8, rue des Sports (24460) 0002 : salle des fêtes – 8, rue des Sports (24460)	2	Annexe 10
Châtres	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 34, rue des Acacias (24120)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Cherval	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 9, place Saint Martin (24320)	1	
Cherveix-Cubas	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-04	0001 : mairie – 319, route des Écoles (24390)	1	
Chourgnac	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 131, route de la Mairie (24640)	1	
Cladech	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 33, route de la Forge (24170)	1	
Clermont-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 742, route du Montclair (24160)	1	
Clermont-de-Beauregard	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 1, rue de l'École (24140)	1	
Colombier	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 1985, route Henri IV (24560)	1	
Coly-Saint-Amand	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle de convivialité – 52, rue de la Brasserie (ancienne commune Coly – 24120) 0002* : mairie – 27, rue de l'Hôpital (ancienne commune Saint-Amand de Coly – 24290)	2	Annexe 11
Comberanche-et- Épeluche	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, allée de l'École (24600)	1	
Condat-sur-Trincou	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 112, place Saint Étienne (24530)	1	
Condat-sur-Vézère	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 8, place des Écoles (24570)	1	
Conne-de-Labarde	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 100, route de Colombier (24560)	1	
Connezac	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 135, route du Maine Rousset (24300)	1	
Corgnac-sur-l'Isle	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle des fêtes – 4, place de l'Église (24800)	1	
Cornille	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001 : mairie – 26, place Simone Veil (24750)	1	
Coubjours	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 1, le Bourg (24390)	1	
Coulaures	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 2, rue Paul Magnat (24420)	1	
Coulounieix-Chamiers	Périgueux	COULOUIEIX-CHAMIERS	24-01	0001*: école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0002 : école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0003 : école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0004 : école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0005 : école Eugène Leroy – rue Eugénie Cotton (24660) 0006 : centre Gérard Philippe – 370, avenue Winton Churchill (24660) 0007 : centre Gérard Philippe – 370, avenue Winton Churchill (24660)	7	Annexe 12
Cours-de-Pile	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 30, route de Saint-Germain (24520)	1	
Coursac	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001* : mairie − 1, place de la Mairie (24430) 0002 : mairie − 1, place de la Mairie (24430)	2	Annexe 13
Coutures	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 2, place Marcel Mestivier (24320)	1	
Coux et Bigaroque- Mouzens	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001*: mairie – 131, route de Saint-Georges (ancienne commune Coux-et-Bigaroque 24220) 0002: salle de restauration scolaire – 63, place de Garnison (ancienne commune Mouzens – 24220)	2	Annexe 14
Couze-et-Saint-Front	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 15, place Armand Delcel (24150)	1	
Creyssac	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001: mairie – 1485, route des Champignons (24350)	1	
Creysse	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001*: salle des fêtes – 6, impasse Bella-Riva (24100) 0002: salle des fêtes – 6, impasse Bella-Riva (24100)	2	Annexe 15
Creyssensac-et-Pissot	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 325, route des Pinières (24380)	1	
Cubjac-Auvézère-Val d'Ans	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03 (BV n°0001 0003) 24-04 (BV n°0002)	0001*: salle des fêtes – place de la mairie Cubjac (ancienne commune Cubjac) 0002: salle des fêtes – la Guillaumette (ancienne commune La Boissière d'Ans) 0003: salle des fêtes – le Bourg (ancienne commune St Pantaly d'Ans)	3	Annexe 16
Cunèges	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 2, place de la Mairie (24240)	1	
Daglan	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 2, esplanade des Fêtes (24250)	1	
Doissat	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 180, place des Fêtes (24170)	1	
Domme	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 11, place de la Rode (24250)	1	
Douchapt	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle d'animation – 2, route de l'Église (24350)	1	
Douville	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 2176, boulevard du Pont St Mamet (24140)	1	
Douzillac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des Gites – 3 bis, rue du Caporal Maine (24190)	1	
Dussac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 1, place du Château (24270)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Échourgnac	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : mairie – 35, route Eugène Le Roy (24410)	1	
Église-Neuve-d'Issac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 244, route de l'Ancienne école (24400)	1	
Église-Neuve-de-Vergt	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 22, rue de la Fraise (24380)	1	
Escoire	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001 : maison des associations – 1, place de la Mairie (24420)	1	
Étouars	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – le Bourg (24360)	1	
Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 2, place Roger Célérier (24160)	1	
Eygurande-et-Gardedeuil	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : salle des fêtes – 64, place des Anciens combattants (24700)	1	
Eymet	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001* : salle multi-activités – 11, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (24500) 0002 : salle multi-activités – 11, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (24500)	2	Annexe 17
Eyraud-Crempse-Maurens	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001*: mairie – 19, rue des Forgerons (ancienne commune Maurens – 24140) 0002: mairie – 33, rue de la Bambina (ancienne commune Laveyssiere – 24130) 0003: mairie – 20, chemin du Lavoir (ancienne commune Saint Jean d'Eyraud – 24140) 0004: mairie – 10, place du 09 août (ancienne commune Saint Julien de Crempse – 24140)	4	Annexe 18
Eyzerac	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 1812, route de la Vallée (24800)	1	
Fanlac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 5, rue de la Mairie (24290)	1	
Faurilles	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 1475, route de Beaumont (24560)	1	
Faux	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 15, rue des Fargues (24560)	1	
Firbeix	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 302, avenue Aliénor d'Aquitaine (24450)	1	
Fleurac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 71, rue de la Mairie (24580)	1	
Florimont-Gaumier	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 79, route des Deux villages (24520)	1	
Fonroque	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle communale – 1, rue du Maréchal Ferrand (24500)	1	
Fossemagne	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 1, place des Platanes (24210)	1	
Fougueyrolles	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle des fêtes – 53, place Guérol (33220)	1	
Fouleix	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 20, ruelle du Vieil Acacia (24380)	1	
Fraisse	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : mairie – 56, route du Landais (24130)	1	
Gabillou	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 34, rue de l'Église (24210)	1	
Gageac-et-Rouillac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 1422, route de la Mairie (24240)	1	
Gardonne	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : Salle du Foyer - Club – rue de l'Ancien foirail (24680)	1	
Gaugeac	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 719, route de la Mairie (24540)	1	
Génis	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 2, rue des Écoles (24160)	1	
Ginestet	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : salle du conseil – 1, place de la Mairie (24130)	1	
Gout-Rossignol	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 90, route de la Commanderie (24320)	1	
Grand-Brassac	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 3, rue des Écoles (24350)	1	
Granges-d'Ans	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salles des fêtes – 39, route de la Blanchie (24390)	1	
Grignols	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : mairie – 1, place de la Halle (24110)	1	
Grives	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes – 34, rue des Écoliers (24170)	1	
Groléjac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes - foyer rural – 70, route de Milhac (24250)	1	
Grun-Bordas	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 105, place Reine Delaleu (24380)	1	
Hautefaye	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 13 route de la Victoire (24300)	1	
Hautefort	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001* : salle des fêtes – 50, rue du Stade (24390) 0002 : salle des fêtes – 50, rue du Stade (24390)	2	Annexe 19
Issac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 11, rue de la Tour (24400)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Issigeac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 15, place du Palais des Évêques (24560)	1	
Jaure	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : mairie – 2, route des 4 Routes (24140)	1	
Javerlhac-et-la-Chapelle- Saint-Robert	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle de la culture – 17, square du 11 Novembre (24300)	1	
Jayac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 144, route des Saveurs (24590)	1	
Journiac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 3, place de l'ancien Presbytère (24260)	1	
Jumilhac-le-Grand	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle de la Pépite – 55, rue du Stade (24630)	1	
La Bachellerie	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 29, rue de la République (24210)	1	
La Cassagne	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 30, impasse Marcel Deviers (24120)	1	
La Chapelle-Aubareil	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 113, rue Félicien Delmond (24290)	1	
La Chapelle-Faucher	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 48, rue de l'École du parc (24530)	1	
La Chapelle-Gonaguet	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : foyer rural – 1, place de la Mairie (24350)	1	
La Chapelle-Grésignac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 6, route de Puygrand (24320)	1	
La Chapelle-Montabourlet	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle de réunion – 2, impasse de la mairie (24320)	1	
La Chapelle-Montmoreau	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – 61, rue du Boulou (24300)	1	
La Chapelle-Saint-Jean	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 40, place de la mairie (24390)	1	
La Coquille	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 3, place du Souvenir (24450)	1	
La Dornac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 9, route de Chavagnac (24120)	1	
La Douze	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001 : centre Socio Culturel – 475, place des Récréations (24330)	1	
La Feuillade	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 21, place du 19 mars 1962 (24120)	1	
La Force	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001*: salle Lestrade – 6, avenue des Ducs (24130) 0002 : salle Lestrade – 6, avenue des Ducs (24130) 0003 : espace Socio Culturel – 19, rue de la Libération (24130)	3	Annexe 20
La Jemaye-Ponteyraud	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 2412, route des Croquants (24410)	1	
La Roche-Chalais	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001*: salle de spectacles – place de l'Étoile (24490) 0002 : salle des fêtes – place de la salle des fêtes (ancienne commune Saint Michel l'Écluse et Léparon – 24490) 0003 : foyer rural – place du foyer rural (ancienne commune Saint Michel de Rivière -24490)	3	Annexe 21
La Rochebeaucourt-et- Argentine	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24340)	1	
La Roque-Gageac	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : foyer Fernand Valette – 11, rue Yvonne et Fernand Valette (24250)	1	
La Tour-Blanche-Cercles	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001* : salle des fêtes - 8, rue du Passadour (ancienne commune La Tour Blanche - 24320) 0002 : salle des fêtes - 37, rue du Vieux Cimetière (ancienne commune Cercles - 24320)	2	Annexe 22
Lacropte	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 20, route des Bâtons (24380)	1	
Lalinde	Bergerac	LALINDE	24-02	0001*: mairie – 36, boulevard Stalingrad (24150) 0002: mairie – 36, boulevard Stalingrad (24150) 0003: ancienne gare – impasse de la Gare (commune ancienne Port de Couze - 24150) 0004: foyer socio-culturel – 25, rue du Foyer des Jeunes (commune ancienne Sauveboeuf - 24150) 0005: salle des fêtes – 73, route du Bourg (commune ancienne Sainte-Colombe – 24150)	5	Annexe 23
Lamonzie-Montastruc	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 65, rue du Tacot (24520)	1	
Lamonzie-Saint-Martin	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001* : salle municipale – place des Écoles (24680) 0002 : salle municipale – place des Écoles (24680)	2	Annexe 24
Lamothe-Montravel	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle des fêtes – 5 bis, rue de la Tour (24230)	1	
Lanouaille	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 10, rue de Plaisance (24270)	1	
Lanquais	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 5, côte de la Fillette (24150)	1	
Larzac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – le bourg (24170)	1	
Lavalade	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 11, impasse Saint Martin (24540)	1	
Lavaur	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 434, route du Bourg (24550)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Le Bourdeix	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – le bourg (24300)	1	
Le Bugue	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001* : salle Eugène le Roy – 651, allée Paul Jean Souriau (24260) 0002 : salle Eugène le Roy – 651, allée Paul Jean Souriau (24260)	2	Annexe 25
Le Buisson-de-Cadouin	Bergerac	LALINDE	24-02	0001*: pôle d'animation culturelle – 20 bis, avenue d'Aquitaine (24480) 0002 : foyer rural – rue du Saint Suaire (ancienne commune Cadouin - 24480) 0003 : mairie – le Bourg de Paleyrac (ancienne commune Paleyrac – 24480)	3	Annexe 26
Le Fleix	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : salle René Chauvin – 1, place Raymond Chaudou (24130)	1	
Le Lardin-Saint-Lazare	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001* : salle des fêtes – 1, rue des Fêtes (24570) 0002 : école – 6, rue du Château (24570)	2	Annexe 27
Le Pizou	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : mairie – place du Sénateur Eymery (24700)	1	
Léguillac-de-l'Auche	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : salle des fêtes – 18, rue de l'Oie (24110)	1	
Lembras	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001* : salle des fêtes – 203, rue de la Mairie (24100) 0002 : salle des fêtes – 203, rue de la Mairie (24100)	2	Annexe 28
Lempzours	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 35, route des Châtaigniers (24800)	1	
Les Coteaux Périgourdins	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001* : salle du conseil – 112, route des Pins (ancienne commune Chavagnac – 24120) 0002 : salle des fêtes – 46, place de l'Église (ancienne commune Grèzes – 24120)	2	Annexe 29
Les Eyzies	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001*: salle communale – 8, avenue de la Préhistoire (ancienne commune les Eyzies de Tayac-Sireuil – 24620) 0002: mairie – 141, route de Carpe Diem (ancienne commune Manaurie – 24620) 0003: mairie – 122, chemin des Lavandières (ancienne commune de Saint Cirq – 24260)	3	Annexe 30
Les Farges	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 130, route des Bambous (24290)	1	
Les Lèches	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-02	0001 : mairie – 52, place du Dolmen (24400)	1	
Limeuil	Sarlat	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 43, rue du port (24510)	1	
Limeyrat	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie − 5, place du 1er avril 1944 (24210)	1	
Liorac-sur-Louyre	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 12, place de la Mairie (24520)	1	
Lisle	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Liberté (24350)	1	
Lolme	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 127, route des Peyrouliers (24540)	1	
Loubejac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 7, route du Bourg (24550)	1	
Lunas	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : mairie – 94, place de l'Esplanade (24130)	1	
Lusignac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 3956, route du Périgord Vert (24320)	1	
Lussas-et-Nontronneau	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 1229, route de la Croix de la Victoire (24300)	1	
Manzac-sur-Vern	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : mairie – 575, avenue des Résistants (24110)	1	
Marcillac-Saint-Quentin	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 1000, route Jules Ferry (24200)	1	
Mareuil en Périgord	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001*: salle des fêtes – 32, rue du Repaire (24340) 0002: mairie – 2, place Edmonde Gury (ancienne commune Puyrenier – 24340) 0003: mairie – 1, place de la Mairie (ancienne commune Les Graulges – 24340) 0004: mairie – 562, rue de la Figure d'Henri IV (ancienne commune Beaussac – 24340) 0005: mairie – 4003, rue de la Laiterie (ancienne commune Saint-Sulpice-de-Mareuil – 24340) 0006: salle polyvalente – 39, route de Rudeau (ancienne commune Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier – 24340) 0007: salle polyvalente – 5, place de If Egise Saint Pierre (ancienne commune Vieux Mareuil – 24340) 0008: salle des fêtes – 2, rue de la Salle des fêtes (ancienne commune Monsec – 24340) 0009: mairie – 850, route du Notaire des Maisons (ancienne commune Léguillac de Cercles – 24340)	9	Annexe 31
Marnac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 86, route de la Peyre (24220)	1	
Marquay	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes – route de Benives (24620)	1	
Marsac-sur-l'Isle	Périgueux	COULOUIEIX-CHAMIERS	24-01	0001*: maison du Temps Libre – 95, route de Bordeaux – Parc des Bernardoux (24430) 0002: Diapason – 89, route de Bordeaux (24430) 0003: école maternelle – 10, rue des Écoles (24430)	3	Annexe 32
Marsalès	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 1063, route de Beaumont (24540)	1	
Mauzac-et-Grand-Castang	Bergerac	LALINDE	24-02	0001* : salle des fêtes – 55, route de Pech Brut (commune ancienne Mauzac – 24150) 0002 : mairie annexe – 70, rue de la Mairie (commune ancienne Grand-Castang – 24150)	2	Annexe 33
Mauzens-et-Miremont	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 147, route du Bourg (24260)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Mayac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 46, route de la Mairie (24420)	1	
Mazeyrolles	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 2, place de la Mairie (24550)	1	
Ménesplet	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001* : mairie – 10, rue de la République (24700) 0002 : ancienne école – 21, rue de la République (24700)	2	Annexe 34
Mensignac	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : salle des fêtes – 1, espace Louis Conte (24350)	1	
Mescoules	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 8, route du Bois de Miaudane (24240)	1	
Meyrals	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 29, rue du Pilier (24220)	1	
Mialet	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 24, place du Chapiteau (24450)	1	
Milhac-de-Nontron	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 2, avenue du Parc (24470)	1	
Minzac	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 15, rue des Cantons (24610)	1	
Molières	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 45, rue Notre Dame (24480)	1	
Monbazillac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – le Bourg (24240)	1	
Monestier	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 8, rue du Gourmet (24240)	1	
Monfaucon	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : mairie – 73, allée de la Mairie (24130)	1	
Monmadalès	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – route du bourg (24560)	1	
Monmarvès	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 15, route du Moulin (24560)	1	
Monpazier	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 24, rue Notre Dame (24540)	1	
Monplaisant	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 13, route de la Lenotte (24170)	1	
Monsac	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 33, route de la Mairie (24440)	1	
Monsaguel	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 804, route de l'Ancienne école (24560)	1	
Montagnac-d'Auberoche	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 211, route des Crêtes (24210)	1	
Montagnac-la-Crempse	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : salle des fêtes – 151, route de la Grange (24140)	1	
Montagrier	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place pierre Jean Daniel (24350)	1	
Montaut	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 1500, route de Bellevue (24560)	1	
Montazeau	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 59, place Jean Souchet (24230)	1	
Montcaret	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001*: salle des fêtes – 8, rue de la Villa Gallo-Romaine (24230) 000 2 : salle des fêtes – 8, rue de la Villa Gallo-Romaine (24230)	2	Annexe 35
Montferrand-du-Périgord	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : bibliothèque – 421, route de Saint-Romain (24440)	1	
Montignac-Lascaux	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001*: salle des fêtes - 1, place Elie Lacoste (24290) 0002: salle des fêtes - 1, place Elie Lacoste (24290)	2	Annexe 36
Montpeyroux	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 1, place Louis Lavaud (24610)	1	
Montpon-Ménestérol	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001*: école élémentaire – 2, rue de Verdun (24700) 0002 : école élémentaire – 2, rue de Verdun (24700) 0003 : école élémentaire – 2, rue de Verdun (24700) 0003 : école élémentaire – 2, rue de Verdun (24700) 0005 : école élémentaire – 2, rue de Verdun (24700) 0005 : école de Ménestérol – 33 bis, rue Paul Emile Victor (24700) 0006 : école de Ménestérol – 33 bis, rue Paul Emile Victor (24700) 0007 : foyer municipal – 5, rue du Duc de Sully (24700)	7	Annexe 37
Montrem	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001 : salle polyvalente Jean Ferrat – 10, place du 8 mai 1945 (24110)	1	
Mouleydier	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 6, rue Daude Lagrave (24520)	1	
Moulin-Neuf	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-02	0001 : salle polyvalente – 1, avenue d'Aquitaine (24700)	1	
Mussidan	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001*: mairie – 80, rue de la Libération (24400) 0002: mairie – 80, rue de la Libération (24400)	2	Annexe 38
Nabirat	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 87, place de la Halle (24250)	1	
Nadaillac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 165, rue de la Salle des fêtes (24590)	1	
Nailhac	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – place Sylvain Floirat (24390)	1	
Nanteuil-Auriac-de- Bourzac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 15, rue du Maréchal Ferrant (24320)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Nantheuil	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 5, place de la Fontaine (24800)	1	
Nanthiat	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 1413, route du Meunier (24800)	1	
Nastringues	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle des fêtes – 24, route du Moulin de Maravaux (24230)	1	
Naussannes	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 9, rue des Écoles (24440)	1	
Négrondes	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 1, place Basbayon (24460)	1	
Neuvic	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001* : centre multimédia – 6, rue des Frères Pouget (24190) 0002 : centre multimédia – 6, rue des Frères Pouget (24190) 0003 : salle du Sourire – place Jules Ferry (24190)	3	Annexe 39
Nontron	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001*: salle des fêtes – 1, place des Droits de l'Homme (24300) 0002 : salle des fêtes – 1, place des Droits de l'Homme (24300) 0003 : salle des fêtes – 1, place des Droits de l'Homme (24300)	3	Annexe 40
Orliac	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 21, route des Sables (24170)	1	
Parcoul-Chenaud	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001* : mairie – 15, rue de la Mairie (ancienne commune Parcoul – 24410) 0002 : mairie – 1, rue de l'Église (ancienne commune Chenaud – 24410)	2	Annexe 41
Paulin	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 61, place du Marché (24590)	1	
Paunat	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 47, ruelle Roger Barnalier (24510)	1	
Paussac-et-Saint-Vivien	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 5, place de la Mairie (24310)	1	
Pays de Belvès	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001*: mairie – 6, place de la Liberté (24170) 0002 : mairie – 1, le Bourg (ancienne commune Fongalop - 24170) 0003 : mairie – 1, le bourg (ancienne commune Saint-Amand-de-Belvès – 24170)	3	Annexe 42
Payzac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 1, allée de la Promenade (24270)	1	
Pazayac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 33, rue des Écoles (24120)	1	
Pechs-de-l'Espérance	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001*: mairie – 1, place de la Mairie (ancienne commune Peyrillac-et-Millac – 24370) 0002: mairie – 1392, route de la Porte du Périgord (ancienne commune Cazoules – 24370) 0003: mairie – 11, place Fernand Lafon (ancienne commune Orliaguet – 24370)	3	Annexe 43
Périgueux	Périgueux	PERIGUEUX-1 / PERIGUEUX-2	24-01	0001*: mairie – 23, rue du Président Wilson (24000) 0002: mairie – 23, rue du Président Wilson (24000) 0003: mairie (entrée par rue Duguesclin) – 23, rue du Président Wilson (24000) 0004: complexe de la Filature – 15, chemin des Feutres du Toulon (24000) 0005: complexe de la Filature – 15, chemin des Feutres du Toulon (24000) 0006: complexe de la Filature – 15, chemin des feutres du Toulon (24000) 0007: complexe de la Filature – 15, chemin des feutres du Toulon (24000) 0009: pôle socio-culturel et silature – 15, chemin des feutres du Toulon (24000) 0009: pôle socio-culturel et sportif de Clos-Chassaing – 66, boulevard Ampère (24000) 0010: pôle socio-culturel et sportif de Clos-Chassaing – 66, boulevard Ampère (24000) 0011: pôle socio-culturel et sportif de Clos-Chassaing – 66, boulevard Ampère (24000) 0012: service Éducation Enfance Jeunesse (ancienne maison de l'Emploi) – 10, avenue Georges Pompidou (24000) 0013: service Éducation Enfance Jeunesse (ancienne maison de l'Emploi) – 10, avenue Georges Pompidou (24000) 0014: gymnase – rue des Chaudronniers (24000) 0015: gymnase – rue des Chaudronniers (24000) 0016: gymnase – rue des Chaudronniers (24000) 0017: gymnase – rue des Chaudronniers (24000) 0018: gymnase – 49, boulevard Bertran de Born (24000) 0020: gymnase – 49, boulevard Bertran de Born (24000) 0021: mairie – 23, rue du Président Wilson (24000)	21	Annexe 44
Petit-Bersac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, rue du Marquis de Nattes (24600)	1	
Peyrignac	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : garderie – 1 bis, place de la Mairie (24210)	1	
Peyzac-le-Moustier	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 1370, route de la Préhistoire (24620)	1	
Pezuls	Bergerac	LALINDE	24-04	0001 : salle des fêtes – 1, place de la Fraternité (24510)	1	
Piégut-Pluviers	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 39, rue de la Libération (24360)	1	
Plaisance	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 47, route d'Issigeac (24560)	1	
Plazac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle polyvalente Robert Delbary – 91, allée des Prunus (24580)	1	
Pomport	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 24, route Edmond Rostand (24240)	1	
Pontours	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 147, route de la Borgne (24150)	1	
Port-Sainte-Foy-et- Ponchapt	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001* : salle des fêtes - 5, rue Simone Veil (33220) 0002 : salle des fêtes - 5, rue Simone Veil (33220) 0003 : mairie annexe - 16, place Augustin Mourguet (ancienne commune Ponchapt - 33220)	3	Annexe 45
Prats-de-Carlux	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 20, route des Prunus (24370)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Prats-du-Périgord	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 134, rue des Fontaines (24550)	1	
Pressignac-Vicq	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 13, chemin du Rouet (24150) 0002 : mairie annexe – place de l'Église (ancienne commune Vicq – 24150)	2	Annexe 46
Preyssac-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 491, impasse Barradis (24160)	1	
Prigonrieux	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001*: mairie – 1, place du Groupe Loiseau (24130) 0002 : espace socio-culturel – 5, place du Groupe Loiseau (24130) 0003 : espace socio-culturel – 5, place du Groupe Loiseau (24130) 0004 : espace socio-culturel – 5, place du Groupe Loiseau (24130)	4	Annexe 47
Proissans	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes – route du Puits (24200)	1	
Queyssac	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 54, route du Bourg (24140)	1	
Quinsac	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 15, place Simone Veil (24530)	1	
Rampieux	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 278, route de l'Église (24440)	1	
Razac-d'Eymet	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 185, rue de la Mairie (24500)	1	
Razac-de-Saussignac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 34, place Saint Barthélémy (24240)	1	
Razac-sur-l'Isle	Périgueux	COULOUIEIX-CHAMIERS	24-01	0001*: foyer rural – 2, place Roger Gauthier (24430) 0002: foyer rural – 2, place Roger Gauthier (24430)	2	Annexe 48
Ribagnac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 20, route de la Mairie (24240)	1	
Ribérac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001*: espace André Malraux - place Pradeau (24600) 0002 : espace André Malraux - place Pradeau (24600) 0003 : espace André Malraux - place Pradeau (24600)	3	Annexe 49
Rouffignac-de-Sigoulès	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 25, route de l'Église (24240)	1	
Rouffignac-Saint-Cernin- de-Reilhac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001* : salle des fêtes – 1, esplanade de la Liberté (24580) 0002 : salle des fête – 25, impasse de l'École (ancienne commune Saint-Cernin-de-Reilhac – 24580)	2	Annexe 50
Rudeau-Ladosse	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie - 624, route de la Chapelle (24340)	1	
Sadillac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 36, route du Soleil Levant (24500)	1	
Sagelat	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 3, parc de l'Abbaye Saint Géraud (24170)	1	
Saint Aulaye-Puymangou	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001 : mairie – 9, rue du Docteur Hippolyte Lacroix (24410)	1	
Saint Privat en Périgord	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001 : salle des fêtes – 26, route de Saint Antoine (24410)	1	
Saint-Agne	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 110, rue de la Fontaine (24520)	1	
Saint-Amand-de-Vergt	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 80, place de la Mairie (24380)	1	
Saint-André-d'Allas	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24200)	1	
Saint-André-de-Double	Périgueux	RIBERAC	24-01	0001 : mairie – 129, le Bourg (24400)	1	
Saint-Antoine-de-Breuilh	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001* : salle des fête J. Baret – place Montaigne (24230) 0002 : salle des fête J. Baret – place Montaigne (24230)	2	Annexe 51
Saint-Aquilin	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 114, rue des Cailloux (24110)	1	
Saint-Astier	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001* : salle du conseil municipal – 2, avenue Jules Ferry (24110) 0002 : école maternelle – 1, place Bébéar (24110) 0003 : centre culturel / salle de restauration – 5, rue Amiral Courbet (24110) 0004 : centre culturel / hall d'exposition – 5, rue Amiral Courbet (24110)	4	Annexe 52
Saint-Aubin-de-Cadelech	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 29, impasse de la Mairie (24500)	1	
Saint-Aubin-de-Lanquais	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 62, route Samuel Pozzi (24560)	1	
Saint-Aubin-de-Nabirat	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 56, route de l'Occitanie (24250)	1	
Saint-Avit-de-Vialard	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 1, place de l'Église (24260)	1	
Saint-Avit-Rivière	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 4, place de la Source (24540)	1	
Saint-Avit-Sénieur	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 12, place Léo Testut (24440)	1	
Saint-Barthélemy-de- Bellegarde	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : mairie – 240, rue du Potier (24700)	1	
Saint-Barthélemy-de- Bussière	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 73, place de la Liberté (24360)	1	
Saint-Capraise-d'Eymet	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – 278, rue de l'Ancienne École (24500)	1	
Saint-Capraise-de-Lalinde	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 14, route de Sarlat (24150)	1	
	L				1	1

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Saint-Cassien	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 250, impasse du Bourg (24540)	1	
Saint-Cernin-de-l'Herm	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 33, rue du Tambour (24550)	1	
Saint-Cernin-de-Labarde	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – le bourg (24560)	1	
Saint-Chamassy	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – place des Festivitats (24260)	1	
Saint-Crépin-d'Auberoche	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001 : mairie / salle des fêtes – 50, allée du Colonel Arnaud Beltrame (24330)	1	
Saint-Crépin-et-Carlucet	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 136, route du Poujol (24590)	1	
Saint-Cybranet	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1208, route de la Vallée du Céou (24250)	1	
Saint-Cyprien	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 4, place Jean Ladignac (24220)	1	
Saint-Cyr-les-Champagnes	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	3 0001 : salle polyvalente – 126, route de Payzac (24270)		
Saint-Estèphe	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : espace Socio-culturel - 74, place de l'Ancien Presbytère (24360)	1	
Saint-Étienne-de- Puycorbier	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 8, route du Mémorial (24400)	1	
Saint-Félix-de-Bourdeilles	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 56, rue Saint Martin (24340)	1	
Saint-Félix-de-Reillac-et- Mortemart	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 2044, route d'Eybènes (24260)	1	
Saint-Félix-de-Villadeix	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 1, place André Marcel Marty (24510)	1	
Saint-Front-d'Alemps	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle de réunion Anie Stern – 43, place du 8 mai 1945 (24460)	1	
Saint-Front-de-Pradoux	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes – 3, place de la République (24400)	1	
Saint-Front-la-Rivière	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 53, place Louis Moreau (24300)	1	
Saint-Front-sur-Nizonne	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 259, route des Termes (24300)		
Saint-Geniès	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 163, rue du Pré des Combes (24590)	1	
Saint-Georges-Blancaneix	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	24-02 0001 : mairie – 99, route de la République (24130)		
Saint-Georges-de- Montclard	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 71, route du Pré Parau (24140)	1	
Saint-Géraud-de-Corps	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	24-02 0001 : mairie – 89, impasse de la Mairie (24700)		
Saint-Germain-de-Belvès	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	4-04 0001 : salle des fêtes – place de la Liberté (24170)		
Saint-Germain-des-Prés	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle du conseil municipal – 19, place de la Libération (24160)		
Saint-Germain-du- Salembre	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle annexe – rue des écoles (24190)		
Saint-Germain-et-Mons	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : mairie – 14, rue René Guérin (24520)	1	
Saint-Géry	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : maire – 4472, route des Pèlerins (24400)	1	
Saint-Geyrac	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001 : mairie – 127, route du Plateau (24330)	1	
Saint-Hilaire-d'Estissac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 13, route du Bourg (24140)	1	
Saint-Jean-d'Ataux	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes – 57, rue Saint-Fiacre (24190)	1	
Saint-Jean-d'Estissac	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – le Bourg (24140)	1	
Saint-Jean-de-Côle	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle des fêtes – 5, rue de la Mairie (24800)	1	
Saint-Jory-de-Chalais	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle des fêtes – 1, place François Mitterand (24800)	1	
Saint-Jory-las-Bloux	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 1588, route du Bois des Amours (24160)	1	
Saint-Julien-de-Lampon	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : salle des fêtes – 62, route de l'Occitanie (24370)	1	
Saint-Julien-Innocence- Eulalie	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 1699, route du Château d'Eau (24500)	1	
Saint-Just	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 100, rue de l'Église (24320)	1	
Saint-Laurent-des- Hommes	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 1, rue de la Mairie (24400)	1	
Saint-Laurent-des-Vignes	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : salle des fêtes – 49, rue de la Caudalie (24100)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Saint-Laurent-la-Vallée	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 116, place du 18 mars 1794 (24170)	1	
Saint-Léon-d'Issigeac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 81, route de Castiollonnes (24560)	1	
Saint-Léon-sur-l'Isle	Périgueux	SAINT-ASTIER	24-01	0001*: mairie – 2, route de La Lande (24110) 0002: maison des associations – 2, route de la Gare (24110)	2	Annexe 53
Saint-Léon-sur-Vézère	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 11, ruelle du Valat (24290)	1	
Saint-Louis-en-l'Isle	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des expositions – 1, rue de Compostelle (24400)	1	
Saint-Marcel-du-Périgord	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 1, place du Cambalou (24510)	1	
Saint-Marcory	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – le bourg (24540)	1	
Saint-Martial-d'Albarède	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – place du 11 novembre (24160)	1	
Saint-Martial-d'Artenset	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : école – le bourg (24700)		
Saint-Martial-de-Nabirat	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : foyer rural – 1, rue Grande Rue (24250)	1	
Saint-Martial-de-Valette	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 1, place du 19 mars 1962 (24300)	1	
Saint-Martial-Viveyrol	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, place Daniel Lemonie (24320)	1	
Saint-Martin-de- Fressengeas	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 67, place de l'Église (24800)	1	
Saint-Martin-de-Gurson	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle des fêtes – place de la Mairie (24610)	1	
Saint-Martin-de-Ribérac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 9, place Marc Duranthon (24600)	1	
Saint-Martin-des-Combes	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 36, route des Hameaux (24140)	1	
Saint-Martin-l'Astier	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle polyvalente – 21, route des Vignerons (24400)	1	
Saint-Martin-le-Pin	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 38, route du Grand Village (24300)		
Saint-Mayme-de-Péreyrol	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 20, route des Mérovingiens (24380)		
Saint-Méard-de-Drône	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 11, boulevard Eugène Le Roy (24600)		
Saint-Méard-de-Gurçon	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 88, rue de l'Église (24610)	1	
Saint-Médard-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 1, place du 19 mars 1962 (24160)	1	
Saint-Médard-de- Mussidan	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001*: salle du conseil – 3 bis, rue de la Mairie (24400) 002 : maison des associations – 3 bis, rue de Piqueynat (24400)		Annexe 54
Saint-Mesmin	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001: salle d'accueil – place Charles Sarlandie (24270)		
Saint-Michel-de-Double	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 198, avenue Auguste Chastanet (24400)	1	
Saint-Michel-de- Montaigne	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 1023, route Michel Eyquem de Montaigne (24230)	1	
Saint-Michel-de-Villadeix	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 141, route de l'Hôtel de ville (24380)	1	
Saint-Nexans	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : salle Emile Sarazac – 200, route du Bourg (24520)	1	
Saint-Pancrace	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, place Marcel Martinot (24530)	1	
Saint-Pantaly-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 56, rue du Pont (24160)	1	
Saint-Pardoux-de-Drône	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 6, route des Noyeraies (24600)	1	
Saint-Pardoux-et-Vielvic	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – le bourg (24170)	1	
Saint-Pardoux-la-Rivière	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001*: mairie – 1, rue du Docteur Pierre Millet (24470) 0002 : mairie – 1, rue du Docteur Pierre Millet (24470)	2	Annexe 55
Saint-Paul-de-Serre	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24380)	1	
Saint-Paul-la-Roche	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle polyvalente – 212, rue Serpentine (24800)	1	
Saint-Paul-Lizonne	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 262, chemin des Écoliers (24320)	1	
Saint-Perdoux	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 160, route de Sadillac (24560)	1	
Saint-Pierre-d'Eyraud	Bergerac	PAYS DE LA FORCE	24-02	0001 : foyer municipal – 2, route de la Marchande (24130)	1	
Saint-Pierre-de-Chignac	Périgueux	ISLE-MANOIRE	24-04	0001 : mairie – 75, place Général de Gaulle (24330)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Saint-Pierre-de-Côle	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : salle des fêtes – 50, place des Tilleuls (24800)	1	
Saint-Pierre-de-Frugie	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 159, rue du Bourdon des Pélerins (24450)	1	
Saint-Pompont	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – le bourg (24170)	1	
Saint-Priest-les-Fougères	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 32, route de la Carrière (24450)	1	
Saint-Rabier	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 3, promenade de Prioula (24210)	1	
Saint-Raphaël	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle des fêtes – 26, rue des Forges (24160)	1	
Saint-Rémy	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 507, route Jules Ferry (24700)	1	
Saint-Romain-de- Monpazier	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 745, route de Boussac (24540)	1	
Saint-Romain-et-Saint- Clément	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 309, route des Combes (24800)	1	
Saint-Saud-Lacoussière	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : foyer rural – 17 bis, rue des Écoles (24470)	1	
Saint-Sauveur	Bergerac	BERGERAC-2	24-02	0001 : salle des fêtes – place de la Mairie (24520)	1	
Saint-Sauveur-Lalande	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-01	0001 : mairie – 1841, route des Forgerons (24700)	1	
Saint-Seurin-de-Prats	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle municipale – 5, route de Prats (24230)	1	
Saint-Séverin-d'Estissac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes – 1, place de la Mairie (24190)	1	
Saint-Sulpice-d'Excideuil	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 137, route de Thiviers (24800)	1	
Saint-Sulpice-de- Roumagnac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle du conseil – 10, place St Sulpice (24600)	1	
Saint-Victor	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle James Dedier – 1, place Paul Rouchaud (24350)		
Saint-Vincent-de- Connezac	Périgueux	RIBERAC	24-01	0001 : salle des fêtes – 1, avenue du Moulin à Vent (24190)	1	
Saint-Vincent-de-Cosse	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 436, route de Monrecour (24220)	1	
Saint-Vincent-Jalmoutiers	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001 : mairie – le bourg (24410)		
Saint-Vincent-le-Paluel	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 17, place Pr Jean Lassner (24200)		
Saint-Vincent-sur-l'Isle	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 15, rue des Gours (24420)		
Saint-Vivien	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 1, place Amédée Ferrier (24230)	1	
Sainte-Croix	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 2, rue Jean Delpit (24440)	1	
Sainte-Croix-de-Mareuil	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – 10 place de Sainte Croix de Mareuil (24340)	1	
Sainte-Eulalie-d'Ans	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des associations – 150, place de la République (24640)	1	
Sainte-Foy-de-Belvès	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 1, le Barbel (24170)	1	
Sainte-Foy-de-Longas	Bergerac	LALINDE	24-04	0001 : salle des fêtes – 2029, route des Moulins (24510)	1	
Sainte-Mondane	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 220, route de Mondane (24370)	1	
Sainte-Nathalène	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes – place du 8 mai 1945 (24200)	1	
Sainte-Orse	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 2, place de la Mairie (24210)	1	
Sainte-Radegonde	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salles des fêtes – 24, Roquepine Route d'Issigeac (24560)	1	
Sainte-Trie	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-03	0001 : salle des fêtes – 23, place Monteil Laurent (24160)	1	
Salagnac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – le bourg (24160) 0002* : mairie annexe – place Albert Delsuc, cité de Clairvivre (24160)		Annexe 56
Salignac-Eyvigues	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24590)	1	
Salles-de-Belvès	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : salle des fêtes - 1, route du Bourg (24170)	1	
Salon	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : salle des fêtes – 31, route de l'Église (24380)	1	

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Sanilhac	Périgueux	ISLE-MANOIRE / PERIGORD CENTRAL	24-04	0001*: mairie – 2, rue de la Mairie (ancienne commune Notre Dame de Sanilhac – 24660) 0002: salle polyvalente – route Notre Dame des Vertus (ancienne commune Notre Dame de Sanilhac – 24660) 0003: groupe scolaire des Cébrades – 2, rue des Écoles (ancienne commune Notre Dame de Sanilhac – 24660) 0004: mairie – 47, route de Notre Dame de Sanilhac (ancienne commune Marsaneix – 24750) 0005: mairie – 402, route de Breuilh (ancienne commune Breuilh – 24380)	5	Annexe 57
Sarlande	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 173, rue du Stade (24270)	1	
Sarlat-la-Canéda	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001*: centre culturel / salle Paul Eluard / salle n°1 – rue Gaubert (24200) 0002: centre culturel / salle Paul Eluard / salle n°2 – rue Gaubert (24200) 0003: centre culturel / cafétaria – rue Gaubert (24200) 0004: école de La Canéda / salle n°1 – 144, avenue de la Canéda (24200) 0005: école de La Canéda / salle n°2 – 144, avenue de la Canéda (24200) 0006: collège la Boëtie – 2, rue Gabriel Tarde (24200) 0007: collège la Boëtie – 2, rue Gabriel Tarde (24200) 0008: école Jules Ferry / salle n°1 – boulevard Eugène Leroy (24200) 0009: école Jules Ferry / salle n°1 – boulevard Eugène Leroy (24200)	9	Annexe 58
Sarliac-sur-l'Isle	Périgueux	TRELISSAC	24-03	0001 : maison des services et associations - 16, rue du Monument (24420)	1	
Sarrazac	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : mairie – 34, place de la Mairie (24800)	1	
Saussignac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 1, impasse de la Mairie (24240)	1	
Savignac-de-Miremont	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 899, route des Écoliers (24260)	1	
Savignac-de-Nontron	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 1145, route de Savignac (24300)	1	
Savignac-Lédrier	Nontron	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001*: mairie – 2, route de Juillac (24270) 0002: mairie annexe – 24, rue d'Aquitaine (ancienne commune La Chapelle – 24270)	2	Annexe 59
Savignac-les-Églises	Périgueux	ISLE-LOUE-AUVEZERE	24-03	0001 : salle d'animation – 1, rue Jean Mazaudou (24420)	1	
Sceau-Saint-Angel	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 620, route Henri Gauthier (24300)	1	
Segonzac	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : mairie – 1, rue de la Mairie (24600)	1	
Sergeac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : ancienne mairie – 219, route de Castel Merle (24290)	1	
Serres-et-Montguyard	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle des fêtes – le bourg (24500)	1	
Servanches	Périgueux	MONTPON-MENESTEROL	24-03	0001 : mairie – 49, route du Grand Chêne (24410)	1	
Sigoulès-et-Flaugeac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle de Justice et de Paix – 40, route d'Uffer (24240)	1	
Simeyrols	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 47, route du Bourg (24370)	1	
Singleyrac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : salle du foyer – 6, place du Fondissou (24500)	1	
Siorac-de-Ribérac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24600)		
Siorac-en-Périgord	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 4, impasse des Terrasses (24170)	1	
Sorges et Ligueux en Périgord	Périgueux	THIVIERS	24-03	0001*: salle des fêtes – 2, avenue Jean Chateaureynaud (ancienne commune Sorges – 24420) 0002 : salle des fêtes – 72, place de l'Abbaye (ancienne commune Ligueux – 24460)	2	Annexe 60
Soudat	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 143, route des Écoliers (24360)	1	
Soulaures	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 132, route des Biches (24540)	1	
Sourzac	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : salle des fêtes – 2001, avenue Simone Veil (24400)	1	
Tamniès	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes Yvon Crouzel – 47, place de l'École (24620)	1	
Teillots	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 51, place de l'Ancienne école (24390)	1	
Temple-Laguyon	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 1, place de l'Église (24390)	1	
Terrasson-Lavilledieu	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001*: salle des fêtes – 1 bis, rue Jean Rouby (24120) 0002: salle des fêtes – 1 bis, rue Jean Rouby (24120) 0003: salle des fêtes – 1 bis, rue Jean Rouby (24120) 0004: salle des fêtes – 1 bis, rue Jean Rouby (24120) 0005: salle annexe – 475, avenue Robert Faure (commune ancienne Lavilledieu – 24120)	5	Annexe 61
Teyjat	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : salle des fêtes – 1421, route du Dolmen (24300)	1	
Thénac	Bergerac	SUD-BERGERACOIS	24-02	0001 : mairie – 11, rue de la Forge (24240)	1	
Thenon	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : salle des fêtes – 5, place Jean Jaurès (24210)	1	
Thiviers	Nontron	THIVIERS	24-03	0001* : mairie – 44, rue du Général Lamy (24800) 0002 : mairie – 44, rue du Général Lamy (24800) 0003 : mairie – 44, rue du Général Lamy (24800)	3	Annexe 62

Commune	Arrondis- sement	Canton	Circonscri- ption	Adresse BV	Nombre BV	Péri- mètre
Thonac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 18, allée de Platanes (24290)	1	
Tocane-Saint-Apre	Périgueux	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001* : salle des fêtes – 2, square Joan Pau Verdier (24350) 0002 : salle des fêtes – 2, square Joan Pau Verdier (24350)	2	Annexe 63
Tourtoirac	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – 1, place Jean-Luc Sirieix (24390)	1	
Trélissac	Périgueux	TRELISSAC	24-01	0001*: mairie – place Napoléon Magne (24750) 0002 : école élémentaire Émile Zola – rue Émile Zola (24750) 0003 : école élémentaire Émile Zola – rue Émile Zola (24750) 0004 : école maternelle Claudine Gerbeau – 4, rue des Charmilles (24750) 0005 : maison de Quartier des Romains – 2, chemin des Écoliers (24750) 0006 : école élémentaire des Maurilloux – 4, rue des Charmilles (24750) 0007 : maison de quartier de Charriéras – 8, rue du Claud-Fardeix (24750)	7	Annexe 64
Trémolat	Bergerac	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : salle polyvalente – 61, place du Grenier (24510)	1	
Tursac	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : mairie – 1, place de la Mairie (24620)	1	
Urval	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 21, place Léon Poirier (24480)	1	
Val de Louyre et Caudeau	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001*: salle de la Halle – 5, place du Marché aux Truffes (ancienne commune Sainte-Alvère – 24510) 0002: salle de convivialité – 75, route des Sarments (ancienne commune Saint-Laurent-des-Bâtons – 24510) 0003: mairie – 2, chemin de Ronde (ancienne commune Cendrieux – 24380)	3	Annexe 65
Vallereuil	Périgueux	VALLEE DE L'ISLE	24-01	0001 : mairie – 3, route Val de Fontpeyre (24190)	1	
Valojoulx	Sarlat	VALLEE DE L'HOMME	24-04	0001 : salle des fêtes – 134, rue du Bourg (24290)	1	
Vanxains	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 4, route du Treil (24600)	1	
Varaignes	Nontron	PERIGORD VERT NONTRONNAIS	24-03	0001 : mairie – 1291, route de Terres Rouges (24360)	1	
Varennes	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : salle des fêtes – 64, route des Coustals (24150)	1	
Vaunac	Nontron	THIVIERS	24-03	0001 : mairie – 19, place de la Mairie (24800)	1	
Vélines	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : salle polyvalente – 66, Grand Rue (24230)		
Vendoire	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : salle des fêtes – 2, place de la Mairie (24320)		
Verdon	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 63, route de Faux (24520)	1	
Vergt	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 3, place Charles Mangold (24380)		
Vergt-de-Biron	Bergerac	LALINDE	24-02	0001 : mairie – 2314, route Al Vèrn (24540)	1	
Verteillac	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 121, avenue d'Aquitaine (24320)	1	
Veyrignac	Sarlat	TERRASSON-LAVILLEDIEU	24-04	0001 : mairie – 35, route des Prunus (24370)	1	
Veyrines-de-Domme	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 10, route du Bourg (24250)	1	
Veyrines-de-Vergt	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-04	0001 : mairie – 68, rue Sainte-Marie (24380)	1	
Vézac	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : salle des fêtes – 1, place Régis Magnol (24220)	1	
Villac	Sarlat	HAUT PERIGORD NOIR	24-04	0001 : mairie – le bourg (24120)	1	
Villamblard	Périgueux	PERIGORD CENTRAL	24-02	0001 : mairie – 1, avenue Édouard Dupuy (24140)	1	
Villars	Nontron	BRANTOME EN PERIGORD	24-03	0001 : salle des fêtes – place de l'Église (24530)	1	
Villefranche-de-Lonchat	Bergerac	PAYS DE MONTAIGNE ET GURSON	24-02	0001 : mairie – 1, place de la Liberté (24610)	1	
Villefranche-du-Périgord	Sarlat	VALLEE DORDOGNE	24-04	0001 : mairie – 45, route de Besse (24550)	1	
Villetoureix	Périgueux	RIBERAC	24-03	0001 : mairie – 126, rue de la Mairie (24600)	1	
Vitrac	Sarlat	SARLAT-LA-CANEDA	24-04	0001 : mairie – 2, place Marc Tréfeil (24200)	1	

^{*} BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR

ANNEXE B

PÉRIMÈTRES DES BUREAUX DE VOTE POUR LES COMMUNES DE DORDOGNE AYANT PLUSIEURS BUREAUX DE VOTE

Annexe n°1 (1/2): Agonac

Bureau de vote N°1 MAIRIE 4 avenue de la Beauronne AVENUE DE LA BEAURONNE

CHEMIN DE BEAUROUCHOU HAUT

RUE DE BERBESSOU ROUTE DES ETANGS

ROUTE DE CHÂTEAU L'EVÊQUE CHEMIN DE BORIE DES CAILLOUX

RUE DU CHAI

CHEMIN DE BUFFIER CHEMIN DE CHANTEGREL CHEMIN DES COMBES **CHEMIN DE THOUARD**

RUE DE LA CROIX DES CHASSÉS

CHEMIN DE FONCERIVE CHEMIN DE FONTROUBADE CHEMIN DE GALINGAUD ROUTE D'EYVIRAT **ROUTE DE GOURJOU**

RUE DU CHAI

CHEMIN DE HAUTE FAYE IMPASSE DE LA MOTHE **IMPASSE DE LA POSTE ROUTE DES ÉTANGS CHEMIN DES COMBES** CHEMIN DE LA FORÊT AVENUE DE LA BEAURONNE

ROUTE BLANCHE

ROUTE DE SAINT FRONT D'ALEMPS

ROUTE D'EYVIRAT

ROUTE DE CHÂTEAU L'EVÊQUE ROUTE DE LA VALLÉE DU MARET

CHEMIN DE LAMOURE

ROUTE DE SAINT FRONT D'ALEMPS

CHEMIN DU PEY CHEMIN DU PEYRAT

ROUTE DE LA VALLÉE DU MARET

CHEMIN DU VIGNAUD CHEMIN DU TOUBLANC **ROUTE DES ÉTANGS** CHEMIN DES COMBES **RUE DE BERBESSOU ROUTE DES REBIÈRES CHEMIN DU MARET**

ROUTE DE CHÂTEAU L'EVÊQUE

ROUTE DE BOURDEILLES ROUTE DES ÉTANGS ROUTE DE PARADOL PASSAGE DU BAILLY PASSAGE SALSEYRON **ROUTE DE BRANTÔME** PLACE DE L'ORMEAU PLACE DU XI NOVEMBRE PLACE DU BAILLY PLACE DU PETIT SOL

PROMENADE DES SAULES RUE DU PUY DE PINOU CHEMIN DE PUYBLANC CHEMIN DE PUYCHASSIER

PLACE ST ROCH

CHEMIN DE PUYJALA CHEMIN DE PUYLAURAUD AVENUE DE BRANTÔME

ROUTE DE BRANTÔME **ROUTE D'EYVIRAT RUE D'AGONAT**

RUE D'ALBY DE FAYARD

RUE D'ALMUNIA DE SAN JUAN

RUE DE BERBESSOU

RUE DE LA FONTAINE DE BEZAN IMPASSE DE COUGOUZAC RUE DE COUGOUZAC

RUE DE LA CHAPELLE

RUE DE LA CROIX DES CHASSÉS

RUE DE LA GARE RUE DE LA MARINE RUE DE L'HOSPITAL **RUE DES JARDINS RUE DES MERCIERS RUE DES PORTES RUE DES ROCHERS RUE DES VIGNES RUE DU 19 MARS RUE DU CALVAIRE RUE DU CHAI** RUE DU CHÂTEAU **RUE DU COMMERCE**

RUE DU PUY DE PINOU **RUE PALENCHART RUE RIPAGUAY RUE SALSEYRON** RUELLE DE L'ORMEAU

RUE DU MARCHÉ

RUELLE ELIE DE BOURDEILLES

RUELLE FROTAIRE RUELLE GROLHIER RUE DU 19 MARS 1962 SQUARE DU 08 MAI 1946 CHEMIN DU TOUBLANC CHEMIN DE LA FORÊT VENELLE DU CHÂTEAU VENELLE DU COMMERCE VENELLE DU PETIT SOL VENELLE DU ROCHER

CHEMIN DE VEYNAS

Bureau de vote N° 2- MEDIATHEQUE

10 avenue de la Beauronne

CHEMIN DE BOIS DE CHABAN ROUTE DE BORIE VIEILLE **ROUTE DE BOSQUELY ROUTE DE BOURBOU ROUTE DU LABROUSSE ROUTE DES BROUDISSOUX**

CHEMIN DE CHABERLIN **ROUTE DES PILES** CHEMIN DE CHAULY CHEMIN DE COUYÈS CHEMIN DE GALABERT **ROUTE DES PILES**

CHEMIN DE LA FEUILLADE CHEMIN DU BAS VAURE **ROUTE DU HAUT VAURE** CHEMIN DE GALABERT **CHEMIN DU CROS ROUTE DES PILES** CHEMIN DE CHABERLIN **ROUTE DE LABROUSSE ROUTE DU LAC LAGRAULE** CHEMIN DE LÂGE

ROUTE DE LANNERIE CHEMIN DE LASCOULEYRIAS CHEMIN DE LASCHEYSSIAS **ROUTE DE POULIQUET**

ROUTE DE SORGES CHEMIN DU CLAUZELOU ALLÉE DU CLUZEAU HAUT CHEMIN DU CLUZEAU BAS **ROUTE DU CLUZEAU** CHEMIN DU CROS

ROUTE D'AGONAC CHEMIN DE LA SCIE IMPASSE DU LYONNET BAS **ROUTE DU LYONNET ROUTE DU PIGNER BAS** ALLÉE DU PIGNER HAUT CHEMIN DE PUYDEGAND **ROUTE DU TIMBRE** CHEMIN DU VAURE

ROUTE DES CADAGNES ROUTE D'AGONAC ROUTE DES GENÊTS ALLÉE DES GONDIES **CHEMIN DES GONDIES ROUTE DE POULIQUET ROUTE DES PILES** CHEMIN DU BAS VAURE **ROUTE DES PILES CHEMIN DU CROS ROUTE DE SORGES CHEMIN DE MIRLANDOIS** CHEMIN DE MONTAUBAN **ROUTE DE SORGES**

CHEMIN DE PETIT SANET **ROUTE DE SORGES ROUTE DE POULIQUET**

Annexe n°1 (2/2): Agonac

CHEMIN DE PUYDEGAND CHEMIN DE PUYPOUZI RUE DES ACACIAS ALLÉE DES TAMARIS ALLÉE DES JASMINS RUE DES CYTISES

RUE DES GENEVRIERS

RUE LOUIS CATOIRE

RUE DU STADE

CHEMIN DE LA RUFFINIE

ROUTE DE SALEUIL

CHEMIN DE SANET

ROUTE DE SANET

CHEMIN DE THOUARD

ROUTE DES PILES

ROUTE DE VIROLAS

RUE DES ARTISANS

CHEMIN DU PETIT BOIS

Annexe n°2: Bassillac et Auberoche

BUREAU 1 - CONVIUNE HISTORIQUE DE BASSILLAC

CHEMIN DE COUBREGEAY CHEMIN DE JARJALESSE CHEMIN DE L'ALAMBIC CHEMIN DE LA COMBE CHEMIN DE LA FRONTIE CHEMIN DE LA PARAYE CHEMIN DE LA RESISTANCE CHEMIN DE POUCHARDIN CHEMIN DES CHARRETTES CHEMIN DES CHATIGNOLES CHEMIN DES FAUCHERIES CHEMIN DES LAVANDIERES

CHEMIN DES PINS

CHEMIN DES SOUS BOIS IMPASSE DE L AERODROME IMPASSE DE L'ESCALE IMPASSE DE LA ROQUETTE IMPASSE DES OLIVIERS

IMPASSE DU CHATEAU DE ROGNAC

IMPASSE DU CONFLUENT IMPASSE FON D'UZERCHE IMPASSE LE PLANEGE **IMPASSE LEMIGRADE** IMPASSE LES MEYRINAS **ROUTE DE BERNISSOU** ROUTE DE BLIS ET BORN ROUTE DE LA CHABROULIE

ROUTE DE LA JUT ROUTE DE LA RIVIERE **ROUTE DE PETIT ROGNAC ROUTE DES AVIATEURS ROUTE DES BOIS**

ROUTE DES SOMMETS ROUTE DU 16 AOUT 1944 ROUTE DU GUE REDE RUE DE LA GRAVE RUE DE LA GRAVELIERE

RUE DE LA MARE

RUE DES VIEILLES PIERRES

BUREAU 2 - COMMUNE HISTORIQUE DE BASSILLAC

AVENUE FRANCOIS MITTERRAND CHEMIN DE LA BUTTE **CHEMIN DE SANNARD** CHEMIN DE SINGLOU

CHEMIN DES CABANNES CHEMIN DES ROCHES CHEMIN DU LAC PEYAUD CHEMIN DU PAVILLON

IMPASSE DES COMBALOUX

IMPASSE DU MAINE IMPASSE DU TUOUET ROUTE DE BRANCHET ROUTE DE CROUZEN ROUTE DE DANGOU ROUTE DE JAUNOUR ROUTE DE MONTFERRIER **ROUTE DES VALLONS**

ROUTE DU CAMP MERCEDES

RUE DES PRES

BUREAU 3 - COMMUNE HISTORIQUE DE BLIS ET BORN

BUREAU 4 - COMMUNE HISTORIQUE D'EYLLAC

BUREAU 5 - COMMUNE HISTORIQUE DE LE CHANGE

BUREAU 6 - COMMUNE HISTORIQUE DE MILHAC D'AUBEROCHE

BUREAU 7 - COMMUNE HISTORIQUE DE SAINT ANTOINE D'AUBEROCHE

Annexe n°3: Beaumontois en Périgord



BEAUMONTOIS EN PERIGORD

1, rue Romieu

BEAUMONT DU PERIGORD 24440 – BEAUMONTOIS EN PERIGORD Tél.: 05 53 22 30 24 – Fax: 05 53 22 30 05

Email: mairie.beaumontoisenperigord@orange.fr

Beaumontois en Périgord, le 15 juin 2023

PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE DE BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD

- Bureau n° 0001 : Commune déléguée de Beaumont du Périgord, ancienne commune de Beaumont du Périgord (24440)
- Bureau n° 0002 : Commune déléguée de Labouquerie, ancienne commune de Labouquerie (24440)
- Bureau n° 0003 : Commune déléguée de Nojals et Clotte, ancienne commune de Nojals et Clotte (24440)
- Bureau n° 0004 : Commune déléguée de Sainte-Sabine Born, ancienne commune de Sainte-Sabine Born

Le Maire,

Jean-François PIBOYEU

Annexe n°4 (1/6): Bergerac

Canton 1 - Bergerac

Bureau 1

Gymnase Jean MOULIN (Rue des Frères Prêcheurs)

Rue Alberic Cailloux

Rue d'Albret

Rue de l'Ancien Cimetière Rue de l'ancien pont Rue de l'Ancienne Poste

Place Barbacane
Rue Barbacane
Rue Belzunce
Passage Bobinsky
Rue Boileau
Rue Bourbarraud
Rue de la Perche
Rue du Carrefour
Rue du Château
Rue de la Chenevriere

Rue des Conferences

Rue du Colonel de Chadois

Rue Cyrano

Place du Docteur Cayla Impasse Doublet Place Doublet Rue du Dragon Rue des Fargues Rue des Faures Rue Fenelon Place du Feu Rue du Figuier Rue Fonbalquine Rue des Fontaines Place Gambetta Rue Gaudra

Rue du Grand Moulin Rue du Grand Puits

Grand Rue

Rue de la Hallebarde Rue Hippolyte Taine

Rue Jean-Jacques Roussezau

Rue Jouan Place Jules Ferry Rue Jules Ferry Place de la Madeleine

Place Malbec

Place Marche Couvert

Place du Marechal de Lattre de Tassigny

Rue des Mazeaux Rue Merline Rue de la Mirpe Rue de la mission Rue Mitarde Rue Monferrand Rue Mounet Sully Rue du Mourier Rue Neuve d'Argenson

Rue Notre Dame du Château

Place du Palais Rue Paul Bert Place Pelissière Quai de la Pelouse

Place des Petites Boucheries Rue des Petites Boucheries

Place du Port
Rue du Port
Rue des Potiers
Rue du Presbytere
Rue des Recollets
Rue des Ramparts
Rue de la Résistance
Rue des Rois de France

Rue Saint Clar Rue Saint Georges Rue Saint Jacques Rue Saint James Rue Sainte Catherine Quai Salvette Rue Salvine Rue des Savetiers

Place Louis de Labardonnie Rue des Deux Portes Place du Livre de vie Place du Moulin de Piles

Nombre d'électeurs inscrits: 852

Canton 1 - Bergerac

Bureau 2

Gymnase Jean MOULIN (Rue des Frères Prêcheurs) Rue Alexandre Dumas

Rue de l'Alma

Cours Alsace Lorraine Impasse Bargironnette

Rue Baricotte
Place de la Bascule
Rue de la Boetie
Rue Buffon
Rue Cantelauve
Rue des Carmes
Rue Charbonnel
Rue des Charmilles
Rue Conde
Rue de Coulmiers
Rue Desmartis

Rue Desmartis Place des Deux Conils Rue des Deux Conils Rue du Docteur Dugau

Rue du Docteur Maurice Breton

Rue Durou Rue Eugene Leroy Rue Felix Faure Impasse Larue Rue Macerouze

Boulevard Maine de Biran

Rue Mercadil Boulevard Montaigne Place du Petit Sol Rue du Petit Sol

Place du Pont Saint Jean

Rue du Prieuere Saint Martin

Rue Saint Etienne Rue Saint Louis Rue Saint Marc Impasse Saint Martin Rue Saint Martin Rue Saint Paul Rue Turenne Rue Vauban

Boulevard Victor Hugo

Rue Vidal

Place de l'Europe Rue Lajugie

Place Michel Colucci dit Coluche Nombre d'électeurs inscrits : 932

Canton 1 - Bergerac

Bureau 3

Gymnase Jean MOULIN (Rue des Frères Prêcheurs)

Rue des Frères Prêcheurs
Boulevard Beausoleil
Rue Blaise Pascal
Rue Diderot
Rue Didier Daurat
Rue des Frères Prêcheurs

Rue de la Gaiete Rue Garibaldi

Rue Jacques le Lorrain Boulevard Jean Moulin Impasse Marionet Rue Montauriol Rue du Pont Saint Jean Rue Prosper Merimee

Rue du Torrent Rue Valette

Place Xavier Niessen Place Claude Bourdet Allee Waldeck Rousseau

Nombre d'électeurs inscrits : 949

Canton 1 - Bergerac

Bureau 4

Gymnase Jean MOULIN (Rue des Frères Prêcheurs)

Rue des Airelles Rue Albert Camus Impasse des Amandiers

Rue Bergson

Rue Charles Baudelaire Rue des Chataigniers Rue des Chenes

Rue Docteur Pierre Simbat

Rue Ernest Renan
Impasse de Grignan
Impasse Guilhem
Rue Jean-Paul Sartre
La Mouliere
Les Bories Neuves

Rue Marcelin Berthelot

Les Cabannes

Annexe n°4 (2/6): Bergerac Canton 1 - Bergerac

Rue du Marechal Foch Place Maurice Loupias Rue des Ormes Rue du Pas de Bordier

Rue des Peupliers Rue Sevigne

Rue des Trois Frères Cassadou Rue des Trois Frères Leblanc

Rue des Vedelles

Impasse Waldeck Rousseau Rue Waldeck Rousseau Rue Croce Spinelli Rue de la Forge Rue du Foulon Rue de la Maillerie Impasse du Martinet Allée Nadalette Dozido Rue Nelson Mandela Rue Rigobertz Menchu Tum Nombre d'électeurs inscrits: 1008

Canton 1 - Bergerac

Bureau 5

Gymnase Jean MOULIN (Rue des Frères Prêcheurs)

Impasse des Airelles Rue des Amandiers Rue André Maurois Impasse André Messager Avenue Aristide Briand Place Bellegarde Rue Bremontier

Rue Camille Saint Saens Rue Charles Gounod

Rue de la Citadelle Rue Claude Debussy Rue Corneille

Impasse Croce Spinelli Rue Gabriel Faure Rue Georges Martin Rue Henri Dunant Rue de l'Intendance Rue Jean Philippe Rameau

Rue Jules Massenet Rue Jules Verne Rue La Fontaine Rue Lamartine **Avenue Marty** Rue Maurice Ravel Rue Molière Rue Parmentier Rue Paul Pastor

Promenade Pierre Loti Rue Racine

Rue Saint Esprit Impasse Henri Dunant Impasse des Merisiers

Quai du Commandant Louis Bernicot

Impasse des Noisetiers

Nombre d'électeurs inscrits: 927

Bureau 6

Gymnase Roland DUBOS (Allée Jean Vergnon) Rue André Roucou Rue Armand Got Promenade du Barrage

Chemin Rural du Bout des Vergnes

Impasse du Canebal Cansalade Route du Fleix Route de la Force **Fortespine** Franchemont

Gala Rue Georges Brassens

Georges Rue Henri Devier

La Faurie La Mouline Le Barrage Le Pont Roux Les Versannes

Impasse du Moulin de Canselade

Rue Paul Bousquet Rue Paul Langevin Route Pierre Pinson Pont de la Mouline Pont Robert

Route de Montpon

Riviere Saint Onger

Chemin Rural des Versannes

Rue Etienne Trelier

Chemin du Moulin du Saint Onger

Impasse Rouvel

Rue Aron David Wozniak Chemin du Barrage Ouest Route de Borie Basse Rue du Clos de la Mouline Allée des Frères Viguera Route de Georges

Chemin du Pont de la Mouline

Chemin de Pont Robert

Route de Saint Georges de Blancaneix

Chemin de la Saumonerie Impasse du Caudeau Chemin de la Rivière Allée Jean Vergnon

Nombre d'électeurs inscrits : 973

Canton 1 – Bergerac

Bureau 7

Gymnase Roland DUBOS (Allée Jean Vergnon)

La Carbonnou Bel Air Bellevue **Boisse** Borde

Bout des Vergnes

Condat Croux

Galajoux Garrigue Gouyne **Grand Boisse Grand Champ** Grande Gouyne La Beaume La Carbonnière La Chancere La Guevte La Ressegue Le Bernabrot Le Fargeot Le Lardeau

Fevte

Chemin du Petit Rooy Chemin de Puypezac

Puypezac Roov Rosette Touterive **Toutifaut** Chantecaille

Le Tuquet

Petit Chai

Petit Boisse

Chemin de la Chancere Chemin de la Cote de Rosette

Chemin de Croux Chemin de Feyte Chemin des Galajoux Route du Lardeau Chemin de Maurens Route de Mussidan Petit Chemin de Condat Petit Chemin de Guevte Chemin des Pinelles Chemin du Relais Chemin de Bellevue Chemin de Touterive Chemin de Bernabrot

Canton 1 - Bergerac

Bureau 8

Gymnase Roland DUBOS (Allée Jean Vergnon)

Chemin de la Carbonnou

Impasse de Chemin de Croux

Nombre d'électeurs inscrits: 798

Rue Auguste Renoir Rue Beauferrier Impasse Claude Bernard Rue Claude Bernard

Rue Claude Monet Impasse Edgard Degas Impasse Fustel de Coulanges Rue Fustel de Coulanges

Rue Galilée

Rue Jeanne et Yvonne Danias Rue José Maria de Heredia

La Vergnassade

Impasse Urbain le Verrier Rue Leconte de l'Isle

Annexe n°4 (3/6): Bergerac

Les Vedelles Rue Montesquieu Impasse Nicolas Copernic Rue Savorgnan de Brazza Rue Sully Prudhomme Impasse Eric Tabarly Promenade Pierre Privat Nombre d'électeurs inscrits : 818

Canton 1 – Bergerac

Bureau 9

Salle Polyvalente René COICAUD

(Rue Sergent Rey)

Beauplan

Chemin de Beauplan Traverse du Côt

Chemin DU Chäteau de Rosette

Impasse Jacques Pinet

Le Brenil

Impasse Paul Delbrel

Portail Rouge Route de Rosette Sainte Foy des Vignes

Route de Sainte Foy des Vignes

Terme du Rooy Allée du Chenin Blanc

Rue Charles Jeanneret-Gris dit Le

Corbusier

Chemin de Boisse Allée Charles Garnier Chemin des Crètes Rue Edith Piaf

Allée Eugène Viollet le Duc Rue du Fer Servadou Allée Françoise Dolto Rue Johannes Kepler Rue Marcel Mouloudji

Rue Barbara

Rue de la Muscadelle Chemin du Portail Rouge Allée Renée Chassagne Chemin du Rooy

Allée Samuel Henriquet Impasse du Semillon Allée Victor Baltard Allée Victor Horta Impasse des Crétes

Nombre d'électeurs inscrits : 969

Canton 1 – Bergerac

Bureau 10

Salle Polyvalente René COICAUD

(Rue Sergent Rey) Rue Alfred Aubertie Route de la Catte

Caville

Impasse Commandant René Mouchotte Rue du Commandant René Mouchotte

Rue Feytout Jaures La Catte

La Pourcale Le Brandal Rue Leon Blum Impasse Louis Lumiere Rue du Majoral Fournier

Malauger

Impasse du Marechal de Biron

Impasse Maurice Albe

Mont de Nevrat Perenard Petit Jaure Peyroudal **Podestat** Pombonne **Rue Pons** Pont de Caville Rue du Pré Joli

Rouzade

Rue du Sergent Rey

Rue Raymond Labrot

Rue Vernet

Rue Claire et Robert Vautrin

Chemin des Essarts Allée France Fargues Rue Gabriel Forestier Chemin des Jaures Allée Jean Zav Rue Katherine Traissac

Chemin du Mont de Neyrat

Chemin du Perier Chemin du Petit Jaure Chemin de Peyroudal Nord

Chemin du Plantou Rue René Thomas Impasse Robert Coq Rue Robert Coa Rue Roger Salengro Allée de Savinien Route de Villamblard Impasse des Jaures

Nombre d'électeurs inscrits: 857

Canton 1 – Bergerac

Bureau 11

Salle Polyvalente René COICAUD

(Rue Sergent Rey) Pombonne Quest Le Saut Nord Le Saut Ouest

Impasse Auguste Rodin Rue Auguste Rodin Route de la Brunetière

Rue Emile Augier

Impasse François Boieldieu Rue François Couperin Impasse François Rude

Rue Jean Nicot La Brunetière Rue la Bruyère Rue Larochefoucault Impasse Léo Delibes

Les Baures Les Vergnes Rue Lesage

Avenue Marceau Feyry Impasse Paul Dukas Route de Podestat **Rue Saint Simon** Impasse Montesquieu Rue du Bourg de Pombonne

Rue du Coulobre

Chemin du Général Malleterre

Rue de la Gratusse

Impasse du Gue des Bergeres

Chemin de Malauger Rue Merlandou Rue des Peysqueyroux Rue Romy Schneider

Nombre d'électeurs inscrits: 1003

Canton 1 – Bergerac

Bureau 12

Salle Polyvalente René COICAUD

(Rue Sergent Rev) Avenue 108ème R.I. Rue Alfred de Musset Impasse Arthur Honegger Rue Bargironnette Rue Cesar Franck

Rue Edmond Rostand Impasse Edouard Lalo Impasse Emmanuel Chabrier Boulevard de l'Entrepôt Impasse Francis Poulenc Impasse Gabriel Pierne

Rue Georges Bizet

Impasse Gustave Charpentier Rue Honoré de Balzac

Rue Jean-Baptiste Lulli Rue Jean Perrin

Boulevard Joseph Santraille

Rue Malebranche Impasse Mozart Rue Mozart Avenue Pasteur

Rue Pierre et Marie Curie

Rue des Vaures Avenue Wilson Rue Erik Satie

Nombre d'électeurs inscrits : 765

Canton 1 – Bergerac

Bureau 13

Gymnase du TOUNET (Rue Louis Léger Vauthier)

Rue Aida

Rue André Chenier Impasse Bernard Savary

Bonnefond Rue de Bonnefond Avenue de Bordeaux

Rue Carmen

Avenue Charles de Gaulle Rue Charles Maigre Rue Chateaubriand Rue Edmond Michelet

Annexe n°4 (4/6): Bergerac

Rue Faust

Impasse des Frères Nadal Impasse du Général Adeline Impasse Georges Roques Impasse Henri Nicolet Impasse Jean-Louis Gauffre Impasse Jean Dumas

Rue Jean Leydier Jean Vidal La Cavaille La Croze

Impasse la Dame Blanche

La Pélissonne Le Marais Le Petit Caudou Impasse le Roi d'Ys

Impasse les Pêcheurs de Perles

Rue Manon

Impasse Marcel Paul Impasse Maurice Barberey Impasse Maurice Degraeve

Place Roger Mercier Impasse Romeo et Juliette Impasse Samson et Dalila Rue de l'abbé Jean Sigala Promenade Jean Dalba Rue Jean Martheilhe Rue Frederico Garcia Lorca Rue Jean Martheille

Chemin du Merlot
Rue Miguel de Cervantes
Rue Pablo Neruda

Allée Ramon Xuriguera Rue du Docteur Alain Rousseau Impasse de l'Abbé Jean Sigala Nombre d'électeurs inscrits : 955

Canton 1 – Bergerac

Bureau 14

Gymnase du TOUNET (Rue Louis Léger Vauthier)

Rue du 26ème R.I. Impasse de l'Aiglon Rue Alphonse Daudet Rue du Bois Sacré Impasse Chanteclerc Rue Charles de Foucauld Rue du Colonel Fabien Impasse des Deux Pierrots

Rue Fernand Faure

Impasse Gabriel Matignon Rue Guillaume Loiseau

Place Henri 4
Rue Henri Boyer
Boulevard Henri Sicard
Rue Jean Giono
Rue Jean Rey
Le Petit Clairat

Rue du Marechal Joffre Rue du Marechal Leclerc Rue du Marechal Lyautey Rue de la Marseillaise Rues des Musardises

Naillac

Impasse Paul Cezanne Rue Pierre Palut Rue Raimu

Rue Remy Desplanches Impasse des Romanesques

Impasse Roxane Rue Saint Exupéry

Rue Fernand Constantin dit Fernandel

Impasse Jean Giono Allée Maria Calas Allée Maurice Bejart

Allée de la Princesse Lointaine

Impasse Raimu Rue Rudolf Noureev Rue Vincent Van Gogh

Nombre d'électeurs inscrits : 911

Canton 1 – Bergerac

Bureau 15

Gymnase du TOUNET (Rue Louis Léger Vauthier)

Bridet Nord Les Maurigoux Ouest Rue Alain Fournier Rue Louis Léger Vauthier Rue Arnaut Daniel

Aux Tailladis

Rue Bertrand de Born

Bridet Coly

Rue du Combal

Impasse Elias Fonsalada Impasse Frédéric Mistral Rue Frédéric Mistral Rue Gérard de Nerval Impasse des Grenouillets Rue Guillaume Apollinaire Impasse La Flute Enchantée

Le Tounet Les Maurigoux Rue Marcel Pagnol Rue Olympe de Gouges

Rue Passerieux Avenue Paul Doumer

Pompeyrie

Rue du Président Salvador Allende

Rue Sail d'Escola Impasse Siron Rue du Tounet Chemin du Coly Rue Jean Ferrat Rue Josephine Baker Rue Simone Signoret Rue Yves Montand

Nombre d'électeurs inscrits : 1012

Canton 2 – Bergerac

Bureau 16 (centralisateur)

MAIRIE (19 rue Neuve d'Argenson)

Avenue du 108ème R.I.

Rue André Jouanel Impasse Bost Rue Candillac

Rue Carnot
Rue des Cordeliers
Rue Dieudonne Costes
Rue du Docteur Barraud

Rue Duguesclin Rue Emile Vieillefond Rue Eugene Fromentin

Rue de la Gendarmerie

Impasse Georges Fonsegrives

Rue Gustave Flaubert

Square Jean et Gaby Pierre-Bloch

Rue Junien Rabier Rue Lakanal Rue Malbec Rue Mergier

Rue Neuve d'Argenson Rue du Périgord

Place Philippe de Gunsbourg

Place du Pont

Rue du Professeur Pozzi Rue Prosper Faugere Boulevard de Varsovie Boulevard Victor Hugo Rue Villeneuve

Avenue Wilson Place André Javerac Allée Sainte Barbe

Rue du Lieutenant-Colonel Arnaud

Beltrame

Nombre d'électeurs inscrits : 920

Canton 2 - Bergerac

Bureau 17

Gymnase de l'ALBA (Rue Albert Thomas)

Rue Albert Thomas
Rue Ambroise Pare
Rue Anatole France
Rue Andre Theuriet
Boulevard Auguste Comte
Rue Benjamin Constant

Rue Berlioz

Rue Clément Marot Rue du Docteur Beylot Rue des Docteurs Vizerie

Rue Emile Zola
Rue Guilbaud
Place Guynemer
Impasse Henri Poincare
Rue Henri Poincare
Rue Joachim du Bellay
Rue Jules Michelet
Rue Laplace
Rue Lavoisier
Rue de la Libert »
Rue Maurice Barat
Boulevard de Monbazillac
Rue Nungesser et Coli
Rue Pierre de Ronsard

Piquecailloux

Impasse Pierre Prevot

Annexe n°4 (5/6): Bergerac

Rue du Professeur Testut
Rue Rolland Garros
Rue Rosa Luxembourg
Rue Toulouse Lautrec
Rue Villechanoux
Rue Henry Guirmandie
Boulevard Katherine Traissac
Nombre d'électeurs inscrits : 876

Canton 2 – Bergerac

Bureau 18

Gymnase de l'ALBA (Rue Albert Thomas)

Rue d'Alembert Campréal Boulevard Chanzy Rue Davout Rues Descartes

Rue du Docteur Simounet

Rue Elisée Reclus Rue Hoche Rue Jeanne d'Arc La Pommeraie Rue le Bret

Impasse Louis Braille Rue Maillebois

Rue du Maréchal Fayolle

Rue du Parc

Rue de la Pommeraie Rue du Quatorze Juillet

Rue Ragueneau

Impasse Rodolphe Bruzac Rue Rodolphe Bruzac Rue Théophile Gautier Avenue de Verdun Rue Verlaine Rue de la Victoire Impasse des Lauriers Rue des Lauriers

Nombre d'électeurs inscrits: 996

Canton 2 – Bergerac

Impasse de Verdun

Bureau 19

Gymnase de l'ALBA (Rue Albert Thomas)

Le Saut Est
Rue Albert Boyer
Impasse des Anémones
Rue Beaumarchais
Rue des Camelias
Rue Camille Jullian
Rue des Coquelicots
Rue des Dahlias
Rue du Docteur Roux
Impasse Emile Counord
Rue Etienne Dolet
Impasse des Glycines

Rue Guizot

Rue Guy de Maupassant Rue des Hortensias Rue Jean Charcot La Moulette Le Saut Les Cotes Les Farcies Rue des Lilas Rue Louis Belin Rue des Lys

Rue de la Maladrerie Avenue Marceau Feyry Rue du Marechal Bugeaud Rue des Marguerites Metairie des Vergnes Rue des Mimosas Rue du Muguet Rues des Myosotis Avenue Pasteur Rue Pechadergue Impasse des Pervenches Rue des Primevères

Rue du Bourg de Pombonne Nombre d'électeurs inscrits : 940

Canton 2 – Bergerac

Bureau 20

Rue des Roses

Rue Victor Duruy

Rue des Violettes

Gymnase de l'ALBA (Rue Albert Thomas)

Pombonne Nord Pombonne Sud Rue Albert Claveille Allée André Lévéque

Beaupotail

Impasse du Berger Rue de Campréal

Rue du Capitaine Faisandier Boulevard Charles Garraud

Corbiac

Rue des Côtes de Péxharmant

Rue Denis Papin Rue de l'Ecole de l'Alba Route des Farcies

Impasse Georges Braque Impasse Georges Rouault Rue Gilbert Privat Allée des Grands Ducs

Rue Gustave Eiffel
Place Henri Matisse
Impasse des Hulottes
Rue Jean Lurcat
Impasse Jean Macé
Rue Jean Macé
La Briasse
La Métairie
La Tour
L'Alba

Rue Léon Hennebique

Les Blanquies Les Costes Les Gilets

Le Libraire

Rue Maurice Utrillo Rue Maurice Vlaminck Rue des Mesanges Chemin de la Fondaurade

Rue Monge

Avenue Pablo Picasso Impasse Paul Gauguin

Pécharmant Peyrelevade Pique Marty

Rue du Professeur Calmette

Impasse Raoul Dufy
Route de Sainte Alvere
Rue du Sergent Allard
Zone Industrielle
Rue Jean Brun
Allée Lucien Videau
Boulevard Albert Claveille
Route des Cabernets
Route de Corbiac
Allée Fernand Cousteille

Chemin du Haut de Pécharmant

Voie Gutenberg

Route du Libraire
Rue Lucie Aubrac
Chemin de la Metairie
Chemin de Peyrelevade
Boulevard des Poudriers
Allée de la Lisiere du Parc
Chemin de la Briasse
Chemin de la Cressonniere
Nombre d'électeurs inscrits: 948

Canton 2 – Bergerac

Bureau 21

Salle Jean Barthe

(Rue du Professeur Jean Barthe)

Les Maurigoux Est Rue de l'Espinassat Place Barbacane Rue Barbacane

Rue du Professeur Jean Barthe

Rue Berggren Rue Boileau

Impasse des Bouvreuils

Rue de la Butte Rue du Carrefour Rue des Chais Rue des Champs Rue des Colibris Place de la Dordogne Rue de la Faiencerie Impasse des Fauvettes

Rue Fenelon

Rue Ferdinand de Labatut

Rue Foncivade Rue de la Fonderie

Impasse du Général Delestraint Rue du Général Delestraint Rue Georges Clémenceau

Rue du Gue

Boulevard Henri Sicard Rue Jean Meneret

La Beylive

La Metairie Neuve

Annexe n°4 (6/6): Bergerac

La Merille
Rue Lacapelle La Sabatière

Le Prince L'Alba de Lespinassat

La Graulet

Les Marquets
Rue Lesparee
Le Combal
Impasse des Loriots
Boulevard Louis Pimont
Rue du Loup
Le Petit Brousse
Place de la Madeleine
Rue du Maréchal Joffre
Rue du Maréchal Juin
Le Serant
Avenue Paul Doumer
Les Brandines

Rue du Maréchal Joffre Rue du Maréchal Juin Avenue Paul Doumer Avenue Paul Painlevé Les Brandines Rue Paul Petit Les Grandes Reges Quai de la Pelouse Les Meynoudes Impasse des Perdrix Les Renards Rue Pierre Moulinier Lespinassat Impasse de la Planche Malsarat Rue Saint Michel Rue Millet Rue Sainte Marie Moulin Blanc Rue Sainte Marthe Pintouquet Rue Saline Planquetorte Vallade Roumanières

Boulevard Voltaire Saint Christophe Impasse Voltaire **Rue Turgot** Rue des Albizias Villac Chemin de Bridet Allée Bernard Charbonneau Allée de la Cerisaie Chemin de Bramefan **Route Emile Lhotellier** Impasse des Charmes Impasse des Marquets Chemin du Coly Allée du Prince Avenue du Combal Allée René Dumont Chemin de la Faurille

Place de Repentigny

Chemin de la Gelade

Rue René Grenier

Rue Georges Marchal

Nombre d'électeurs inscrits : 1009

Chemin de la Graulet

Allée Jacqueline Auriol

Canton 2 – Bergerac

Bureau 22

Voie Jean Mermoz

Salle Jean BARTHE

Route de Pantouquet

(Rue du Professeur Jean Barthe)

Route Paul Abadie

Bridet Est Chemin de Pintouquet
Bridet Sud Impasse des Cédres
Aérodrome de Roumanières Chemin de port de Clautre

Route d'Agen Chemin de Rouvelade Promenade de l'Alba Chemin de la Sabatière Rue Albert Garrigat Route de Saint Christophe Barramier Route de Saint Nexans Allée Beau Rivage Chemin de la Salamandre Beulaygues Voie Sarah Bernhardt Rue Bonnat Chemin des Sardines Chemin du Terme Rue Bouguereau

Brousse Chemin du Triton
Rue Charles Gonthier Voie Valleton Neveu
Rue Clairat Chemin de Villac
Clautre Chemin de Beulaygues
Conty Chemin du Bourdil
Rue Gustave Charrier Chemin des Brandines

La Castagnade Allée du Commissaire Felix Landry

La Castagnade Allee du Commissaire Felix Landry

La Conne Chemin de Pantouquet

La Faurille <u>Nombre d'électeurs inscrits</u> : 936

La Gelade

La Boule

11 sur 93

Chemin de la Castaniade

Annexe n°5 (1/4): Boulazac Isle Manoire

Bureau n°1

Mairie annexe de la cité Bel Air –

Boulazac

- Boulazac Isle Manoire

Rue du Luxembourg

Rue des Belges

Rue Lindbergh

Rue des Loisirs

Rue de la Louisiane

Route de Lyon

Rue du maryland

Rue du Missouri

Rue du Pavillon

Rue Jean Pierre

Rue Jean Pompier

Impasse de la Somme

Rue de la Somme

Rue du Texas

Rue de Vauquois

Impasse Antoine Deschamps

Rue Antoine Deschamps

Rue Jean Desplat

Rue Jean Dupuis

Rue Edison

Rue de Floride

Impasse Franklin

Rue Franklin

Rue de la Garenne

Rue des Hollandais

Rue des Jardins

Rue John Kennedy

Place Marcel LABROT

Rue Roger D'Abadie

Rue des Alsaciens

Rue des Bains

Rue Bonvoisin

Rue Branly

Rue de Californie

Rue du Canada

Boulevard du petit Change

Rue Guillaume Chapdeville

Rue de Chicago

Rue Edison prolongée

Bureau de vote n°2

Hôtel de Ville Agora – Boulazac

Boulazac Isle Manoire

Impasse du Verger

Rue André Rodriguez

Impasse Vincent Le Goff

Rue de la Liberté

Rue du 19 mars 1962

Rue Gaston Monmousseau

Rue Gérard Philipe

Rue Gaston Monmousseau - Résidence

Les Bruvères

Rue Charles Schwartz

Avenue Jean Jaurès

Rue de Landry

Rue Marcel Lavignac

Rue Max Barel

Impasse Dolet Blanchou

Avenue Edouard Boisserie

Impasse de la Brégère

Rue Danièle CASANOVA

Lieu-dit Sainte Hélène

Avenue de la Fraternité

Place Léon Blum

Rue Jeanne Vigier

Rue Pierre Bérégovoy

Rue Martin Luther King

Rue Flora Tristan

Rue du Souvenir Français

Chemin du Cros

Rue Jean-Louis Barrault

Avenue François Mitterrand

Rue Simone Signoret

Bureau n°3

Hôtel de Ville Agora – Boulazac

- Boulazac Isle Manoire

Rue Frida Kahlo

Route de Lyon

Rue Louise Michel

Impasse Monplaisir

niipasse Monpiaisii

Rue Jean Moulin

Rue Pablo Neruda

Rue Raymonde

Rue George Sand

Rue Jules Vallès

Impasse des Violettes

impasse des viole

Rue Henri Wallon

Rue Albert Camus Rue Frédéric Chopin

Rue Pierre Cot

Avenue Paul Vaillant Couturier

Rue Yves Farges

Rue Edmonde Roux

Rue Georges Joyeux

Route d'Atur

Impasse Beauregard

Impasse des Bleuets

Route de Peychaudou

Lieu-dit Beauregard

Impasse des Châtaigniers

Rue Olympe de Gouges

Rue Victor Schoelcher

Chemin des Merles

Rue de Pey Harry

Rue Yves Farges prolongée

Rue Françoise Dolto

Rue des Mésanges

Rue Lucie Aubrac

Bureau n°4

Hôtel de Ville Agora – Boulazac

Place Jean Paul Sauvignat

Chemin du Camping

Résidence Agora du Manoire

Impasse Félix Leclerc

Avenue du 8 mai 45 Val de Marsicou

Rue Guy Moquet

Chemin des Grands Chênes

Impasse Edith Piaf

Impasse de la Résistance

Avenue de la résistance

Rue Marguerite DURAS

Impasse Paul Celan

Impasse Alfred de Vigny Avenue Henri de Cumond

Rue André Faure

Route de la Filolie

Impasse Pierre Reverdy

Espace Agora

Espace Daniel Balavoine

Impasse Andrée Chédid

Route de la Petite Borie

Rue Joséphine Baker Impasse Barbara

Route des grands Chênes

Chemin des Combes

Route du Frondal

Lieu dit le Lac Mayou

Avenue de la Fraternité

Avenue des Droits de l'Enfant

Le Pontet Chemin du Manoire

Impasse Bonnabeau

Le Bourg

Route du Branchier

Résidence Le vieux Bourg

Le Branchier

Espace Le Vielleux

Parc Biebbiena

Chemin du Château d'eau

Chemin de la Clairière

Chemin des Bois

Lesparat

Chemin de la Résistance

Rue Simone de Beauvoir

Chemin de la Source

Avenue François Mitterrand Chemin des Pins

<mark>Bureau n° 5</mark> Hôtel de Ville Agora – Boulazac

Hotel de ville Agora –

<mark>- Boulazac Isle Manoire</mark>

Rue Albert Londres
Avenue Louis Lescure

Chemin de Grande Maison

Rue Francis Patrouillaud

Rue Henry Deluc

Rue Germinal Worms Route Combe Neuve

Rue Ambroise Croizat

Rue Yvon Delbos

Rue Majoral Fournier Avenue Benoit Frachon

Rue Suzanne Lacorre

Annexe n°5 (2/4): Boulazac Isle Manoire

Impasse Salvador Allende Rue Salvador Allende Route de Beauchaud Avenue Firmin Bouvier Chemin Yves Bancon Rue Colette Besson Chemin de Beauchaud Lieu-dit La Fontaine Lieu-dit Lamoura Rue Emile du Chatelet

Poulignac

Impasse Denis Diderot
Allées Yves Guéna
Lieu-dit la Rénolphie
Chemin du Vessat
Lieu-dit le Caran
Lieu-dit Château Landry
Résidence Galaxie
Chemin de Polignac
Rue Jean Lajoinie
Impasse des Jardiniers
Lieu-dit le Branchet

Impasse Francis Patrouillaud

Avenue Marcel Paul

Chemin de Lamoura

Rue Robert Doisneau
Rue Nicéphore Niepce
Rue Abel Gance
Impasse Félix Nadar
Impasse Jean Renoir
Impasse Robert Bresson
Impasse Jacques Tati
Rue Ernest Régnier
Rue Alice Milliat
Rue Jean Pierre Timbaud

Rue Pierre Martin Rue Alfred Nobel

Impasse Roger Marche Rue André Mauvignier Rue Jean Paul Beugnot Rue Auguste Delaune Rue Marcel Cerdan Rue Maurice Trintignant Impasse Camille Combescot

Rue René Desmaison

Bureau de vote n°6

Hôtel de Ville Agora – Boulazac Boulazac Isle Manoire

Rue Jean Givord

Chemin du vent des Cimes Impasse Roger Mazeau Impasse du Semeur Rue Roger Ranoux Rue Vincent Province Rue Sanson ROCHE Rue Clara ZETKIN Chemin de la nuit étoilée

Chemin de la fluit étolle Chemin du sans Souci Rue Vincent Van Gogh Rue Fernand Léger Rue Fédérico Garcia Lorca

Rue Jean Lurçat
Rue Pablo Picasso
Rue Elsa Triolet
Rue Jean Vilar
Rue Simone Veil
Chemin de Jaunour
Impasse Paul Eluard
Route de Jaunour
Chemin du Semeur
Rue des Tournesols
Résidence Lou Cantou
Rue Sabourdy
Lieu-dit Les Roches

Rue Sabourdy
Lieu-dit Les Roches
Lieu-dit Bareyrou
Chemin des Bruges
Chemin du Suchet
Allée Charlotte Serre
Chemin de l'Etang
Avenue Hélène Boucher
Rue Marcel Roubenne

Bureau n°7

Salle des Fêtes d'Atur -Boulazac Isle Manoire Route de Laborde Allée Marie Laurencin Impasse Romain Gary

Route du Grand Dague La Lebreterie Petit Dague Rue de la Fontaine Rue Alfred de Musset

La Mazardie

Rue Charles Beaudelaire

La Teylat

Route des Paillers

Raubaly

Impasse Bertran de Born

Route du Pic

Impasse Françoise Sagan

La Chaumerie Laforet Lamy La Meynardie

La Meynardie Impasse La Fourtie

Lagarde

Rue Alphonse Lamartine

Bourassou Route de Lardidie Les Paillers

Impasse Marcel Pagnol Impasse saint Exupéry

Rue Colette Grand Chabannier

La Teyla Moureque

Rue Marguerite Yourcenar Impasse du Mourland Impasse Edgar Allan Poe Rue Joachim du Bellay Impasse Marie Curie Quatre Routes Le Breuilh

Impasse Kahil Gibran Impasse de la Gamarde

Rue Ronsard Clos de Combe La Borie Laborde

Route du Breuilh Route de Saint Laurent Moulin à vent

Avenue Général Brunet

Dague

Impasse Jean de la Fontaine Impasse Niki de saint Phalle Impasse du Mourèque Impasse Christine de Pizan Impasse Christian Allard Rue Edmonde Charles Roux Impasse Françoise Sagan Impasse Puyforain Impasse de la Fayardie Rue Rosa Parks

Bureau de vote 8

Salle des fêtes d'Atur -Boulazac Isle Manoire

Baradis

Rue Alphonse Lamartine

Route de Palem Route de Puycorbeau Impasse Eugénie Sue Impasse Romy Schneid

Impasse Romy Schneider Impasse Germaine Tillion Impasse François Mauriac Rue Suzanne Valadon

Les Catinières

Palem

Rue F.R. Chateaubriand Impasse Pierre Corneille Impasse La Bruyère Impasse Mozart Impasse Emile Zola Rue François Mitterrand Route de Pommiers

Puycorbeau Fayardie

Impasse Jean Racine Petites Terres

Le Cros

Impasse J. JUVENAL Petit Chabanier Val d'Atur Rue E. Le Roy Rue Voltaire

Impasse Edmond Rostand

La Grange

Le Bourg

Route de Pommier

Bagnac

Annexe n°5 (3/4): Boulazac Isle Manoire

Leypanlanderie Route du Vessat

Raclet

Farode

Impasse Frédéric Mistral Impasse Edouard Glissant

Les Rivailles Impasse André Gide Le Lac Blanc Lafaye

Route des Rivaillous

Moreau Le Pavillon La Brande Le Therme Route de Lafaye Caussade Civadou

Chemin des Eglantiers
Impasse des Noyers
Impasse de Puyforian
Impasse Mélina Meycouri
Impasse Anne Franck
Impasse des Petites terres
Impasse de la Grange
Route de Raclet
Impasse du Lac Blanc

Rue Marcel Pagnol Impasse Leila Alaoui Route des Anges Allée de Bagnac Route Sarah Bernhardt

Impasse Rosa Bonheur Route du Breuilh Impasse Maria Callas Impasse des Catinières Impasse de Caussade

Impasse du Civadou Route du Clos de Combe

Impasse Sonia DELAUNAY Impasse Maria Deraisme

Bureau de vote n°9

Salle Des Fêtes de St Laurent Sur Manoire

Boulazac Isle Manoire
 Impasse Frédéric Bataille
 Impasse Philippe Soupault

Georges Brassens Route Louis Aragon Route René Char Impasse Louisa Paulin Route Jacques Brel Impasse Claude Roy Impasse Paul Valery Impasse Pierre Menanteau

Alain Bosquet

Impasse Anna De Noaille Impasse Louise Vilmorin Impasse Robert Desnos

Madeleine Ley Le Poureix Trou D'Angou Malivert Le Chatang

Porte Corgne Basse Faye Les Jeannettes Les Bouqueries La Faye

Le Sorbier

Impasse Theophile Gautier

Le Bouc
Puy Grand
Leymarie
Lotissement Piscine
Jacques Prevert
Impasse Des Noyers
La Lebretterie
Meyrinas

Niversac
Pont De Niversac
Bas Malivert
La Tremouille
Laurent
Victor Hugo
Grand Font
Bas Marcheix
La Daudie
Le Marcheix

Le Bourg St Laurent Sur Manoire

Le Branchet

Guillaume Apollinaire Le Ranquet

Basse Daudie Giratou Des Ecoles Les Chaputs

St Laurent Sur Manoire

Thevy

Maison Blanche Fontaine Cordelière

Martin Luther King St Laurent Sur

Manoire
Avenue Franconi
Fournier Lacharmie
Route Maurice Carême
Boulevard Kennedy
Les Bas Chaputs
Ferdinand Dupuy

Ferdinand Dupuy
Du 19 Mars
Arthur Rimbaud
La Croix Rouge
4 Rue Ferdinand Dupuy

Jean Baptiste D
Paul Verlaine

Paul Verlaine
Jean Jaurès
Puy Forain
Rue Du 8 mai
Brouquet
Antoine Gadaud
Route Marsaneix

Le Petit Maine

Tristan Dereme Tristan Corbiere

Impasse Lucie Delarue-Mardrus Impasse Eugène Guillevic Impasse Henri Michaux

Impasse Marie De Heredia

Jean Ferrat

Impasse Jules Romain
Georges Moustaki
Impasse Louis Guillaume
Impasse Magali Noel
Impasse Blaise Cendrars
Route Boris Vian
Impasse Francis Carco
Route Jean Cocteau
Impasse Jean Tardieu
Route Maurice Fombeure
Impasse Paul Claudel
Impasse Louison Bobet
Route Tristan Klingsor

Impasse Alphonse Daudet Rosemonde Gérard Impasse Stéphane Mallarmé Impasse Gérard De Nerval Impasse Des Vignes

Impasse Léo Ferré

Impasse Raymond Queneau Impasse Jules Laforgue

Impasse Jacques Charpentreau

Bureau n°10

Mairie annexe de st Marie de Chignac -

Boulazac Isle Manoire

Clavieras Les Seguinies La Bourgearie Taboury Bas La Rolandie La Plantisse

Le Cros Ste Marie De Chignac

La Valelie La Petite Celerie La Roche La Fouillouse Les Fieux Le Lac Noir

Bois Grand Vignoble

Les Bories Sept Fonts Avenue Pie

Avenue Pierre Bonnefond

Le Taboury La Petite Roche Le Capelot La Petite Borie Petite Fontaine Du Cros

Le Moulin De La Ledre Flageat Puy Baudy

Le Bourg Ste Marie De Chignac

La Fontaine Du Cros

Les Guillous Perinet

Les Galeges

Annexe n°5 (4/4): Boulazac Isle Manoire

Les Rivières Basses

La Bruge

La Forge

Peycru

Bas Flageat

Les Baysses

Claviérias Ouest

La Fontaine De La Daudie

La Rebiere

Claviérias Est

Antoine De St Exupéry

Route Jean Rameau

Avenue Pierre Bonnefond

Impasse D'Andrimont

Chemin De La Belle Vue

Chemin Blanc

Chemin De La Bourgearie

Chemin Le Bourrut

Route De Brive

Route Buissonnière

Route De Claviérias

Route Des Écoliers

Chemin Des Forêts De La Daudie

Route De La Forge

Chemin Des Galèges

Route Groupe Gardette

Chemin De Lo B'oria

Route Maurice Faure

Route De La Mothe

Chemin De Peycru

Route Du Pont Noir

Chemin Des Prairies

Chemin Du Puy

Chemin De Puy Audy

Route du 4 Mars 1944

Chemin Des Randonneurs

Route De La Rolandie

Chemin des Sapins

Route de Sarlat

Chemin Des Sept Fonts

Route Du Taboury

Impasse De La Tranquillité

Chemin Des Vignerons

Annexe n°6 (1/3): Brantôme en Périgord

BVB 1 BRANTOME

allée henri IV 1

avenue de Périgueux 1

avenue Dessalles Quentin 1

avenue Docteur Devillard 1

avenue du 8 mai 1945 1

avenue du mûrier 1

chemin de la hierce 1

chemin des écoles 1

chemin des rosiers 1

chemin du chambarot 1

chemin du vert galant 1

chemin Frédéric Mistral 1

impasse Abadie 1

impasse Abbé Audierne 1

impasse Aliénor 1

impasse Auguste Rodin 1

impasse Beaumarchais 1

impasse Colette 1

impasse de bellevue 1

impasse de combe curade 1

impasse de la pêcherie 1

impasse de lamourier 1

impasse de peyredon 1

impasse de puy nadal 1

impasse de puyclaud 1

impasse de subreroches 1

impasse de vigneyras 1

impasse des dames Galantes 1

impasse des jarisses 1

impasse des nadauds 1

impasse Dessalles Quentin 1

impasse d'incombas 1

impasse du clos de meygnot 1

impasse du clos du prieur 1

impasse du Docteur Denis 1

impasse du gué coligny 1

impasse du minage 1

impasse du Moulin de Thermes 1

impasse du tout blanc 1

impasse Ernestine Sirine Réal 1

impasse faye les catalots 1

impasse Gambetta 1

impasse Gustave Guillaumet 1

impasse Jules Verne 1

impasse las grézillas 1 impasse le mas 1

impasse Louise Labé 1

place d'Albret 1

place de la jeunesse 1

place du champ de foire 1

place du marché 1

place Olivier Roy 1

quai Bertin 1

route Antoine de Saint-Exupéry (0 à 1780) 1

route d'Amenot (0 à 700) 1

route de la fontaine d'amour 1

route de la grave (1501 à 2900) 1

route des grands thèves 1

route du minotier 1

route du moulin de lombraud 1

route Emile Zola 1

Route Gustave Flaubert (0 à 3500) 1

rue Antoine Gadaud 1

rue Brigade Rac 1

rue Bugeaud 1

rue Camille Claudel 1

rue Carnot 1

rue Commando Valmy 1

rue de bimbillou 1

rue de la Boétie 1

rue de l'hôpital 1

Rue des anciens Combattants d'Algérie

Tunisie Maroc 1

rue du cuvier 1

rue Gambetta 1

rue Georges Bussière 1

rue Georges Sand 1

rue Georges Saumande 1

rue Jean Secret 1

rue Jean Sicaire Dardan 1

rue Joussain 1

rue lacouture 1

rue Montaigne 1

rue Pasteur 1

rue Paul Lunaud 1

Rue Puyjoli de Meyjounissas 1

rue Rachel 1 rue Rigadin 1

rue thiers 1

rue veuve Rigaudie 1

rue Victor Hugo 1

rue Viollet le Duc 1

BVB 2 BRANTOME

allée de puymarteau 2

allée des roches 2

avenue André Maurois 2

avenue d'Angoulême 2

avenue des martyrs 2

avenue Pierre de Bourdeilles 2 boulevard Charlemagne 2

boulevard Coligny 2

chemin Auguste Comte 2

chemin de beaupuy 2

chemin de chez Blanchou 2 chemin de larrac 2

chemin de pauvre terre 2

chemin de puy laurent 2

chemin de puyfournier 2

chemin de sempey 2 chemin du chatenet 2

chemin du haut gourdou 2

impasse de chez Faye 2

impasse de la clairière 2

impasse de la roque 2

impasse de l'ambassadeur 2

impasse de puy loubet 2

impasse des artistes 2

impasse des combes 2

impasse des grandes pièces 2 impasse du bois de nadieu 2

impasse du cérijol 2

impasse du clos bois 2

impasse du coussol 2 impasse du hazard 2

impasse du moulin des roches 2

impasse du pigeonnier 2

impasse du pinson 2

impasse du raidillon 2

impasse du vignaud 2 impasse Pierre Pommarède 2

impasse portalis 2

impasse Robert Surcouf 2

impasse Saint Martin 2

impasse saint roch 2

place Charles de Gaulle 2

route Albert Camus 2

Route Auguste Maillard 2

route de chambre brune 2

route de Champagnac 2

route de chez Ravailles 2

route de la grave (0 à 1140) 2

route de puy Henry 2

route de puygombert 2 route de saint Julien 2

route des charentes (0 à 3000) 2

route des fontaines noires 2 route du moulin de grenier 2

route du moulin de lafon 2

route Elie Rouby (0 à 1500) 2

route François de Labéraudière 2

route Jean Bourdeillette 2

route Napoléon 2 route Paul Durand-Ruel 2

rue Anne Frank 2

rue Berthe Morisot 2

rue Bertran de Born 2

rue Blanche Odin 2

rue daumesnil 2

rue de chez fricassée 2

rue de la balade 2

rue de la claperie 2

rue de la croix de la Jeanne 2

rue de la résistance 2

rue des entrepreneurs 2 rue des plantagenêt 2

rue d'Hippocrate 2

rue du dolmen 2

rue du moulin du couvent 2

rue du petit saint pardoux 2

rue Edouard 1er 2

rue Eugène Leroy 2 rue Fernand Desmoulin 2

Rue Jacques Emile Lafon 2 rue Jacques Prévert 2

rue Jacquette de Montbron 2

rue Paul Abadie 2 rue Paul Eluard 2

rue Pierre Bouty 2

Annexe n°6 (2/3): Brantôme en Périgord

rue Pierre de Mareuil 2 rue Prosper Merimée 2 rue Raymond Poincaré 2 rue René Pugnet 2 rue Vendôme 2

BVB 3 SAINT JULIEN DE BOURDEILLES

chemin du bost 3 chemin du puv 3 Impasse des Prés 3 impasse des quatre fonts 3 impasse des vieilles murailles 3 impasse du boudet 3 impasse du puits 3 place des jets d'eau 3 route de Barneuil 3 route de la forêt 3 route de Paussac 3 route du boudet 3 route du rudeau 3 rue de l'église 3 allée Albert Houme 4 allée des cerisiers 4 chemin Aubin Maurout 4 chemin de la clède 4 chemin de la plagne 4

BVB 4 CANTILLAC

chemin du grand lac 4 chemin du pissarou 4 impasse de la gaillardie 4 impasse de maison neuve 4 impasse des hirondelles 4 impasse des sansonnets 4 impasse du haut puyfauchard 4 impasse du lavoir saint Michel 4 impasse du prieuré 4 impasse du terme 4 route de margnac 4 route de Nontron 4 route de puycervier 4 route de puyfauchard 4 route des bourgougnoux 4 route du libourny 4 route du mont saint Jean 4 route du Pré-Pinson 4 rue de la fontaine 4 rue du 27 mars 1944 4 chemin de foncerive 5 chemin de puylauraud 5 chemin du lavoir 5 impasse de bigot 5 impasse de Fausselouve 5 impasse de la charmie 5 impasse de la gourdonnie 5 impasse de la lande 5 impasse de la loubarie 5 impasse de la pomarède 5 impasse de lescuras 5

mpasse de marsalou 5 impasse de piras bas 5 impasse de plantefève 5 impasse de puybrandau 5 impasse de puylafaye 5 impasse de puyzaraux 5 impasse du puits de meynesple 5 route d'Amenot pair 5 route de Brochard 5 route de la limousine 5 route de l'oie (ruisseau) 5 route des bois noirs 5 route des charentes (3501 à 8601 seulement impair) 5 route des mosaïques 5 route des moutons 5 route des noyers 5 route des rosières 5 route des vignes 5 route du chapitel 5

BVB 5 EYVIRAT

route du relais postal 5
route du rosette 5
route du tabac 5
route Elie Bouthier 5
route Paul Cocula 5
rue de l'élevage 5
rue de Maupassant 5
rue dus roches 5
rue du couronnement 5
rue du manoir 5
rue du queyrel 5
rue maisons neuves 5
rue Marie Laurent 5

BVB 6 LA GONTERIE BOULOUNEIX

chemin château trompette 6 chemin des 4 chemins 6 chemin du prieuré 6 chemin du terme rouge 6 chemin du verger 6 impasse de la batterie 6 impasse du grand bois 6 impasse du parvis 6 impasse Jaumelet 6 route de la croix 6 route de la grave (1141 à 4000) 6 route du grand mur 6 route du maine 6 route du moulin lafaye 6 route Elie Rouby (1501 à 6000) 6 route jaumelet 6 rue belle eau 6 rue clos du pont 6 rue de chenoles 6 rue de la châtaigne 6 rue de la fon sigaud 6 rue de la tabatière 6 rue du château d'eau 6 rue du coudert 6

rue du ruisseau 6 rue du sabotier 6 rue sans nom 6

allée de la barde 7

BVB 7 SAINT CREPIN DE RICHEMONT

allée du petit berger 7 chemin de la forge 7 chemin de la planche 7 chemin de la rose 7 chemin des brandes 7 chemin du bois Duroussel 7 chemin du grès 7 chemin du parc 7 impasse claud du puy 7 impasse de puylibeau 7 impasse des borderies 7 impasse des grezes 7 impasse des raches 7 impasse du sabotier 7 place de l'Abbé Landré 7 place du 27 mars 1944 7 route Antoine de Saint-Exupéry (3001 à 6000) 7 route de combelou (0 à 1500) 7

route de combelou (0 à 1500)
route de la riboutie 7
route de richemont 7
route des chalards 7
route des chevaux blancs 7
route des meulières 7
route du puy de roussy 7
rue Barineau 7
rue boiges 7
rue chevenier 7
rue de la croix saint-Aubin 7

rue de la grézille 7
rue de la plantine 7
rue de rousselière 7
rue des artelles 7
rue des bernissoux 7
rue des carrières 7
rue du moulin 7
rue du pré degon 7
rue du tuquet 7
rue du vignoble 7
rue garreloup 7
rue la jarthe 7
rue Parsou 7
rue Pradelle 7
rue puysegnier 7

BVB 8 SENCENAC PUY DE FOURCHES

allée du breuil 8 allée du parc impair 8 chemin belle vue 8 chemin de la bergerie 8 chemin de la séguinie 8 chemin de la vialle 8 chemin de l'abbatiale 8 chemin des lauriers 8 chemin des maillettes 8 chemin du gilet 8

Annexe n°6 (3/3): Brantôme en Périgord

chemin du pêcher 8 chemin du taboury 8

impasse des genêts 8

impasse de grange douville 8 impasse de leyparre 8 impasse des eyssards 8

impasse du lotissement du ladoux 8

impasse du temple 8 impasse saint Symphorien 8 place des templiers 8

route Antoine de Saint-Exupéry (3502 à

6320 seulement pair 8)
route blanche 8
route d'Agonac 8
route de fondume 8
route de jambe grosse 8
route de la besse 8
route de la borie fricart 8
route de la rousselie 8
route de Puy de Fourches 8
route de Sencenac 8
route des coutoux 8
route des étangs 8

route des manoirs 8 route du débat 8

route du sézaral 8

route du teyrat 8

route Elie Rouby (5000 à 6300) 8

BVB 9 VALEUIL

allée des biards 9 allée des chênes 9 allée du bost vieux 9

chemin de la croix haute 9

chemin de la croix naute 9 chemin de la pinède 9

chemin de labrousse 9

chemin des clairières 9

chemin des cluzeaux 9

chemin des collines 9

chemin des iris 9

chemin des mésanges 9

chemin des rocailles 9

chemin des rochettes 9

chemin des rouge-gorges 9

chemin des terres vieilles 9

chemin des vaures 9

chemin du panorama 9

chemin du rocher au chêne 9

impasse de la combe du loup 9

impasse de la tranquilité 9

impasse de la veillée 9

impasse de l'eau vive 9

impasse de leymerigie 9

impasse de puy hardy 9

impasse des mathieux 9

impasse des poiriers 9

impasse des pruniers 9

impasse des sources 9

impasse des tourelles 9

impasse des tournesols 9

impasse du coq 9

impasse saint Pantaléon 9

place de l'église st Pantaléon 9

route de combe redonde 9

route de combelou (1781 à 5000) 9

route de la chauterie 9

route de la croix du clair 9

route de la truffière 9

route de lassère 9

route de ramefort 9

route des coquelicots 9

route des lavandières 9

route des pigeonniers 9

route des pommiers fleuris 9

route des rochers 9

route du château des granges 9

Route Gustave Flaubert (701 à 2500) 9

route Henri Guillaumet 9

rue du tacot 9

rue Jean Mermoz 9

rue Pierre Georges Latécoère 9

ruelle des jardins 9

ruelle du cantou 9

square Saint Jacques 9

Annexe n°7: Castels et Bézenac

Bureau n°1

Allée des Peupliers la Bouygue Argentonnesse la Candélie Baran La Croix du Rat Bardot La Fagette la Fagette Haute Bussac la Faveau Campagnac Canteranne La Gazaliane Charrière la Pomarède

Chemin de Campagnac la Rive le Breuil Chemin de Coquière Chemin de Crabidou le Colombier Chemin de Fabio le Grelat le Roucal Chemin de Graves Chemin de la Croix (du n° 21 au n° 658) Le Sécadou

le Sécadou de Goudou Chemin de la Fontaine Chemin de la Mouneyrie le Virazel Chemin de l'Eau Les Cauffours Chemin des Picadis Les Granges Chemin des Recouses Les Masseries Chemin des Rochers les Mougnes

Chemin du Lavoir Lotissement Argentonesse

Chemin du Poteau Luziers Chemin du Roc Pointu Luziers Nord Chemin du Sécadou de Goudou Marens Chemin Lou Cocal Marot Chemin Sous le Roc Moncrabou

Coquière Moulin de la Roque Côte le Caminol Notre-Dame Coufour Place de la Mairie Crabidou Place du Tilleul

EHPAD la Gazaliane Puyguilhem Finsac **Puymartin** Puymartin Sud **Grand Seignal** Graves Redon Espic Roc Rouge Impasse de Finsac

Route d'Allas les Mines Impasse de Fongoumier Impasse de Font Chaude Route de Belle Vue

Impasse de la Barrière Route de Beynac (du n° 183 au n° 3159)

Impasse de la Bertrandie Route de la Combe Rossignol Route de la Croix du Rat Impasse de la Boissière Impasse de la Borie Route de la Dordogne Impasse de la Faveau Route de la Plaine Impasse de la Métairie Route de la Salle des Fêtes

Impasse de la Noyeraie (n° 191) Route de l'Oratoire Impasse de la Pomarède Route de Moncrabou Impasse de Luziers nord Route de Saint André Impasse de Redon Espic Route de Saint Martin Impasse de Roquebevssette Route des Fours à Chaux Impasse des Glycines Route des Ouvriers

Impasse des Granges Route du Château d'Eau (du n° 277 au n°

Impasse des Murailles 1523)

Impasse des Noyers Route du Chemin de Fer Route du Colombier Impasse des Prunus Impasse du Porche Route du Moulant

Impasse du Portail Route du Moulin de la Roque

Impasse du Sécadou Route du Sel Impasse du Taillis Route du Tacot

La Bessardie Rue de la Grande Maison

La Boissière Rue de Luziers Rue du Centre Rue du Fer à Cheval Rue Sainte Sabine Sainte-Sabine

Taillis de Roquebeyssette

Bureau n°2

Chemin de la Croix (du n° 781 au n° 1181)

Chemin de Rossignol

Chemin du Bout des PrésChemin du

Peyrat

Chemin du Silo Chemin Le Communal Côte de l'Eglise Côte de Sal Cote rouge Coustaty

Impasse de la Noveraie (du n° 50 au n°

Impasse de la Palétie Impasse de Pinel Impasse du Crouquet Impasse les Cazals

La Couture La Croix La Palétie La Redonde Lauboil Le Bourg Le Flageolet Le Thon Les Combes Nau con

Route de Beynac (du n° 3354 au n° 4823)

Route de la Gravière Route de Panassou Route des Gobes

Route du Château d'Eau (n° 2092)

Annexe n°8: Champcevinel

BUREAU 1

(Restaurant d'Enfants)

Allée de la Noveraie Allée Des Charmes Allée des Ormeaux Allée des Passereaux Allée des Sarthes Allée des Tilleuls Allée du Maine Allée du Petit Pré Allée du Val Fleuri Allée Félix de Crémoux Allée Louis de Sanzillon Allée Paul Verlaine Allée Pierre Montagut Allée Valentine Bussière Allée Wilson and Wraight Avenue du 08 mai 1945 Chemin de Foncroze Chemin de Jacquou Chemin de l'Erbétie

Chemin des Brousses Chemin des Jarthes Chemin des Moussouses Impasse des Petites Alpes Chemin des Renards Allée des Vignes

Chemin de Longueville

Place de l'Abbé Boisseuil

Chemin de la Séparie

Chemin de Longueville

Chemin de Saillantrou

Chemin de Vigier

Place des Sports

Place du Général De Gaulle

Route de Beausoleil
Route de Borie Petit
Rue Arthur Rimbaud
Rue de Fontroubade
Allée des Loriots
Allée de Passereaux
Rue de la Forge
Rue du Bicentenaire
Rue du Chêne Vert
Rue du Chêne Vert
Rue du Majoral Fournier
Rue Louis Aragon
Rue Louis Pergaud
Rue Salvador Dali
Chemin de Barbe

Chemin de Maison Rouge

Nombre électeurs: 733

BUREAU 2

(La Bibliothèque municipale)

Allée de Chaumézie Allée de Couture Allée de Jarijoux Allée de Majoulet Allée des Guarrigues Allée de Puyroger Allée du Saint-Nicolas Allée Fausto Coppi Allée Guy Boniface Allée Jean Prat Allée Jean Robic

Allée Lucien Petit Breton
Allée Marcel Cerdan
Chemin de Blanquet
Chemin de Bonneau
Chemin George Sand
Chemin des Terres Calcaires
Rue Combe des Dames
Impasse de Jarijoux
Allée de Jarijoux
Impasse des Chênes
Impasse des Petites Alpes
Rue des Fours à Chaux
Route des Mazades

Passage Lina Rue Roger Couderc Rue Roger Marche Rue Alain Colas Rue Colette Besson Rue Combe des Dames

Rue du 19 mars 1962

Rue Combe des Dames Prolongée

Rue des Petites Alpes Rue du Chevalier de Galibert Rue du Curé Bonal

Rue du Vieux Puits Rue Louis Bobet

Rue Micheline Ostermeyer

Rue Jean Secret Passage de Mayolle

Nombre d'Electeurs : 935

BUREAU 3

(Mairie)

Allée de Chante Coucou Allée de Goudan Allée de la Feuillarge Allée de Périnet Allée de Réjaillac Allée de Sourbarie Allée des Plumencias Allée des Sorbiers

Ancienne route de Châteaul'Evêque

Chemin de Belle vue Chemin de Chabannes Chemin de Fégéral Chemin de Fosse Rouge Chemin de l'ancienne ferme

Chemin de la Borne

Chemin de la Quinquerinette

Chemin de Pareynou Chemin de Puyfaucon Chemin de Sept Font Chemin de traverse Chemin de Vigier Chemin de Vignéras Chemin des Renards Chemin du Château d'Eau Chemin du Clos Fournier Chemin du Sébrat Impasse de la Borie

Impasse de la Feuillarge Impasse de la Grange Impasse des Chênes Impasse des Romains Impasse du Charpentier Route d'Agonac Route de Borie Bru Route de Borie Petit

Route de Borie Petit Route de la Grange Route de Paris Route du Godet Route du Lac Lagraule Route du Pinier Chemin des Corneilles

Rue de la Paix Rue des Gravettes Rue des Prairies Sentier de Puyfaucon Chemin Coudé Chemin Pentu Chemin du plateau Chemin de la Roussie

Chemin de la Petite Combe Donzelle

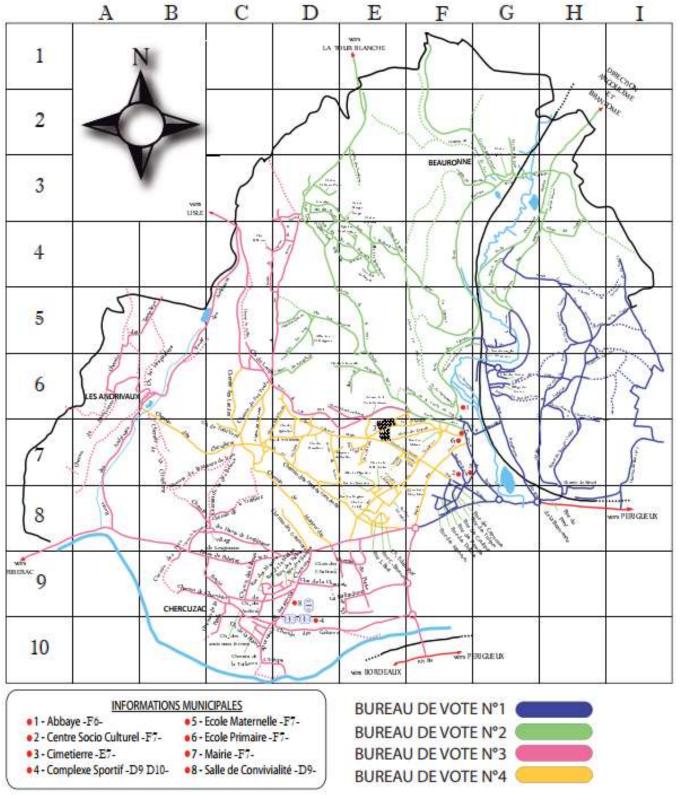
Chemin du Chatenet Chemin du Valat Chemin des Néfliers

Nombre d'électeurs : 805



CHANCELADE

REPARTITION DES BUREAUX DE VOTE



Annexe n°10 : Château-l'Évêque

1 - SALLE EUGENE LEROY 1

BACCADE BLEDAT BOUCARET

CHEMIN DE LA BORDERIE CHEMIN DE LA MONNERIE

CHEMIN DES GRANGES DE CROLUS

CHEMIN DU STADE
COMBE DE BOUTHIER
COSSE NOIRE
COUMENTOU
CROLUS
DAILLE

FONTAINE DE LA GUIZAT FONTAINE DE PEYSSARD

GARMENEL
GRANDE PIECE
GRANGES DE CROLUS
HAUT-MESPLIER
LA BEYLIE
LA BORDE
LA BORDE
LA CHABRERIE

LA FONTAINE DE LA LOUBE

LA FORET
LA GARENNE
LA GLAUTERIE
LA GORCE
LA GRANDE PIECE
LA GRANGE DU TREUIL

LA COMBE DU RAT

LA FAUTERNIE

LA LIBAUDIE LA METAIRIE DU LAC LA MONNERIE

LA MONNERIE BASSE

LA MONZIE

LA PETITE MONZIE

LA PICOU LA POSTE

LE CROS

LA REBIERE DES ARMAGNACS

LA ROUCHIERE LA TAMANIE LASCAUD VIEILLE L'AUBEDE LE BOURG

LE CROS DE BOURNAZEAU

LE GODET NORD
LE GRAND DAILLE
LE GROS CHENE
LE PECOU
LE PETIT MAINE
LE PETIT VESSAT
LE VERDOYER
LES ARMAGNACS
LES ARMAGNACS EST

LES BARRES LES BOIGETTES LES BRUGIERS LES COLYS
LES COLYS BAS
LES COLYS HAUTS

LES FORETS

LEYMERIGIE

LES FORETS DE LA BORNE

LES GRANGES
LES GRANGIERAS
LES JOURNAUX
LES MARITOUX
LES VINCENTS
LES VINCENTS OUEST

LOTISSEMT DOMAINE DE LA GORCE

LOTISSEMT LA GORCE

MAISON MAISON ST VINCENT

MARLY MESPLIER MESPLIER-BAS MOULIN DE MESPLIER

PARADIS

PETIT CHAMARAT PETIT VESSAT PEYSSARD

PLACE JARDIN PUBLIC

PLAISANCE PUYLONG RELAIS DE VESSAT RIMOLAS

RIVIERE

ROUTE DE PREYSSAC ROUTE DES COLYS

RUE ADHEMAR DE NEUFVILLE RUE D'ANGOULEME

RUE DE L'ARTISANAT RUE DES ARMAGNACS RUE DES SABOTIERS RUE DES SPORTS RUE DU CHATEAU

RUE DUMAZEAU DE LAMEYNARDIE

RUE ELIE SAUVINET
RUE LOUIS GUICHARD
RUE SOEUR JEAN GABRIEL

SAINT-ANGEL

SENTIER LES COLYS HAUTS

VESSAT

2 - SALLE EUGENE LEROY 2

BAGATELLE
BAS-BOULANGER
BAS-CHAMARAT
BOSCHAUD
BOULANGER
BOURNAZEAU
CHAMARAT
CHANTELAUBE

CHEMIN DE BOULANGER CHEMIN DE COULAREDE FONTAINE DU GODET GRANGES DU GODET IMPASSE DES GRAVETTES

LA BAGATELLE
LA BAYOLLE
LA COUTURIE
LA FOUILLARGE
LA FOUILLOUSE
LA GRANGE DU GODET

LA GUIZAT LA MISSOU LA SAUVAGIE

LA TAMISERIE HAUTE

LA TUILERIE LAC LACROIX

LE CHALET DES BRANDES

LE CIRIEIX
LE GODET
LE PETIT CHALET
LE ROUCHOU
LE ROYER
LES BRANDES
LES BRANDISSOUX
LES COMMUNAUX

LES GRAVETTES

VERGINAS

LES GRANGES DE PREYSSAC

LES MARTYS
LES NOUZAREDES
LES PAYANTS
NOUZAREDE
PREYSSAC
PREYSSAC NORD
ROUTE DE BOSCHAUD
ROUTE DU GODET
RUE DE LA CROIX
RUE DES GRAVETTES
RUE RACHILDE

Annexe n°11: Coly-Saint-Amand





PERIMETRES DES BUREAUX DE VOTE :

Bureau 1 : commune déléguée de Coly, ancienne commune de Coly (24120)

Bureau 2 : commune déléguée de Saint-Amand de Coly, ancienne commune de Saint-Amand de Coly (24290)

Mairie de Coly-Saint-Amand le 31 mai 2023



Annexe n°12 (1/2): Coulounieix-Chamiers

BUREAU 1

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Avenue Général de Gaulle

Cité Jean Moulin Cité Pagot Impasse Jayanti

Place Salvator Allende

Rue Albert Camus

Rue Eugénie Cotton

Rue Henri Dunant Rue Jacques Brel

Rue Jean Ferrat

Rue Jean Macé

Rue Mahatma Gandhi

Rue Martin Luther King

Rue Nelson Mandela Rue Pablo Néruda

Rue Pierre Brossolette

Rue Romain Rolland

Rue Georges Brassens

Rue Gisèle Feyfant

Rue Yves Farges

Total: 597 électeurs

BUREAU 2

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Av du Mal de Lattre de Tassigny

Avenue Général De Gaulle

Ecluses

Impasse Anatole France

Impasse Laure Gatet

Rue André Audoux

Rue de la Concorde

Rue de la Liberté

Rue de Tananarive

Rue du Docteur Seguy

Rue Georges Clemenceau

Rue Gustave Eiffel

Rue Henri Farman

Rue Jean Cessat

Rue Jean-Jacques Rousseau

Rue Joseph Labutie

Rue Jules Ferry

Rue Jules Vedrines

Rue Molière

Rue Mounet Sully

Rue René Cassin

Rue Voltaire

Rue de la Liberté

Rue Jules Verne

Total: 865 électeurs

BUREAU 3

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Avenue des Frères Marty

Chemin de Mériller

Impasse Louis Loucheur

Impasse Christophe Colomb

Impasse Parmentier

Impasse Paul Faure

Place du Capitaine de Mallet

Place Emille Zola

Place Pasteur

Plateau des Izards

Rond-point Chopin

Rue Clément Ader

Rue de Saint-Exupéry

Rue du Commandant Charcot

Rue du Docteur Gaston Muraz

Rue du Président Cotty

Rue Guy Pauthier

Rue Henri Farman

Rue Jean Mermoz

Rue Joliot Curie Rue Louis Blériot

Rue Marcellin Berthelot

Rue Maryse Bastié

Rue iviai yse bastie

Rue Nungesser et Coli

Rue Paul Doumer

Rue Paul Langevin

Rue Edmond Rostand

Rue Georges Bizet

Rue Richelieu

Total: 880 électeurs

BUREAU 4

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Avenue de l'amiral pradier

Avenue du Maréchal Gallieni

Avenue Franklin Roosevelt

Avenue Jean Jaurès

Impasse Armand Fallières

Impasse de Montclair

Impasse Puybournet

Impasse Fournier Sarlovèze

Impasse Jean de la Fontaine

Impasse Jean Zay

Impasse Lamartine

Impasse Monclair

Lieu-dit Gironde

Route de Marival

Rue Danielle Mitterand

Rue Du Commandant Mouchotte

Rue du Général Joinville

Rue du Président Kennedy

Rue Edouard Michel

Rue Guy Mocquet

nac day Mocquet

Rue Jean Dumas Rue Jean-Paul Marat

Rue Jules Vallès

Rue Léo Lagrange

Rue Léopold Marois

Rue Louis Antoine Saint Just

Rue Maximilien de Robespierre

Rue Mozart

Rue Paul Mangin

Rue Pierre Mauroy

Rue Hector Berlioz

Rue Rhin et Danube

Total: 992 électeurs

BUREAU 5

École Eugène Leroy - Rue Eugénie Cotton

Avenue du Maréchal Foch

Avenue Winston Churchill

Impasse de la Boétie

Lieu-dit Campniac

Lieu-dit Escorneboeuf

Lieu-uit Escorriebot

Lieu-dit Gardonne

Place Douaumont

Rue de la Felibrée

Rue De la Marne

Rue de l'Argone

Rue de Verdun

Rue du 11 Novembre Rue du 14 Juillet

Rue du Camp de César

Rue Du Colonel Fabien

Rue du Colonel Rossel

Rue du Général Marguerite

Rue du Maréchal Lyautey

Rue Jacques Brel

Rue Jean Boin

Rue Jean Marie Tjibaou Rue Jules Vallès

Rue Pierre Fanlac

Rue de la Curade

Rue du 19 Mars 1962 Rue du 8 mai 1945

Rue Georges Brassens

Total : 791 électeurs

BUREAU 6

Centre Gérard Philipe – 370, avenue

Winson Churchill

Avenue Albert Pestour

Avenue des Eglantiers

Avenue des Frères Peypelut

Avenue Pierre Mendès-France Avenue Winston Churchill

Chemin des Veyriers

Espace Stéphane Hessel

Impasse des Aubépines

Impasse des Bruyères

Impasse des Cèdres

Impasse des Pommiers Lieu-dit Brulebout Route de Marsac

Lieu-dit Beaufort

Lieu-dit Chabrier

lieu-dit la Garelie

Lieu-dit La Petite Forêt

Lieu-dit Le Bourg

Annexe n°12 (2/2): Coulounieix-Chamiers

Lieu-dit Les Brandes

Lieu-dit Les Croix

Lieu-dit Les Quicoux

Lieu-dit Malvy

Lieu-dit Montgaillard

Lieu-dit Sansonnet

Lieu-dit Sarailler

Lieu-dit Sarrazi

L'Orée du Bois

Route de Bergerac

Route de Charbonniéras

Rue des Charmilles

Rue Léon Blum

Rue Louise Michel

Rue Victor Schoelcher

Impasse des Genêts

Rue Georges Campaniac

Total: 1036 électeurs

BUREAU 7

Centre Gérard Philipe – 370, avenue

Winson Churchill

Allée de Plancheix

Allée des Chênes

Allée des Vergers

Avenue de l'Industrie

Avenue Winston Churchill

Lieu-dit Bayot

Lieu-dit la Grande Borie

Lieu-dit la Rolphie

Lieu-dit le Cros

Lieu-dit Les Andrieux

Lieu-dit Les Gareloux

Lieu-dit les Veyriers

Lieu-dit Paricaud

Lieu-dit Peyrelade

Place du Cerf

Rue Alain Savary

Rue Anne Franck

Rue de la Prairie

Rue des 4 Vents

Rue des Chataigners

Rue des Merisiers

Rue Emile Victor Duval

Rue Louis Charles Delescluze

Rue Louise Michel

Rue Maurice Thorez

Rue Pierre Semard

Chemin de Balzac

Chemin de Plague Impasse des Noyers

Rue Suzanne Lacore

Total: 935 électeurs

Annexe n°13: Coursac

BUREAU 1

Route des Tournesols

Route Yvan BARTHOUMIEUX

Résidence de Blanquet Impasse des Coquelicots Route des Vallons de Beau

Route Jean Julliand Route de Guillaumias

Route des Buis Route de la Faye Route du Petit Moulin Résidence de la Jarthe Route de Picharou

Impasse du Puy de la Jarthe

Route de Beau Route de Goujatoux Route de Lespinasse Route de Font de Meaux Route des Garennes Route du Bourg Route de Bruyols

Route de la Fontaine des Mares

Route de la Fontique Route de Valadet Route des Vignauds Route du Lac Rouge Route de Béleycout Chemin de Maison Neuve

Impasse de Mareuil

Impasse de Laugerie Route de Blanquet Route de Maraval Impasse du Paysset

Route de La Pierre Panlaire

Route de la Jarthe

Route des Mares de Mareuil

Impasse de Bruvols Route des Brandeaux Route des côtes de Beau

Route de la Fontaine des Privats

Route de la Brousse Impasse Bellevue Route du Renard Route de la Fontaine

Résidence des Hauts de Linard.

BUREAU 2

Route des Girardies

Impasse des Mares de Fer

Résidence de Font de Meaux

Route de Guillaumias Route du Ruisseau Noir

Route de Broussas

Route de Coupe-Gorge

Route des Brandissoux

Route des Moulineries

Route de la Beylie

Route de Volvey Chemin de la Farge

Route de Font de Meaux

Route de Maison Jeannette

Route de la Morinie

Route de Bruyols

Route de la Petite Morinie

Impasse de Maison Jeannette

Résidence la Morinie

Route de Blouze

Chemin de la Jutherie

Route des Privats

Impasse de Chatras

Route de Maraval

Route des Bruioux

Route des Enveaux

Impasse de Laudonie

Route des Meynichoux Route de Lauglusie

Route des Embois

Impasse de la Chabanne

Route de Baillou

Route de Blanchou

Route du Petit Cerf

Impasse de la Truffe

Route des Bois

Résidence du Petit Cerf

Chemin de l'Etang

Route du Stade

Impasse des Moulineries

Chemin de Guillaumias

Résidence du Mémorial

Route du Mémorial.

Annexe n°14: Coux et Bigaroque-Mouzens



PERIMETRES DES BUREAUX DE VOTE :

Bureau 1 : commune déléguée de Coux et Bigaroque, anciennement commune de Coux et Bigaroque (24220)

Bureau 2 : commune déléguée de Mouzens, anciennement commune de Mouzens (24220)

Marie de Coux et Bigaroque-Mouzens, le 12 juin 2023

Mairie - Le bourg - Coux et Bigaroque - 24220 COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS

05 53 31 61 07 - contact@couxetbigaroque-mouzens.fr

COMMUNE DE CREYSSE Code INSEE 24145

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE

Mise à jour :5 juillet 2023

1 - Bureau 01	Nom des Voies	2 - Bureau 02	Nom des Voies
oc. 000000,000,000	Allée de Canolle		Allée du Cugnés
	Allée De Grand-Champ		Allée des Bertranoux
	Allée Des Mésanges		Allée du Vieux Coutet
	Allée du Hameau des Chênes		Avenue de La Roque
	Allée du Pin	3	Chemin de Grand Jean
	Avenue De La Gare	3	Chemin de toutifaut
	Bella Riva		Chemin des Acacias
	Chemin des Écoles		Chemin Des Alouettes
	Chemin du Calvaire		Chemin Des Coutets
	Chemin du Petit Bois		Chemin Des Merles
	Chemin du Petit Méon		Chemin des Milliaires
	Grand Rue		Chemin Du Château D'Eau
	Impasse Bella Riva		impasse Bellevue
	Impasse de l'Orée du Bois		Impasse De Cablanc
	Impasse des Bosquets		Impasse De La Borde
	Impasse des Charmes		Impasse De La Garenne
	Impasse Des Rochers		Impasse de la Nauve
	rond point du Hameau		Impasse Des Bretons
	Route de Combe Subert		Impasse des Coquelicots
	route de Combe-Noire		Impasse des Coutets
	Route de Troche		Impasse des Galinoux
	Route des Barbas		Impasse Des Laurières
	Route Des Hêtres		Impasse des Lorrains
	Route des Saraillets		Route De Cablanc
	route du Grand Lac		Route de Chante Louette
	Route du Hameau Des Chênes		Route De Combe-Brune
	Route Du Vieux Troche		Route De La Barde
	Rue de la Papeterie		Route De La Nauve
	Rue Des Bosquets		route de Leymonie
	Rue des Charmes		Route De Malbernat
	Rue Du Vieux Moulin		Route De Pombonne
	nac ba vicax Mount		Route De Sainte Alvère
			Route des Galinoux
			Route Des Litoux
			Route des Pélissoux
			Route Des Rigoux
			Route Des Rigotix Route Des Rivelles
			Route des Vieux Rigoux
			Route du Pigeonnier
			rue de la Gabarre
			Rue De La Rivière
			Rue de la Roque
			Rue Des Bretons
		1	Rue des Chevreuils
			Rue des Lorrains
			Rue des Lorrains Rue des Tilleuls
			Rue du Cèdre
			Rue du Peyrat

Annexe n°16: Cubjac-Auvézère-Val d'Ans



PÉRIMETRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE DE CUBJAC-AUVEZERE-VAL D'ANS

BUREAU N°1:

Commune déléguée de CUBJAC, ancienne commune de CUBJAC (24640)

BUREAU N°2:

Commune déléguée de LA BOISSIERE D'ANS, ancienne commune de LA BOISSIERE D'ANS (24640)

BUREAU N°3:

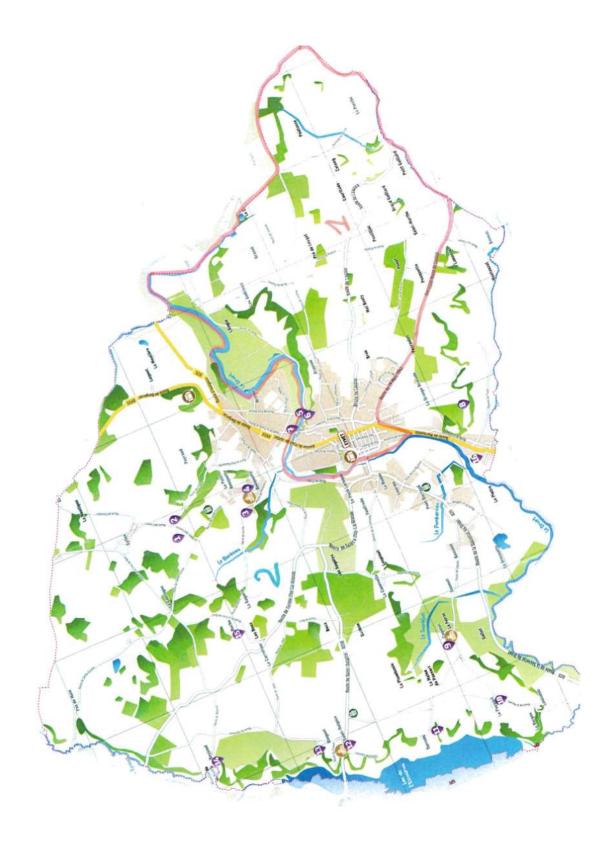
Commune déléguée de SAINT PANTALY D'ANS, ancienne commune de SAINT PANTALY D'ANS (24640)

A Cubjac-Auvézère-Val d'Ans, le 18 Juillet 2023

Madame Le Maire,

Elodie CHOU

Annexe n°17: Eymet



Annexe n°18 (1/2): Eyraud-Crempse-Maurens

BUREAU 1: MAIRIE MAURENS

BOURG LE

IMPASSE CARRIÈRES IMPASSE CRISTEFOUILLE

LACOSTE
LE BAILLARD
LE BOST
LE CODERT
LE PETIT PRAT

LEYMARIE 1199 ROUTE DE LEYMARIE

LEYVITOUR

ROUTE DE BERGERAC
ROUTE DE LA FORCE
ROUTE DE LESCURETIE
ROUTE DE VILLAMBLARD
IMPASSE CARRIÈRES
IMPASSE DES 4 CHEMINS
IMPASSE DU CAUDEREAU
IMPASSE DU HAUT PERRIER
IMPASSE DU ROCHER POINTU

IMPASSE LA TOUR LE CODERT LESCURETIE

PLACE DE LA LIBERTÉ ROUTE DE BERGERAC ROUTE DE LA FORCE ROUTE DE LESCURETIE ROUTE DE LEYMARIE

ROUTE DE SAINTE-FOY DES VIGNES

ROUTE DU FIEU RUE DE LADOUX

RUE DU GRAND TRAVERS

BARDICALES BOURG (LE) CARRIERE CARRIERES

CHEMIN DES BATELIERS
CHEMIN DU BOST
FOND BARRADE
IMPASSE ALLIAS

IMPASSE DE LA CABOUSSIE IMPASSE DES LACS IMPASSE DU BAILLARD

IMPASSE DU BREUILH IMPASSE DU PETIT VALLON IMPASSE DU ROCHER POINTU

IMPASSE DU VILLAGEOT IMPASSE FONTAINE DU ROC

IMPASSE LA TOUR
IMPASSE LANGEAT
IMPASSE LE ROUQUET
IMPASSE LES CAZEILLES
IMPASSE LES PICHOTTES
IMPASSE TOUT VENT

LA BAYSSE

LA CHARBONNIERE LA CIGALIERE LA GRIMARDIE LA VERGNE

LACOSTE LADOUX LANGEAS LAVERGNE

LE BAYSSE LE BOURG LE BOURG SUD LE BOURG-2 LE CAUDEREAU

LE CODERC

LE CODERC MAURENS

LE COUDEREAU LE FIEUX LE FLET LE MAINE LE MORTIER LE PERRIER

LE PETIT MEYNOT-1
LE PETIT PRAT
LE PLANTOU
LE PRE POURRI
LE VIGNOBLE-2
LE VILLAGEOT
LES BRANDES
LES CAVAILLES
LES CAZEILLES
LES CHARMILLES
LES SARRAZIS
LES VILLES

LESCURETIE
LESCURETIE OUEST
LEYMARIE

LEYVITOUR

LIEU DIT LA FONTAINE DU ROC

LIEU DIT LAVERGNE
LIEU-DIT LE CODERT
LIEU-DIT LE PETIT PRAT
ROUTE DE BERGERAC
ROUTE DE LA BAYSSE
ROUTE DE LA FORCE
ROUTE DE LAVERGNE
ROUTE DE LESCURETIE
ROUTE DE LESCURETIE
ROUTE DE VILLAMBLARD

ROUTE DU FIEU RUE DU CODERC RUE DU ROI DE COEUR RUE DU VIEUX PUITS

TOUTIFAUT TOUTIFAUT NORD TOUTIFAUT SUD TUILIERE LA

BUREAU 2: MAIRIE LAVEYSSIERE

CHANTE ALOUETTE
CHEMIN DE LA SOURCE
CHEMIN DU LAC

IMPASSE CHEZ BIGALLIER
IMPASSE DE GANDOY
IMPASSE DE LA SALLE
IMPASSE DES MEYNOTS
IMPASSE DU MOULIN
IMPASSE DU SUQUET
IMPASSE GANDILLE
IMPASSE LE PETIT PRAT

LE BOURG
LE BOURG-3
LE MENISSOU
LE PAS DE L'EYRAUD
LE PETIT MEYNOT-2
LES MAZIERES
LES MAZIERES NORD
LES MAZIERES SUD
LES VESIES

MOULIN DE GERAUD

ROUTE DE CHANTE ALOUETTE

ROUTE DES MAZIÈRES

TUE FEMME

LE BOURG LAVEYSSIÈRE

BUREAU 3 : MAIRIE SAINT-JEAN-

D'EYRAUD

LIEU-DIT BOSREDON PETIT CAVILLE BEAUVIEL

IMPASSE PETIT CAVILLE

LA PLANTE
LES COMBETTES
ROUTE DE LA FORCE
ROUTE DE L'OUEST
ALLÉE DE FRONTUS
ALLÉE DE LA MÉTAIRIE

BELLACAUD BODRET BOSREDON BOSVIEL BOURDARIAS CAVILLE CHADELAYGUE

CHEMIN DE LA PLANÈGE
CHEMIN DE LA PLANTE
COMBE DE GOURLAND
CÔTE DE BELLACAUD
IMPASSE DE BEAUDRET
IMPASSE DE LA ROQUE
IMPASSE DE POUYALOU
IMPASSE DU PETIT CAVILLE

IMPASSE DU PEY
IMPASSE DU PUITS
LA FAURIE
LA GRAND FONT

Annexe n°18 (2/2): Eyraud-Crempse-Maurens

LA VIGNOCHE
LE BOURG-1
LE VIGNOBLE-1
LES CLAUDS NEUFS
LES COMBETTES
LES EYMEREGIES
LES GABOUSSIERS
LES GERAUDS

LES GRANDS CHAMPS LIEU DIT POUYALOU ROUTE DE LA FORCE ROUTE DE LAVEYSSIERE

ROUTE DU SUD TUE FEMME

BUREAU 4 : SAINT-JULIEN-DE-CREMPSE

IMPASSE DE LA PÉLISSERIE IMPASSE DE LA PRADE

ROUMAGERE

ROUTE DE L'AUBÉPINE

BAS BRETAT BONNETOUT BOURG (LE) BRETAT OUEST COLOMBIER

CROIX DE MENAUD (LA)

CROIX DE MENAUD ST JULIEN DE

CREMPSE DAURAT (CHEZ) GABARET

IMPASSE DE BRETAT
IMPASSE DE GANTOUT
IMPASSE DE LA BEAUBIE
IMPASSE DE LA FARGAUDIE

IMPASSE DU PLATANE

JARTHES (LES)
LE MAINE DE LAFON
LES QUATRE ROUTES
LIEU-DIT LA FARGAUDIE
MAINE DE LAFON (LE)
MAINE DE LAFON LE

MAS (LE)

MERLATIERE (LA)
PELISSERIE (LA)

QUATRE ROUTES (LES)

QUAYRE (LE)
ROC (LE)
ROQUE (LA)
ROUMAGERE
ROUTE DE CAMPIAT
ROUTE DE FROMENT
ROUTE DE LA MALVINIE

ROUTE DE LA SUDRIE ROUTE DE MARTISSOU ROUTE DES POMMIERS ROUTE DU COLOMBIER

ROUTE DU MOULIN RUE SAINT JULIEN EST

SUDRIE (LA)
TUILIERE (LA)

VOIE QUEYROUX LES

Annexe n°19 (1/2): Hautefort

Découpage géographique des bureaux de vote - HAUTEFORT - 24390

BUREAU 1	BUREAU 2
Allée de Bastard	Avenue de l'Europe
Allée de la Garenne Saint Jean	Avenue du Périgord
Allée De la Saint Jean Baptiste	Chemin de Gratte Chèvre
Allée du 1er Avril 1944	Chemin de la Balayère
Allée du Dalon	Chemin de la Barrière
Avenue Jacques Maigret	Chemin de Lachaize
Avenue Sylvain Floirat	Chemin de la Croix du Jubilé
Chemin de Boslavie	Chemin de la Fontaine de Pialot
Chemin de Brégéras	Chemin de la Gane
Chemin de Brujou	Chemin de la Gaulhas
Chemin de la Cipière	Chemin de la Mothe
Chemin de la Ferme du Cabanier	Chemin de l'Ancienne Chapelle
Chemin de la Joffrenie	Chemin de la Queyrie
Chemin de la Maligne	Chemin de la Reille
Chemin de la Pampa	Chemin de la Source de la Métairie
Chemin de Moucha	Chemin de Ribièras
Chemin de Mouney Haut	Chemin des Besses
Chemin de Peyre Plate	Chemin Des Bouiges
Chemin de Pré-Boussou	Chemin des Chadeaux
Chemin de Près Latour	Chemin des Clous
Chemin de Saint Guynefort	Chemin des Deux Calvaires
Chemin des Brugeaux	Chemin des Grandes Vignes
Chemin des Bruneteaux	Chemin de Sigale
Chemin des Castineries	Chemin des Peyrades
Chemin des Chabridoux	Chemin des Planèzes
Chemin des Gravats	Chemin des Pradelles
Chemin des Mongedies	Chemin des Terres Blanches
Chemin des Noches	Chemin des Thuilléras
Chemin des Prés-Loups	Chemin du Causse
Chemin des Tanneries	Chemin du Clos Vieux
Chemin du Cros	Chemin du Coderc
Chemin du Thévenot	Chemin du Four à Chaux
Chemin Villotte	Chemin du Lavoir
Esplanade de la Jumenterie	Chemin du Maine des Bos
Esplanade des Ecoles	Chemin du Plateau de la Chabroulie
Esplanade du Château de Hautefort	Chemin du Puy Vignaud
Impasse de Peyrechesse	Chemin du Sac de Marty
Impasse du Garde Champêtre	Chemin du Tarideau
Lotissement du Pont des Épingles	Impasse de la Noyeraie
Passage Des Écoliers	Impasse des Artisans
Passage Jules Raboisson	Impasse des Ateliers
Place des Acacias	Impasse des Mouquettous
Place des Gens d'Auberoque	Impasse du Charron

Découpage géographique des bureaux de vote - HAUTEFORT - 24390

BUREAU 1	BUREAU 2
Place Edmond Dufraisse	Impasse du Puits
Place Eugène Le Roy	Lotissement Le Clos Saint-Léger
Place Marie Cusset	Passage de la Lourde
Place Marquis Jacques François	Place de la République
Place René Lavaud	Place de l'Eglise
Résidence de la Chapelle	Place des Voisinades
Route de la Besse	Route de Beaupuy
Route de la Brousse	Route de Beauvieux
Route de Lanouaillette	Route de Chez Pinet
Route de la Tuilière	Route de Côte de Pialot
Route de Leymongédie	Route de la Chabroulie
Route de Saint Pierre és Liens	Route de la Chavaille
Route des Auberties	Route de la Genèbre
Route des Fontanelles	Route de la Métairie
Route des Tachas	Route de la Petite Forêt
Route des Trois Ponts	Route de la Peyre
Route des Vidaloux	Route de Las Boueygeas
Route du Buisson	Route de Maumont
Route du Cabanier	Route de Mercier Lacombe
Route du Fornial	Route de Roche
Route du Pont des Epingles	Route des Borderies
Route du Pont Saint Jamet	Route des Broussilloux
Rue Bertrand Artigue	Route des Charreaux
Rue Bertran de Born	Route des Clauds
Rue de la Gare	Route des Terres Blanches
Rue des Remparts	Route du Coucou
Rue des Sœurs de Nevers	Route du Pays d'Ans
Rue du Chanoine Goumet	Rue de Blacé
Rue du Docteur Gabriel Lacheze	Rue du 19 Mars 1962
Rue du Pavé	Rue du Claud Fleuri
Rue Marie de Hautefort	Rue du Stade
Rue Maurice Guilloux	Rue Jean-Sylvain Raynaud
Rue Maxence de Damas	Rue Pèire de Bossignac
Rue Nicolas Rambourg	Chemin du Bois de l'Allée
Rue Simone Weill Durosoy	

Annexe n°20: La Force

BUREAU N°1

Place de la République

Rue Belzunce

Rue de la Libération

Rue du Docteur Clament

Rue du Pasteur Alard

Avenue du Commandant Pinson

Rue Jean Miquel

Chemin de Lavergne

Chemin de la barrière

Chemin des Landes au Gué

Chemin de la Lande Haute

Rue du Breil

Traverse du Vieux Vignoble

Clos du Vieux Vignoble

Cité du Vieux Vignoble

Rue du Vieux Vignoble

Le Vieux Vignoble

Cité des Allains

Rue des Allains

Impasse du Hameau

Rue Marvit

Rue du stade

Rue du parc

Rue de Pouchou

Rue John Bost

Rue André Rousseau

Avenue des Ducs

Impasse des Ducs

Traverse de la Lande

Enclos du Château

Impasse du Petit Bois

Rue des Anciennes Ecoles

Rue des Déportés

Rue Maurices Loupias

Rue du Temple

Accueil de la FJB

Eben Hezer

La Famille

Le Repos

Allegro

Les Pleïades

Tibériade

BUREAU N°2

Rue du Moulin de Chadeau

Impasse de l'Eyraud

Rue de Picou

Cité de Picou

Allée des Pins

Rue de la Farganière

Rue du Petit Breil

Clos de Dounet

rue de Jacob

Promenade des Pradasques

Clos des Pradasques

Route de Bosset

Chemin du Bos

Chemin du Moulin du Bos

Sente des Vergnes

Impasse des Coquelicots

Rue des Bleuets

Route de Marsal

Impasse des Chênes

Le Petit Durbec

Chauprenat

Chauprades

Bitarel

Le Trou de Giral

Le Pas del Truc

Le Tulen

Rue du Tulen

Le Tuquet

Rastouil

BUREAU N°3

Route de Lavaure

Route du Moulin de Lavaure

Les Bouygues

Rue des Sapins

Rue du Marais

Rue du Touron

Les Grands Prés

Chemin des Grands Prés

Lotissement des Grands Prés

Avenue Jean Moulin

Chemin du Bois Vert

Chemin des Justices

Les justices

Borie Négade

Pradebout

Rue de la Béarnaise

La Béarnaise

Chemin du Rastelet

Le Rastellet

Rue du Rastelet

Rue de Recur

Chemin du Grand Balat

Rue de Gounaud

Rue du Girounet

Chemin des Vaurettes

Chemin de Sillet

Rue du Château

Rue de l'abbé Bernard

Cité de Girald Extérieur Commune

Annexe n°21: La Roche-Chalais

Bureau 1

annexe Mairie La Roche-Chalais

Allée des Campanules du n°1 au 9 Allée des Fauvettes du n° 19 au 37 Allée des Hirondelles du n°1 au 4 Allée des Mésanges du n° 9 au 51 Allée des Myosotis du n°1 au 28 Avenue d'Aquitaine du n°1 au 61 Avenue de la Double du n° 1 au 42 Avenue des Charentes du n° 1 au 7 Avenue des Erables du n° 1 au 20 Avenue du Périgord du n°1 au 27 Avenue du Stade du n° 1 au 32

Chemin du Barrage Chemin du Bois de Balan Chemin de Boisdron

Chemin de Bois Martin du n° 33 au 104

Chemin du Bontemps Chemin de Champion

Chemin de Grand Jean du n° 31 au 858

Chemin des Huguenots Chemin de La Borde Chemin du Maine du Four

Chemin du Moulin Chemin de la Plaine Chemin de Richard Chemin du Rouzeau Chemin de Sainte Hélène

Cité des Pins Impasse Boisdron Impasse Fonsèche Impasse des Protestants Lotissement Batier

Lotissement la Garenne du n° 1 au 12 Lotissement la Valouze du n° 1 au 28 Lotissement le Méridien du n° 1 au 43 Place de Bois Gentil du n° 1 au 7 Place de la Victoire du n° 1 au 10 Place de l'Etoile du n° 1 au 16 Place des Catalpas du n° 1 au 9

Place du Puits qui chante
Place de l'Etoile
Résidence les Acacias
Route d'Angoulême
Route des Eperons
Route de la Fuie
Route des Herveux
Route de Libourne
Route du Petit Barail
Route de Raboin
Route de Royan
Route de Saint-Aigulin
Route du Texier
Route du Thor

Route de Saint Christophe du n° 426 au

693

Route de Veyssière Rue de la Dronne Rue de la Fontaine Rue de la Glacière Rue de la Grand Font

Rue de la Pinède du n°1 au 18

Rue de la Terrasse

Rue de l'Apre-Côte du n°1 au 52 bis

Rue de Ribérac Rue des Buis

Rue des Camélias du n°1 au 17

Rue des Carrassons Rue des Charmilles Rue des Ecus Rue Elisée Reclus Rue des Glaïeuls Rue des Tanneries Rue du Château Rue du Moulin Rue du Marché Rue Louis Geandreau Rue Traversière **Rue Trigant Gautier** Rue Ulysse Poitou Voie de Balan Voie de Collembrun Voie des Grandes Vignes

Bureau 2

mairie annexe Saint-Michel

l'Ecluse et Léparon Chemin du Barail Chemin des Boiges Chemin du Buisson Chemin de la Californie Chemin de Chabanne Chemin de Chanteloup Chemin de la Chapelle Chemin de la Combe Chemin de Fave Chemin du Fenage Chemin de la Gacherie Chemin de Ganet Chemin des Gardes Chemin du Grand Bois Chemin les Grand Prés Chemin de Graulier Chemin de la Gueline Chemin de la Lande Chemin de Marronneau Chemin du Meneplet Chemin de la Peyre Chemin du Pelaud Chemin de Porcherat Chemin de Rabier Chemin du Renard Chemin de Tamarot Chemin du Trimou Chemin de Vaudu Chemin du Vignaud Chemin des Vignes

Route de l'Age Route du Bost

Route du Bost
Route de Chantemerle
Route de Darnat
Route de Galbrun
Route du Genet
Route de Grand Jard
Route d'Echourgnac
Route du Jamot
Route de la Pile
Route de Leparon
Route du Maine

Route de Leparon Route du Maine Route de Martillac Route du Massias Route du Matarat Route de Montpon Route de Parcoul Route du Pizou

Route de Saint Michel l'Ecluse

Route de Servanche

Route de Ribérac

Bureau 3

mairie annexe Saint-Michel de Rivière

Chemin de l'Archer Chemin du Bourdiou Chemin du Capet Chemin du Clair Chemin de la Pironne

Chemin de Bois Martin du n° 158 au 412

Chemin de Maisonneuve Chemin des Nauves Chemin de Poitou Impasse Emond Impasse la Gane Impasse Grassien André Route des Bambous Route de la Barde Route de Bellefont Route de Bruant Route de la Cabane Route de la Coudre Route des Eglisottes Route de Frisson Route de la Gane Route de la Grave Route de Libourne Route de la Moulinasse Route du Petit Bois

Route du Petit Saint Michel Route des Philippons Route de Puymangou

Route de Saint Christophe du n° 1129 au

3949

Route de Saint Michel de Rivière

Rue de la Fermette Rue des Fresnes Rue des Marronniers Rue du Square

36 sur 93

Impasse l'Ami

Impasse Martillac

Impasse la Ronze

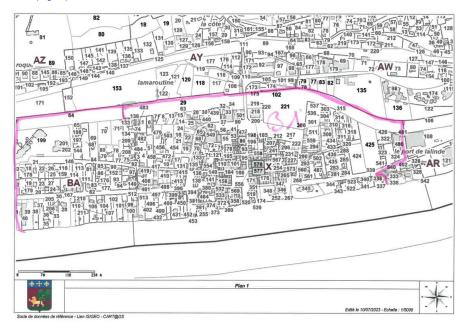
Annexe n°22: La Tour-Blanche-Cercles

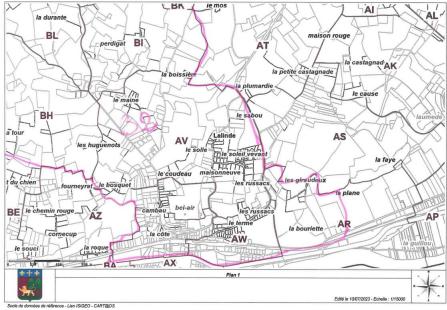
Périmètre

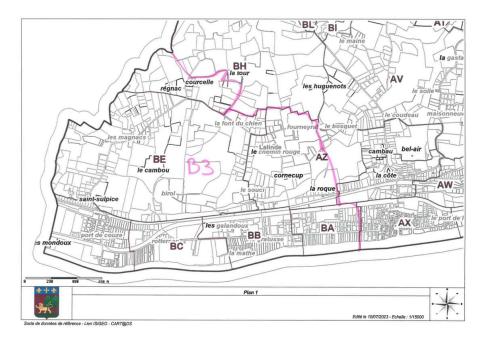
Bureau 1 : périmètre de la commune historique de La Tour Blanche

Bureau 2 : périmètre de la commune historique de Cercles

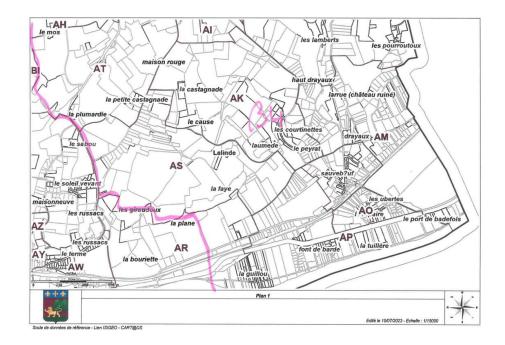
Annexe n°23 (1/2): Lalinde

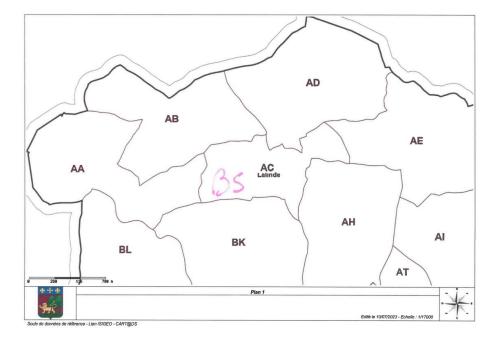




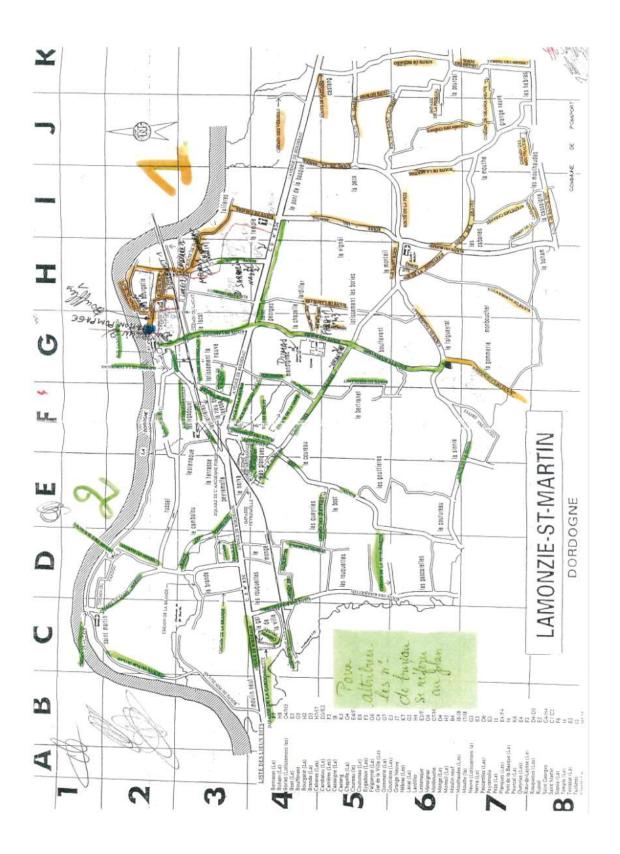


Annexe n°23 (2/2): Lalinde





Annexe n°24: Lamonzie-Saint-Martin



Annexe n°25 (1/2): Le Bugue

BUREAU 1 : 651 Allée Paul-Jean Souriau -Salle Eugène Le Roy - 24260 LE BUGUE

Allée de la Vézère Allée des Tiraux Allée Paul-Jean Souriau

Avenue de la Gare (Côté impair)

Avenue de la Libération
Avenue des Grausses
Chemin de la Plante
Chemin de la Tuilerie
Chemin de Novital
Chemin des Muriers

Chemin des Oiseaux

Impasse Coteau de la Terrasse

Impasse de la Rivière
Impasse de l'Agranel
Impasse de l'Industrie
Impasse de Louise
Impasse des Abeilles
Impasse des Brandes
Impasse des Coquelicots
Impasse des Ecureuils
Impasse des Fleurs
Impasse des Haies
Impasse des Hirondelles
Impasse des Peupliers
Impasse des Vignes

Impasse du Coteau de Caumont

Impasse du Fournil Impasse du Lavoir Impasse du Rocher Impasse la Grave Impasse Orangée

Lotissement de Combe Nègre

Impasse du Bugassou Place de l'Hôtel de ville Place du 19 mars 1962 Place Léopold Salme

Route de Campagne (côté impair)

Route de la Borie Route de la Plaine Route du Buisson

Route du Mont Saint-Jean

Rue Combe Nègre Rue de Beaurivage Rue de la Faure-Basse

Rue de la République (Côté Impair)

Rue de la Terrasse
Rue de la Zone Artisanale
Rue de Malmussou-Bas
Rue de Proumeyssac
Rue de Sautereau
Rue des Déportés
Rue des Eygarots
Rue des Girondes
Rue des Résistants
Rue du 08 mai

Rue du 11 Novembre Rue du Bout du Pont

Rue du Chai

Rue du Cingle Rue du Gouffre Rue du Jardin Public

Rue du Port Rue du Stade

Rue Jean Léon Dessalles Rue Jean Monestier Rue Jean Ringuet

Rue Joseph Lafon-Labatut Rue Michel de Montaigne

Rue Pasteur

Ruelle des Murailles

BUREAU 2 : 651 Allée Paul-Jean Souriau -Salle Eugène Le Roy - 24260 LE BUGUE

Allée des Chèvrefeuilles

Allée des Faures

Avenue de la Gare (Côté pair jusqu'au

999)

Chemin de Fontenille Chemin de la Boissière Chemin de Nivelle Chemin des Chênes Chemin des Noisetiers Chemin du Breuil

Chemin du Grand Castang Chemins de Canteyrat

HLM les Babots

Impasse de Chantegrillon Impasse de Combe Auriol Impasse de Fond Bessoune Impasse de la Brandière Impasse de la Cocagne Impasse de la Croze Impasse de la Font Impasse de la Fontaine Impasse de la Garenne-Nord Impasse de la Garenne-Sud Impasse de la Gaudie Impasse de la Maillerie Impasse de la Petch Impasse de la Purille Impasse de la Roussie Impasse de Lambertie

Impasse de l'Araignier

Impasse de Laval

Impasse de l'Etang Impasse de Péchagrier Impasse de Pouberie-Bas Impasse de Pouberie-Haut Impasse des Bleuets Impasse des Bruyères Impasse des Capucines Impasse des Chaumes Impasse des Cinq Castangs Impasse des Clédiers Impasse des Eglantiers Impasse des Fougères Impasse des Huppes Impasse des Lilas Impasse des Noyers Impasse des Tilleuls Impasse des Tulipes Impasse du Bugassou Impasse du Maine Impasse du Miel Impasse du Muret Impasse du Peuch

Impasse du Pontet-Bas

Impasse du Réservoir

Impasse Grandchamp

Impasse du Vignal Impasse du Voyage

Annexe n°25 (2/2): Le Bugue

Impasse Lande-Basse

Place de la Farge

Place du Marché

Place du Pré Saint-Louis

Place du Temple

Place Dutard

Place Jean-Baptiste Louis Pélissier du

Barry

Route de Bara-Bahau

Route de Bergerac

Route de Boutenègre

Route de Campagne (Côté pair jusqu'au

999)

Route de Cantegrel

Route de Cumont

Route de la Bessade

Route de la Cluze

Route de la Garde

Route de la Gardelle-Nord

Route de la Gardelle-Sud

Route de La Lande

Route de la Linotte

Route de la Mouthe

Route de la Pevrière

Route de Ladouch

Route de Manaurie

Route de Péchambert

Route de Périgueux

Route de Rouffignac

Route de Saint-Avit

Route de Saint-Cirq

Route de Sainte-Alvère

Route des Babots

Route des Galinats

Rue Arthur Delfour

Rue Bastière

Rue Combe de Leygue

Rue de Bellevue

Rue de la Boétie

Rue de la Faure

Rue de la République (Côté pair jusqu'au

999)

Rue de la Reynerie

Rue de Paris

Rue des Ors

Rue du Calvaire

Rue du Couvent

Rue du Marché

Rue du Roc

Rue Grand Rue

Rue Jean Rey

Rue Souffron Lameyrolie

Annexe n°26: Le Buisson-de-Cadouin

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE - Commune du BUISSON DE CADOUIN - Code Insee 24068

Bureau n° 1 Pôle d'Animation culturelle 20bis, av. d'Aquitaine – LE BUISSON		Bureau n° 2 Foyer Rural	Bureau n° 3 Mairie Le Bourg de PALEYRAC	
		Rue du Saint Suaire - CADOUIN		
Bellerive	Scarpat	Bel Air	La Borie Basse	
Bouillaguet	Ségrament	Le Bordial Bas	Barbelle	
Briquetaud	Avenue d'Aquitaine	Les Gavachs	Fonlalève	
Brunet Ouest	Avenue de la Gare		12 Part 17 (17 Table)	
Cabans	Avenue de la Dordogne	Brunet	La Mouthe	
Cantegrel	Avenue des Sycomores	Chante Alouette	La Rougie	
Carretier	Avenue Pierre Miremont	Grilloul	La Valade	
Caumont	Chemin de la Mer	La Condamine	Lascazes	
Chansard	Chemin de la Virade		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	
Cussac	Chemin de Trau	La Côte Rouge	Le Bourg de Paleyrac	
Falgueyrat	Chemin des Près de Cugnac	La Croze	Le Breuilh	
Fontenille	Chemin du Petit Mas	La Meynardie	Le Cavre	
Gavernat	Chemin le Ronel	La Plane	Le Colombier	
L'Holm	Impasse du Docteur Melon	ATTENDED TO THE PARTY OF THE PA		
La Combe de Cussac	La Bourgonie	La Salvetat	Le Couderc	
La Combe de Trappa	La Bouygue	La Tuilière	Le Maine de Paleyrac	
La Croix de Carême	La Garde Nord	Lavergne	Le Maine Rouge	
La Crompe	La Place	Le Pech d'Arthur	Le Peyrat	
La Falconnie	Le Barbier	Le Pech de la Garde	Le Pigeonnier	
La Filolie	Le Couderc	A STATE OF THE STA		
La Fontaine du Pommier	Les Praderies	Les Gavachoux	Le Plassalet	
La Garde	Lotissement le Coudier	Les Gavats	L'Egal	
La Grèze	Lotissement des Sycomores	Les Jarthes	Les Baillants	
La Prunée	Lotissement Maréchal Leclerc	Les Sables Rouges	Les Fargues	
La Séguinie	Place André Boissière		100 E 25 N T / A	
La Terrière	Place de la Liberté	Pete Tranquille Nord	Les Farguettes	
La Valadézie	Place Deguilhem	Place de la Résistance	Les Spérits	
La Veyssière	Place du 8 mai 1945	Place de l'Abbaye	Pécany	
Lacoste	Place du Général de Gaulle	Place Géraud de Salles	Pech Grand	
Lanceplaine	Place Mianne		recit Grand	
Le Baladai	Pré d'Allias	Route de Beumont		
Le Genestal	Résidence des Sycomores	Route de Lalinde		
Le Grand Chemin	Résidence Sainte Marcelline	Route de Monpazier		
Le Jardin	Route de Bergerac	Route de Salles		
Le Maine de Cussac	Route de Cabans	Rue Albert de Veer		
Le Marais	Route de Cadouin			
Le Moulin à Vent	Route de Siorac	Place d'Obenheim		
Le Nid d'Aigle	Rue André Maurois	Rue d'Aquitaine		
Le Peyral	Rue de l'Amitié	Rue de la Fontaine		
Le Pont de Vic	Rue de la Boëtie			
Le Pressoir	Rue de la Jacatte	Rue des Martyrs		
Le Raysse	Rue de la libération	Rue du Saint Suaire		
Le Roussel	Rue de la Paix	Rue Porte Saint Louis		
Le Terme de Ferrand	Rue de la République	Rue Saint Bernard		
Le Tourol	Rue de l'Union	Saint Blanchot		
Les Bourdines	Rue de Trau	1 3 5 6 7 9 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
Les Bourdines Les Boussagues	Rue du 14 juillet	Sainte Anne		
Les Fillastres	Rue du Commandant Vialle	Salles de Cadouin		
Les Joncades	Rue du Lac	Souléty		
Les Près de Cugnac	Rue du Plaçalet	Pécheyssut		
Les Terres Males	Rue du Tertre de Biron	, cencyssuc		
Les Vignasses	Rue Eugène Le Roy			
Leydière	Rue François Meulet			
Lolm	Rue Garrigue			
Marpa de la Tour	Rue Maine de Biran	1		
Mestréguiral	Rue Fénelon	1		
Mondinat	Rue Malleville	1		
Mondinat Parisot	Rue Mamie	1		
Pécheychus	1.450 years (1.550 years)	1		
Pecneychus Pérevrols	Rue Montaigne Rue Renaudie	1		
Pré de Terme	Rue Traverse	1		
rie de renne	Sauteloup	1		
	Trane			
	ITALIE			
4000	7 álastaurs	202 61-21	453 Álastauss	
1227 électeurs		202 électeurs	152 électeurs	

ur 93

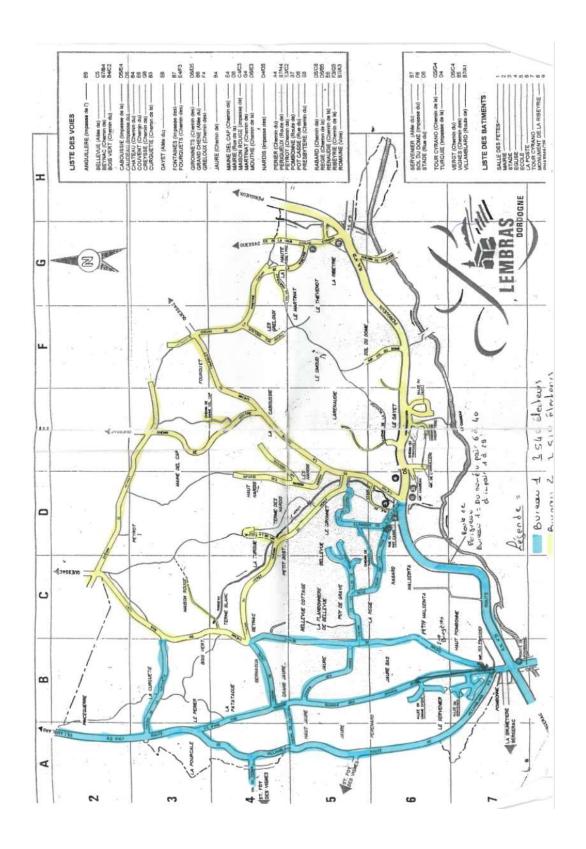
Annexe n°27: Le Lardin-Saint-Lazare



Commune de LE LARDIN SAINT-LAZARE Découpage géographique des bureaux de vote

Bureau 000	1: Le Lardin	Bureau 0002: Saint-Lazare
Avenue du 8 Mai 1945	Allée de Peyraux	Route des Abeuils
Rue de l' Abbé Cros	Impasse des Pinsons	Impasse des Arômes
Impasse des Acacias	Rue de la Poste	Route de Beauregard
Chemin de Badegoule	Rue de la Prade	Chemin du Bos
Impasse Beaulieu	Rue du Presbytere	Avenue de Brardville
Lotissement Beausoleil	Avenue de la Promenade	Route des Caties
Impasse Bellevue	Avenue de Rispe	Chemin des Chapelles
Route de Bersac	Impasse du Roc	Rue du Château
Route de la Boissière	Square des Maléties	Route du Chemin de Fer
Route de la Bonnèterie	Avenue du Stade	Rue de l' Etang
Avenue de Brive	Rue du Tucalet	Rue de la Fontaine
Rue du Cern	Impasse du Tucalet	Rue de la Forêt
Chemin des Chênes	Cité Le Val	Route du Fromajou
Allée du Cimetiere	Rue des Vieilles Pierres	Impasse du Grand Sapin
Combe Vieille	Impasse des Vignes	Route Impériale
Rue Courte	Village de la Boissière	Route de Ladouch
Place Delas	Village de Lacombe Ségéral	Route de Lage
Allée Des Badies		Place de la Mayade
Rue des Ecoles		Route du Mazubrier
Place de l' Eglise		Place du Monument
Allée d' Estieux		Impasse Nouvelle
Impasse d' Estieux		Route de la Passerelle
Route des Farges		Chemin du Péchauguy
Rue Fernand Christoflour		Chemin du Pré-Béchou
Chemin des Gauilles		Rue du Puits
Avenue Georges Haupinot		Route du Rieu
Route de Goursat	1	Chemin du Roc blanc
Impasse des Grands Près		Chemin des Rocailles
Place Henri Faure		Avenue Roger Ranoux
Rue des Jonquilles		Chemin des Tilleuls
Rue de Lacombe Lagarde		Route des Toupinarias
Route de Lacombe ségéral		1
Route de Ladouch (exception		
n°2 et 4)		
Rue du Lavoir		
Impasse de la Levée		
Impasse des Lilas		1
Cité Les Maisons Rouges		
Impasse des Marronniers		
Cité des Martreys		Į,
Impasse du Mas de Lafon		
Rue du Moulin		
Rue des Pêcheurs		
Chemin du Peu		

Annexe n°28 : Lembras





COMMUNE LES COTEAUX PÉRIGOURDINS 89 ROUTE DES PINS 24120 LES COTEAUX PÉRIGOURDINS Tél/Fax: 05.53.51.08.61

EMAIL: mairie-les-coteaux-perigourdins@orange.fr

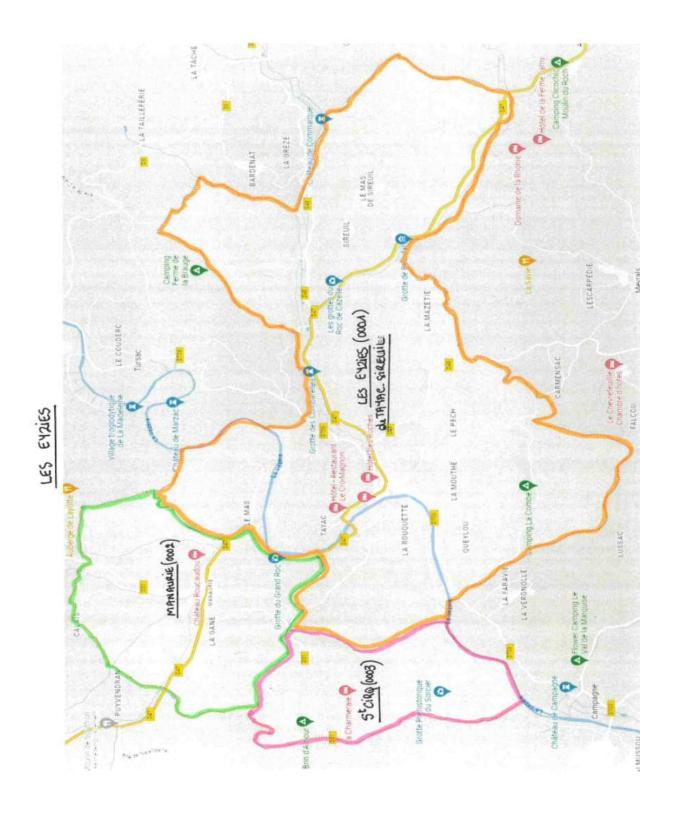
PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE LES COTEAUX PÉRIGOURDINS

- Bureau N°1 : Commune déléguée de CHAVAGNAC
- Bureau N°2 : Commune déléguée de GRÈZES

Le Maire Jean-Marie CHANQUOI



Annexe n°30 : Les Eyzies



Annexe n°31: Mareuil en Périgord



MAIRIE DE MAREUIL EN PÉRIGORD 6, place de l'Hôtel de ville 24340 MAREUIL EN PÉRIGORD

PERIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE DE MAREUIL EN PÉRIGORD

Bureau n° 0001	Commune déléguée Mareuil	Ancienne commune de Mareuil sur Belle (24340)
Bureau n° 0002	Commune déléguée de Puyrénier	Ancienne commune de Puyrénier (24340)
Bureau n° 0003	Commune déléguée des Graulges	Ancienne commune des Graulges (24340)
Bureau n° 0004	Commune déléguée de Beaussac	Ancienne commune de Beaussac (24340)
Bureau n° 0005	Commune déléguée de Saint Sulpice	Ancienne commune de Saint Sulpice de Mareuil (24340)
Bureau n° 0006	Commune déléguée Champeaux la Chapelle Pommier	Ancienne commune de Champeaux la Chapelle Pommier (24340)
Bureau n° 0007	Commune déléguée de Vieux Mareuil	Ancienne commune de Vieux Mareuil (24340)
Bureau n°0008	Commune déléguée de Monsec	Ancienne commune Monsec (24340)
Bureau n°0009	Commune déléguée de Léguillac de Cercles	Ancienne commune de Léguillac de Cercles (24340)

Annexe n°32 : Marsac-sur-l'Isle

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE

BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3
Avenue du Château	Allée Robert Bernier	Chemin des Pêcheurs
Avenue du Parc	Allées des Pins	Impasse Chassain de Marcilly
Avenue Louis Suder	Chemin de la Pierre Panlaire	Impasse de la Barde
Boulevard de Saltgourde	Chemin de Paricault	Impasse de la Cave
Chemin de la Combe	Chemin des Alisiers	Impasse de la Roche
Chemin des Colombes	Chemin des Biards	Impasse de l'Evêque
Chemin des Ecureuils	Chemin des Bruyères	Impasse de l'Orée du bois
Chemin des Mondines	Chemin des Fougères	Impasse des 3 Canards
Chemin du Claud Neuf	Chemin du Muguet	Impasse des Deux Cèdres
Chemin du Pigeonnier	Hameau de Paricault	Impasse des Fleurs
Impasse de Beaulieu	Impasse Adrienne Gaillard	Lotissement de l'Evêque
Impasse de l'Artisanat	Impasse de Font'Urlure	Place Clément Laval
Impasse de la Cropte Haute	Impasse de la Bouzonnie	Route de Bordeaux (du 159 au 253 et du 150 au 260)
Impasse des Aubépines	Impasse de la Bruge	Route de l'Evêque (du 93 au 151 et du 52 au 110)
Impasse des Courtes	Impasse des Biards	Route du Chambon
Impasse des Mondines	Impasse des Bleuets	Rue de Clair Séjour
Impasse des Noisetiers	Impasse des Brandes	Rue des Catalpas
Impasse du Bourrelier	Impasse des Coquelicots	Rue des Champs
Impasse du Hérisson	Impasse du Péladier	Rue des Ecoles
Impasse du Sabotier	Impasse du Saut du Loup	Rue des Pavillons
Impasse du Tuloup	Impasse Henri Yzerd	Rue du 8 Mai
Impasse du vieux Moulin	Impasse Roger Coly	
La Cropte Basse	Le petit Biard	
Place de l'Eglise	Les Hauts de Payenché	
Place de la Poste	Route de la Bouzonnie	
Résidence la Poste	Route de Payenchet	
Route de Beaulieu	Route des Brandes	
Route de Bordeaux (du1 au 157 et du 2 au 148)	Rue de Font'Urlure	
Route de Cuirassou	Rue de la Forêt	
Route de l'Evêque (du 2 au 50 et du 1 au 91)	Rue de la Source	
Route de Marival	Rue des Cèpes	
Route de Ribérac	Rue des Chanterelles	
Rue de la Garenne	Rue des Chataigniers	
Rue du Bosquet	Rue des Chênes	
Rue du Maréchal Ferrant	Rue du 1er Mai	
Rue du Verger	Rue du Maraîcher	
Rue Ernest Bru	Rue Simone Homs	
Rue Guy Andraud	Village de la Bouzonnie	
Domaine de Saltgourde		

Mise à jour le 31/05/2023

Annexe n°33: Mauzac-et-Grand-Castang

Bureau vote n° 1 MAUZAC (salle des fêtes)

Voies

Place de la Poste Rue de la Rivière Impasse du Rival

Impasse des Bergeronnettes

Palce du Port
Chemin du Tertre
Chemin du Pinconnet
Chemin du Blanqui
Chemin du Bois Barat
Rue de la Caral

Lotissement du Bourg

Lotissement du Bourg
Grand-Rue
Rue de l'écluse
Route du Canal
Route de la Dordogne
Chemin de Halage
Chemin du Got
Route de Pech Brut
Allée des Pivoines
Impasse du Coteau
Route de la Grave Basse
Allée des Mousserons

Allée des Chanterelles Chemin du Lavoir Route de la Gare Allée de la Passerelle Route de la Sablière Chemin des ateliers Lotissement La barrière Route de la Grave Haute Chemin des Crozes

Route du Banconnau Chemin des Milans Chemin du Théâtre Chemin du Vignal Chemin de la Molière Route du Ginestal

Impasse des Terrasses

Route du Cingle

Chemin du Réservoir

Chemin de la Bergerie

Chemin de Bas Millac

Chemin du Moulinet

Allée des Lilas

Chemin de la Grezotte

Chemin du Suquay

Chemin du Terrier

Chemin de Nevraud Nord

Route de Dautres

Chemin des Chênes

Chemin des Clides

Route de Péchambert

Chemin de Cabant

Chemin de Camansou

Chemin de la Fontaine

Chemin de la Grande Combe

Chemin du Prieuré

du 1055 au 1680 Route du Bugue

Lieux-dits

Bourg Mauzac Les Pinconnets Les Blanquies Les Maisonnettes

Le Loubat Le Got Pech Brut La Grave Basse Grave Haute Le Banconnau Les Combes Le Théâtre Les Combes Nord La Molières Le Ginestal Millac La Bergerie Bas Millac Le Moulinet La Grezotte Le Suquay

Le Suquay Neyraud La Rose Les Clides Dautres

Camansou Les Clides Péchambert Cabant

St Meyme

Nombre d'électeurs : 380

Bureau vote n°2 GRAND-CASTANG (salle des fêtes)

Voies

Chemin du Lion d'Or

du 2400 au 4145 Rte du Bugue Chemin de la Trémoulède Chemin du Cayrebru

de la Carolie

Route de la Grande Borie
Chemin de Costemillac
Route de Grand-Castang
Chemin des Noyers
Chemin de Vicq
Route du Bourg
Place Saint-Cloud
Rue de la Mairie
Allée de l'école
Chemin du puits
Chemin de la Mouthe
Impasse des Figuiers
Route de Périgueux
Chemin de la Prade
Chemin des Arènes

Lieux-dits

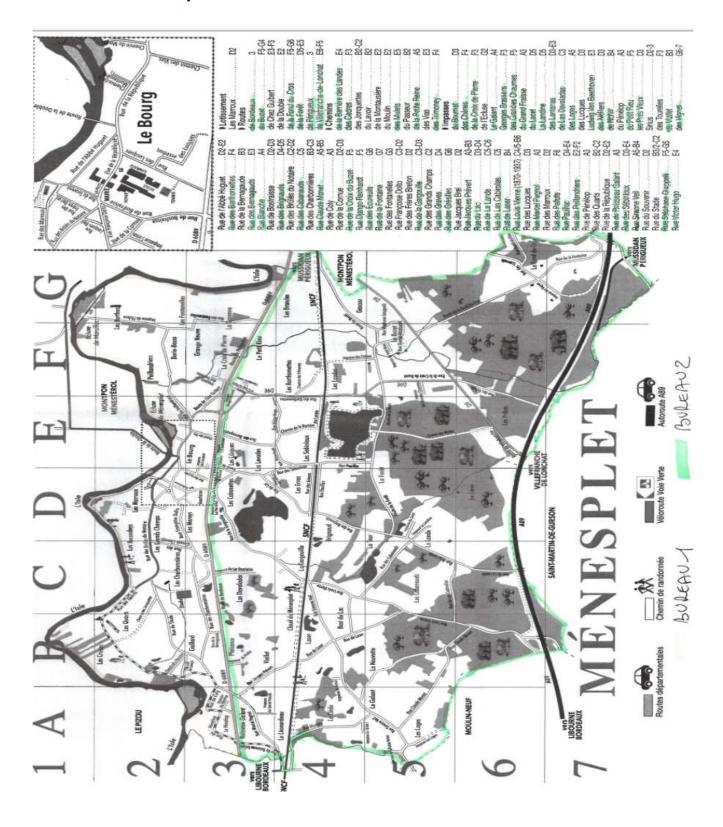
Le Lion d'or Le Grand Bois La Trémoulède Cayrebru La Carolie La Grande Borie Costemillac

Bourg Grand-Castang

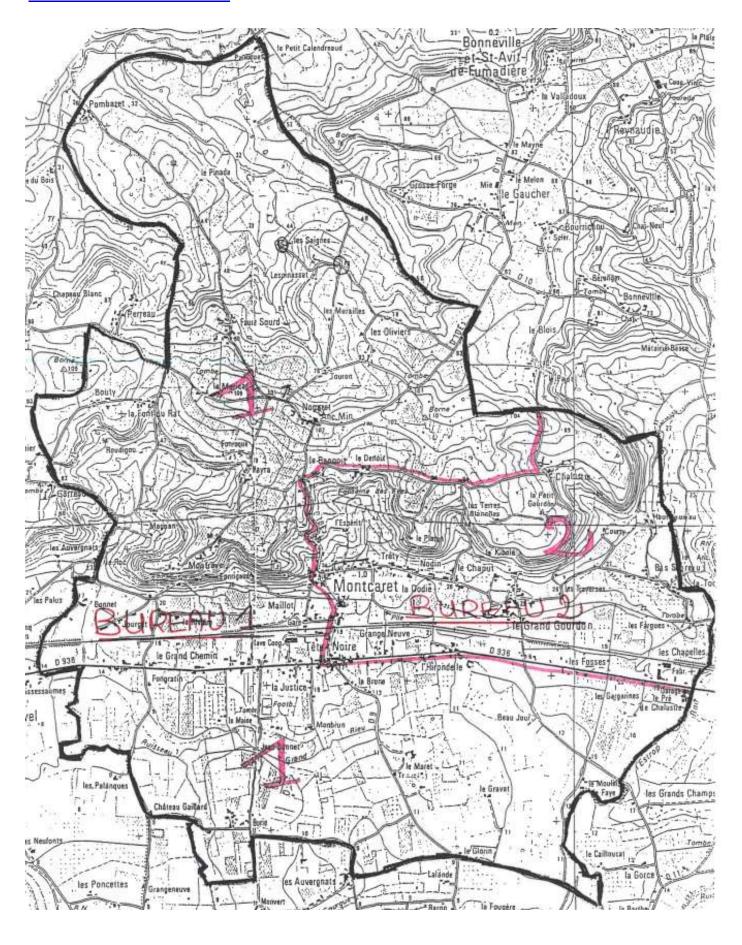
La Prade Les Arènes

Nombre d'électeurs: 81

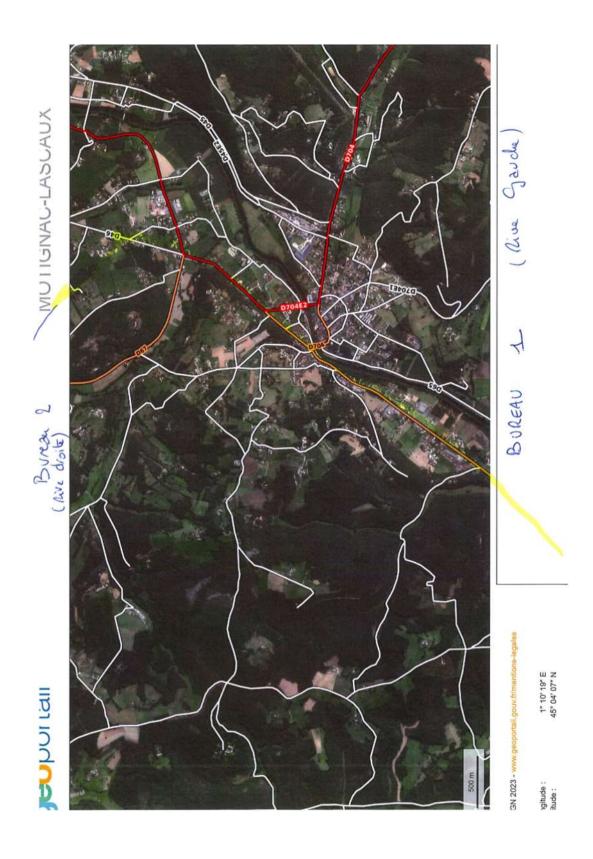
Annexe n°34: Ménesplet



Annexe n°35: Montcaret



Annexe n°36: Montignac-Lascaux



Annexe n°37 (1/2): Montpon-Ménestérol

1ER BUREAU

ALLEE JEAN FERRAT AVENUE JEAN MOULIN BARRIERE STE HELENE

BOS REDON CHAMPAUBIER CLOS DES SERAILLERS CROIX DE VERY

FONT DE LA BONNETTE FONTAINE DU BUROU

IMPASSE CHARLES BAUDELAIRE IMPASSE DANIELE CASANOVA IMPASSE JEAN MOULIN IMPASSE J-J ROUSSEAU IMPASSE LE BRETOUX

LA MOUTASSE LA PICHERIE

LA PLAINE – LA CORNUE

LE BIGOTAS
LE BIJOU
LE BRETOU
LE GRAND BIGOTAS
LE PAVILLON
LE PETIT BIGOTAS
LE PRE DE VERY
LES BARTHES

LES GRANDS CHAMPS

LES PLANTES

LOT. CLOS DES SERAILLERS
LOT. JOHN KENNEDY
RUE VICTOR HUGO
SOUS LA VIGNE
LOT. LA BONNETTE
RES. LA BONNETTE
RES. JOHN KENNEDY
ROUTE DE PERIGUEUX
ROUTE DE STE HELENE
ROUTE DES NOISETIERS
RUE ALBERT CAMUS
RUE ALPHONSE DAUDET
RUE ALPHONSE DE LAMARTINE

RUE AMBROISE CROIZAT RUE DE LA BONNETTE RUE DE LA SALLE RUE DES BARTHES RUE DES SERAILLERS RUE DU FOUR

RUE DU FOUR PROLONGEE

RUE EMILE ZOLA

RUE FRANCOIS MAURIAC RUE GUY DE MAUPASSANT RUE JEAN MONNET

RUE JEAN MONNET RUE J.-J. ROUSSEAU RUE JOHN KENNEDY RUE KOUFRA

RUE LEONARD DE VINCI RUE MAURICE GENEVOIX RUE MICHEL MONTAIGNE

RUE PAUL GAUGUIN RUE PAUL VERLAINE RUE PIERRE ET MARIE CURIE

VERY VERY SUD

2E BUREAU

ALLEE EUGENE LEROY AVENUE DE L'EUROPE AVENUE PASTEUR BAGATELLE BARRAUD BEL AIR

FOURGEAUD IMPASSE DU CUSSONAT

IMPASSE DE LA BOETIE IMPASSE EUGENE LEROY IMPASSE FREDERIC CHOPIN

IMPASSE LA TOUR IMPASSE LE CLEDIER

JARRAUTY LA TOUR LE BAS VIGNAUD LE CORMIER

LE HAUT VIGNAUD LE PANNEAU

LE PETIT CHARRETIER
LE PETIT JARRAUTY
LE VAREILLAS
LES 4 VENTS
LES CHATELLES
LES CHATELLES NORD

LOT. BEL AIR ROUTE DE VELINES

ROUTE DE VILLEFRANCHE ROUTE DES ETANGS RUE BIR HAKEIM RUE CLAUDE DEBUSSY RUE DU 19 MARS 1962 RUE EUGENE LEROY RUE GEORGES BIZET RUE LE CLEDIER

RUE MAURICE RAVEL RUE PASTEUR

RUE PIERRE DE RONSARD

RUE SIMONE VEIL RUE W.A. MOZART RUE YVON DELBOS

3E BUREAU

VENUE DE GAULLE CLOS ST JAMET IMPASSE CHANZY IMPASSE DU CHAVAT IMPASSE LE PORT VIEUX IMPASSE ST-ROCH

LA ROSERAIE
PLACE DE LA LIBERTE
PLACE DE METZ

PLACE DES 3 FRERES LAPLAGNE PLACE EGLISE MONTPON PLACE GAMBETTA PLACE GEORGES CLEMENCEAU

RUE BERANGER
RUE CARNOT
RUE CHANZY
RUE DE CHANDOS
RUE DE L'ISLE
RUE DE L'ORMIERE
RUE DE LA FONTAINE
RUE DE VERDUN
RUE DENIS DIDEROT

RUE DU COLONEL RAYNAL RUE DU MARECHAL FOCH

RUE DU PONT

RUE DU CHAVAT

RUE DU PRESIDENT WILSON RUE FRANCOIS VOLTAIRE RUE GEORGE SAND RUE HENRI LABORDE RUE JEAN MERMOZ

RUE JOFFRE RUE LOUIS BLERIOT RUE MONTESQUIEU

RUE THIERS

4E BUREAU

AVENUE DE LA LIBERATION AVENUE DE TASSIGNY

AVENUE GEORGES POMPIDOU

BRION

EHPAD CLOS ST ROCH
EHPAD FOIX DE CANDALLE
HLM LES MASSIAS
HLM LES MOREAUX
HLM LES MOULINEAUX
IMPASSE LES MIMOSAS
IMPASSE DES MOREAUX
IMPASSE DU CHEVALET

IMPASSE DU MAL DE TASSIGNY LE CHEVALET

LES MOULINEAUX
LOT. BRION
RUE AUSONE
RUE DAUMESNIL
RUE DE LA PAIX
RUE DES MASSIAS
RUE DES MOREAUX
RUE DES MOULINEAUX
RUE DU MARECHAL LECLERC
RUE DU PRESIDENT COTY
RUE FOIX DE CANDALLE
RUE FRANCOIS MITTERAND

RUE ST ROCH

RUE WINSTON CHURCHILL

RUISSEAU NOIR

5E BUREAU

CHEMIN DU TERRIER TOMBAT CHEMIN JULIETTE DROUET CLOS DE LANNERIE ECLUSE DE MENESPLET

Annexe n°37 (2/2): Montpon-Ménestérol

HAMEAU DE MARCILLAC IMPASSE DU GOLIER IMPASSE JEAN SABLON IMPASSE PIERRE FRESNAY LA GAUILLE D'ANTOINE

LA GRAVETTE

LA PASSE DE MENESPLET LA PETITE LANNERIE

LA ROSE
LE BEARNAIS
LE BREGOUX
LE BROUILLET
LE BROUILLET NORD

LE GOLIER

LE GRAND TAILLADIS

LE MARGEY

LE MAS DU BREGOUX

LE NAILLAS LE PALENAS LE PETIT TAILLADIS LE TAILLADIS

LE TERRIER TOMBAT LES BAILLARGEAUX

LES DUCHES
LES EYPAROUX
LES GRILLAUDS
LES GUERREDES
LES MARZATS
LES NAUVETTES
LES PAYSANNES
LES PETITS CLAUDS
MARAGOUT

MARCILLAC

MOULIN DE MARCILLAC ROUTE DU BROUILLET ROUTE EDITH PIAF

ROUTE MADELEINE RENAUD ROUTE MARGUERITE DURAS

RUE DE MARCILLAC
RUE DES MARZATS
RUE GEORGES BRASSENS
RUE JACQUES BREL
RUE JEAN GABIN
RUE LUCIENNE BOYER
RUE MARCEL PAGNOL
RUE MAURICE CHEVALIER
RUE SIMONE SIGNORET

TRENTALAUD VIROLE

<u>6E BUREAU</u>

ALLEE DES BOUVREUILS ALLEE GUSTAVE EIFFEL AVENUE ANDRE MALRAUX AVENUE DES MESANGES CHEMIN DU PORT VIEUX

CHEMIN EDOUARD LE CORBUSIER CHEMIN LES GRANDS CHAMPS

ECLUSE DE CHANDOS

HAMEAU LES FARGES HLM DE MENESTEROL IMPASSE ANDRE BOURVIL IMPASSE ANDRE MALRAUX

IMPASSE ARLETTY

IMPASSE GUSTAVE EIFFEL
IMPASSE JOHN CHANDOS
LA CROIX DU CLAUD
LE CLAUD BIDET
LE PORT VIEUX
LE TOUPINIER
LOT. LE PORT VIEUX

MERLERIE NEPTUNE PEYROCHE

ROUTE DE RIBERAC RUE ANDRE BOURVIL RUE BERNARD BLIER RUE DES PINSONS

RUE DU COMMANDANT COUSTEAU

RUE DU SERGENT CARRIER
RUE DU PONT DE CALANDRE
RUE EDOUARD LE CORBUSIER
RUE FRANCIS BLANCHE
RUE GUSTAVE EIFFEL
RUE JEAN FERNANDEL
RUE JULES VERNE
RUE LOUIS JOUVET
RUE PAUL EMILE VICTOR

RUE ST LAZARE

<mark>7E BUREAU</mark>

ALLEE FRANCOISE DOLTO BOURG DE MONTIGNAC

CENTRE HOSPITALIER DE VAUCLAIRE

CHEMIN ANDRE LE NOTRE CHEMIN DES ECOLIERS CHEMIN DES PALOMBIERES

CLAUD LA FORET
HLM DE VAUCLAIRE
HLM LE CLAUD LA FORET
IMPASSE BELLEGARDE
IMPASSE LE COLOMBIER

LA FORET
LE COLOMBIER
LE MAINE BREGOUT

LE PONTET
LES FONDETTES
LES LANDES
LES RAMBAUDS
LES VIGNES VIEILLES
MONTIGNAC

ROUTE DE ST LAURENT RUE ANDRE LE NOTRE RUE DE LA CHARTREUSE RUE DES JOUANNIES RUE DU DUC DE SULLY RUE DU PONTET

RUE EDMONDE CHARLEROUX RUE GERMAINE TILLION RUE JEAN GIONO

RUE LEO FERRE RUE LOUIS ARAGON RUE MICHELE MORGAN VAUCLAIRE

Annexe n°38 (1/2): Mussidan

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTES

MAIRIE DE MUSSIDAN

BUREAU 1 SALLE DE CONFERENCES	BUREAU 2 HALLE DU SECRETARIAT
Avenue Gambetta	Allée Chastanet
Barraud – La petite Borie	Avenue du Général de Gaulle
Chemin des Landes	Avenue Georges Clémenceau
Chemin du Pavillon	Avenue Montaigne
Chemin du Pic	Casy
Cour Allary	Chemin de la Clède
Domaine du Moulin du Pic	Cour Paignon
Hôtel du Périgord	Lotissement La Malotière
mpasse Beaupuy	Lotissement Villechanoux
Impasse du Faubourg	Place Beaupuy
La Vigne de Landas	Place du 8 Mai
Le Bijou	Place Woolbridge
Le Pic	Route de Bassy
Le Rocher	Route de Sainte Foy la Grande PAIR
Lotissement de la Fontaine	Rue Anatole France
Lotissement des Châtenades	Rue Aristide Briand
Lotissement le Maine	Rue Beaupuy PAIR
Place de la Halle	Rue Bourdery
Place de la République	Rue Charles Gounod
Place de l'Eglise	Rue Claude Debussy
Place Morand	Rue de Casy
Place Victor Hugo	Rue de Gorry
Rampe du Gravelet	Rue de la Boëtie
Route de Bergerac	Rue de la Bride
Route de Bost	Rue de la Clédat
Route de Périgueux	Rue de la Clède IMPAIR
Route de Sainte Foy la Grande IMPAIR	Rue de la Libération PAIR
Route de Villamblard	Rue de la Nouzillère
Rue Allary	Rue de Sainte Anne
Rue Amédée Lacour	Rue de Verdun
Rue Beaupuy IMPAIR	Rue d'Emburée PAIR
Rue Charbonnière	Rue des Basques
Rue de Barraud	Rue des Frères Arnault
Rue de la Clède PAIR	Rue des Frères Chaminade
Rue de la Croix du Maine	Rue des Fusillés
Rue de la Freunie	Rue des Héros de la Résistance
Rue de la Halle	Rue des Hortensias
Rue de la Libération IMPAIR	Rue des Ormeaux
Rue de la Terre Pointue	Rue des Six Journaux
Rue de l'Anguis	Rue du Dr André Voulgre
Rue de l'Hermitage	Rue du Maréchal Joffre
Rue de Séguinou	Rue Fernand Jacques
Rue d'Emburée IMPAIR	Rue Gabriel Fauré
Rue des Anciens d'Afrique du Nord	Rue Gaston Charmarty
Rue des Arzens	Rue Georges Bizet
Rue des Châtenades	Rue Georges Félix

Annexe n°38 (2/2): Mussidan

Rue des Mimosas Rue Jean Moulin Rue du Bijou Rue Jules Ferry Rue du Coq Rue Maurice Ravel Rue du Coteau Rue Pasteur Rue du puits Rue Pierre Pontard Rue du Roc de Séguinou Rue Pierre Seilhan Rue Duranthon Rue Raoul Grassin Rue Emile Bazillou Rue Raymond Villechanoux Rue Eugène Le Roy Rue Robert Benoît Rue Henri Moze Rue Sinsou Rue Jean Jaurès Rue Sainte Anne de la Martinique Rue Jean-Pierre Martin Rue Louis Maine Rue Madeleine Delbrel Rue Marguerite Yourcenar Rue Marie Curie Rue Notre Dame Rue Pierre le Cayre Rue Pierre Mendes France Rue Saint Georges Rue Saint Agnan Rue Madeleine Brès

Annexe n°39: Neuvic

BUREAU 1 – centralisateur Centre multimédia – rue des Frères Pouget		graphique des bureaux de vote – Neuvic – BUREAU 2 Centre mulimédia – rue des Frères Pouget		BUREAU 3 Salle du Sourire – Place Jules Ferry	
Rue de Belleys	29	Route de saint Astier	73	Les Bertrands	. 25
Rue de La Boetie	18	Rue de la Fontaine des Aubiers	11	Avenue de Bordeaux	100
Rue Bertand de Born	9	Barrière des Brandes	22	Le Petit Bost	111
Rue des Quatre Bornes	28	Le Breuil	45	La Croix de Canard	- 3
Rue de l'Abbé Breuil	3	Impasse Cadirou	1	La Chabane	. 19
Place du Chapdal	19	Rue Claude Caille	16	Champroueix	- 4
Rue de la Charmille	6	Les Cailloux	7	Le Clos	3
Rue des Chênes	29	Rue des Canadiers	6	Le Combalou	- 3
Avenue de la Chènevière	41	Rue des Chataigniers	2	La Combe	
Rue Arnaud Daniel	15	Rue des Chaumes	5	Les Coutys	
Rue Arnaud Yvan Delaporte	18	Impasse de la citadelle	1	Foncouverte	
Place de l'Eglise	7	Rue Gaston Daix	4	Frateau et Château de Fratteau	- 4
Rue Fenelon	17	Impasse Louis Décoly	5	Le Gorret	3
Avenue Général de gaulle	77	Place de la Gare	5	Rue Jean Guinier	2
Rue de Gimel	46	Rue de la garenne	11	La Jaubertie	
Avenue Yves Guéna	97	Route de Saint Germain	7	Les Jeandys	
Rue des Jardins	1	Les Jeandilloux	75	Labattut	-
Rue du Jumelage	3	Les Jeannetoux	48	Leygonie	
Rue du Docteur Léger	30	Rue des Lavandières	2	Rue de la libération	
Rue Frederic Mistral	19	Rue du Lavoir	22	Linseuil linseuil bas-linceuil	-
Rue Montaigne	13	Route de Mauriac	44	Rue Charles Magne	
Lot. des Montés	- 177	Rue de la Mazille	27	Le Maine et rte du Maine	_
	13	Annual Company			3
Lot. le Terme Ouest	1	Route du Grand Mur	30	La Nauve	
Résidence et rue de la Poutaque	109	Route de Puy de Pont	21	la Péricaude Imp. de la Péricaude	
Rue Sainte Beatrix- Quebec	29	La Potence	18	Le Pic	
Place Eugene Le Roy	12	Rue Jacques Prévert	21	Rue Roger Ranoux	
Rue du Sorbier	16	Rue du Rocher	6	Ponteix et rte de Ponteix	
Rue du Terme	79	Rue du Salembre	5	Les cinq Ponts + rte des 5 ponts	3
Rue du Tuquet	7	Rue Paul Schmitt	3	Puyastier	
Avenue de la Croix Blanche	14	La Petite Veyssiere	12	Les Reclauds	
Les 5 Villas	2	La Veyssière	27	La Robertie	
Lot. de la Croix Blanche	24	Route de la Veyssière	10	Les Roudiers	
Lot . le Terme Est	21	Rue du Moulin à vent	24	Les Rouyoux	
Rue du 8 mai 1945	8	Rue Eygas Vivas	- 6	Rue Edmond Senrens	
	0	Route des meuniers	56	Route de Saint Severin	
	0	Route du Chateau Rompu	24	Le Seycat	
	0	Route Magnou Les tricheries	14	Les Grandes terres et Rte	- 3
	0	Magnou	36	Villeverneix, bas, haut	9
	0	Les Léonardoux	15	Vincent	_
	0	Impasse des Granges	3	Les Vivants	
	0	Rue de Bellevue	4	Avenue Talleyrand Perigord	1.0
	0	Rue de la Pompe	6	Rue de la Font st Pey	2
	0	Rue du Cluzelou	4	Avenue de Planèze	- 2
	0		0	Rue des Frères Pouget	- 1
	0	fo	0	Le But	- 2
	0	8	0	Rue de Fayolle de Mellet	
	0		0	Rue Hubert Faure	
	0		0	Rue du Majoral Fournier	
	0		0	Rue Jean Gaussen	
	0		0	Rue de La Resistance	
	0		0	Impasse du Puits	
	860		784		75

Annexe n°40 (1/2): Nontron

BUREAU 1

Avenue d' Aquitaine Avenue de Gaumondières

Avenue Jules Ferry Avenue Yvon Delbos Boulevard Anatole France Chemin De l'horizon Chemin des Ecoliers

Cité Périgord vert Cité Yvon Delbos HLM Champ de Foire HLM La Mothe HLM La Tour HLM Le Chatenet

HLM Le Chatenet Impasse des Laurières

La Mothe Le Bon accueil Le Zéphir

Lotissement Plein Sud Place de l' Eglise Place Mérillon Résidence La Mothe Route de Baroufières Route de la Manganèse

Route de Piégut Route de Saint Martin le Pin

Route de Saint Pardoux Route de Savignac Rue Alcide Dussolier Rue Aliénor d'Aquitaine Rue André Chalut

Rue Dauphin Pastoureau Rue de Charroux Rue de la Croisette Rue de la Mothe

Rue Du 19 mars 1962 Rue du Chatenet

Rue du Pavé

Rue du Pré de la Serve Rue Edouard Hérriot Rue Emery de Puyguilhem

Rue Eugène Leroy Rue Jean Jaures Rue Jean Rostand Rue Léon Blum Rue Mataguerre

Rue Ribault de Laugardière Rue Salvador Allende

BUREAU 2

Allées de Bussac Avenue de la Gare

Avenue du Général de Gaulle Avenue du Général Leclerc Avenue du Pré des Pères

Avenue Pasteur Bellevue

Boulevard du Palais Boulevard Gambetta Boulevard Victor hugo

Impasse Notre Dame La Grange Morelon La Mondinauve La Nauve Les Loges Les Truffières

Lieu-dit Pré de l'aumone

Masviconteaux Moulin de la nauve Moulin de magnac Place Alfred Agard

Place Des Droits de l'Homme

Place du Canton Route de Villars Rue André Picaud Rue Antonin Debidour

Rue Brune

Rue Camille Chabanneau

Rue Carnot
Rue de Périgueux
Rue De Verdun
Rue des Cordeliers
Rue des Ecoles
Rue des Fossés
Rue des Truffières
Rue du 11 Novembre
Rue du Chemin Vert
Rue du Grand Puy de Bayet
Rue du Petit Puy de Bayet

Rue Fontaine de Fanny Rue Thiers Rues des Soufflets Villa mon plaisir

BUREAU 3

Allée Des champs Allée des Châtaigniers Allée Des Mésanges

Azat Baroufières Beaulisoie Beauséjour Bel air Bois perdu Bord

Bost de perry Brégout

Chemin de Bel air Chemin des Feuillardiers Chemin du Bost de perry

Chez balassou Fonladier Fontaine de l'Age Forges de Puyrigard

Goulat Gourbelières

Impasse des Ferrières

Impasse des Feri La Bardinie La Bonnerie La Chapoulie La Côte La Francherie La Maladrerie La Margot La Paulinie

La Petite picaudie La Picaudie La Roderie de bord La Tuilière de bord La Tuilière de brégout

Lacaud Lafarge

Le Bois des granges Le Chatenet Le Mas de la roche Le Meynissou Le Moulin Blanc Le Petit bord Le Petit puyrigard

Le Pic Le Puy Le Puy de flory Le Puy Est Le Reposoir

Le Ruisseau de l'Etang Les Belles Places Les Fourneaux Les Granges Les Jaloux Les Mines Les Nouailles Les Petites granges Les Rouchilles Les Salles

Annexe n°40 (2/2): Nontron

Les Terrieres

Lieu dit Roumejou

Lieu-dit Chez balassou

Lieu-dit Goulières

Lieu-dit Le reclaud

Lieu-dit Lieu-dit Mataguerre

Lotissement Clairsienne

Papelèbre

Poperdu

Puyrigard

Route d' Azat

Route de Goulat

Route de la Côte

Route de la Maladrerie

Rue Des Copains

Rue des Fourneaux

Rue des Maîtres de Forge

Rue des Sources

Rue du Docteur Schweitzer

Rue du Puy de Flory

Rue du Ruisseau

Rue Georges Brassens

Rue Jean Moulin

Rue Louis Brouillet

Rue Mataguerre

Serve verte

Tuzat

Annexe n°41: Parcoul-Chenaud



Commune de Parcoul-Chenaud 24410 Parcoul-Chenaud 05 53 91 42 56 mairiedeparcoul@wanadoo.fr

> Parcoul-Chenaud le 30 juin 2023

PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE DE PARCOUL-CHENAUD

- Bureau n° 0001 : Commune déléguée de Parcoul, ancienne commune de Parcoul
- Bureau n° 0002 : Commune déléguée de Chenaud, ancienne commune de Chenaud

Le Maire,

Jean-Jacques GENDREAU

Annexe n°42 : Pays de Belvès



Département de la Dordogne République Française

Pays de Belvès le 19 juillet 2023

PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE DE PAYS DE BELVÈS

Bureau n°1: Commune déléguée de BELVÈS, ancienne commune de BELVÈS (24170)

Bureau n°2 : Commune déléguée de FONGALOP, ancienne commune de FONGALOP (24170)

Bureau n°3 : Commune déléguée de SAINT-AMAND-DE-BELVÈS, ancienne commune de SAINT-AMAND-DE-BELVÈS (24170)



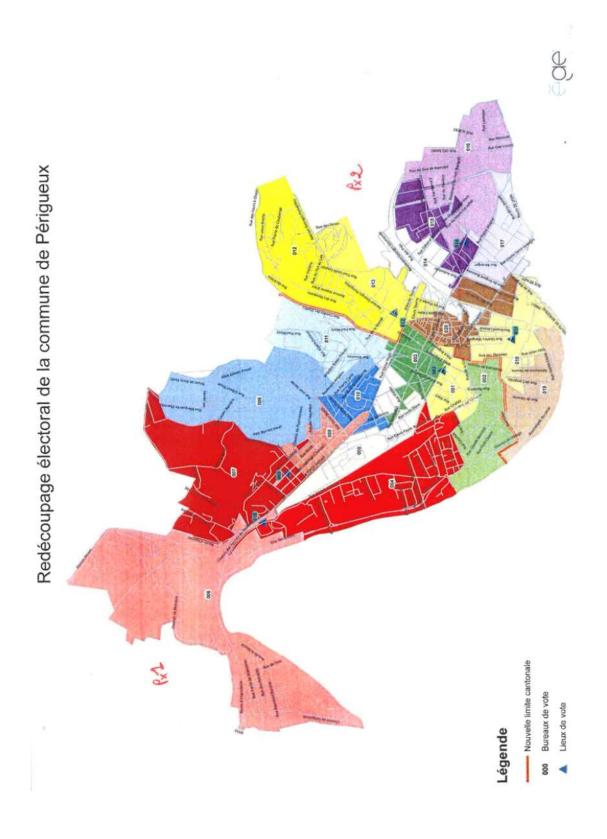
Place le la Liberté - Belvès - 24170 Pays de Belvès Tél. 05 53 31 44 60 - Fax. 05 53 31 44 69 - mairie.belves@wanadoo.fr



Annexe n°43 : Pechs-de-l'Espérance

PECHS-DE-L'ESPERANCE			
N°	adresse	commune déléguée	lieu
1	1 place de la Mairie	PEYRILLAC-ET-MILLAC	Mairie
2	1392 route de la porte du Périgord	CAZOULES	Mairie
3	11 place Fernand LAFON	ORLIAGUET	Mairie

Annexe n°44: Périgueux



Annexe n°45 (1/2): Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

Mairie de PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ELECTEURS PAR BUREAU DE VOTE

	ipal de PORT STE FOY) Nombre d'électeurs : 813
Voies	Rue du Moulin
Allée Paul Ducou	Rue Notre Dame
Avenue d'Angoulème	Rue Onésime Reclus
Avenue du Périgord	Rue des Pêcheurs
Chemin du Dieulame	Rue des Peupliers
Chemin du Haut Faurel	Rue de la Rouquette
Chemin du Luc	Rue des Tabacs
Impasse des Fleurs	Lieux-dits
Place de la Liberté	Impasse du Dieulame
Résidence des Tabacs	Chemin de La Métresse
Résidence du Bois Doré	Avenue du Périgord (La Migonière)
Résidence du Moulin	Route de Ponchapt (La Ressaudie)
Résidence du Touron	La Rouquette
Résidence du Trassil	-Route du Briat
Rue Charles Sinsout	-Route de la Tuque haute
Rue Eugène Leroy	-Rue de la charrette bleue
Rue Eugène Tricoche	Côte du Roc (La Rouvière)
Rue des Fleurs	Route de La Tuque Haute
Rue du Graveron	Route de Ponchapt (Le Briat)
Rue Henri Frédet	Avenue du Périgord (Le Fauga)
Rue Jacques Jasmin	Avenue d'Angoulême/Chemin du Colombie
Rue Jules Ferry	(Le Faurel)
	Chemin du Haut Faurel
	Chemin des Carrières
	Chemin de Péchaurieu
	Avenue du Périgord / Côte du Roc (de Cléret)
Bureau de vote n°2 (Foyer munici	pal de port-Ste-Foy) Nombre d'électeurs : 767
Voies	Lieux-dits
Avenue de Bordeaux	Route de Garrigue/ Route du Tizac
Avenue de Mézières	Rue des Sables
Chemin des Bouviers	Chemin des Bouviers
Chemin du Cingle	Chemin de La Boriette
Impasse du Nid du Geai	Chemin de La Croix de Maya
Promenade de la Batellerie	Avenue d'Angoulème (La Fosse de l'Eau)
Route de Garrigue	Rue des Sables (La Grace)
Route des Gracies	Chemin de La Tuque Basse
Route de l'Aérodrome	Le Canet/Le Sablat
Route du Tizac	-Chemin des Bouviers
Route des Vergers	-Chemin du cingle
Rue du Canet	-Route de la Noyeraie
Rue Elisée Reclus	-Route du Sablat
Rue Emile Pénisson	-Impasse du Chevalier
Due des Penteines	Dona da Consul Donat (Occasio)

65 sur 93

Rue du Grand Pont (Ouest)

(Le Meynot)

Route de l'aérodrome/ route des Majouans

Rue des Fontaines

Rue du Rieu Vert

Rue Onésime Reclus

Annexe n°45 (2/2): Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

Rue des Sables La Pierre de Curable	Avenue de Bordeaux (Le Nègre) Le Nid du Geai Route du Pré des Doux Route des Gracies Route des Grands Champs Avenue des Quatre Ormeaux Avenue de Mézières Route des Majouans		
Bureau de vote n°3 (mairie annexe de Pe	onchapt) Nombre d'électeurs : 131		
Chemin de Baritou	Route du Château de Ségur (La Cabanelle)		
Route de St Méard	Le Bourg de Ponchapt		
Route de Calabre	-Place Augustin Mourguet		
Route de Puy Servain (Calabre)	-Rue de l'ancienne forge		
Route de Calon	-Rue Michel de Montaigne		
Impasse de Dauzan	-Route de La Vergne		
Route du château de Ségur (Gatine)	Route du château de Ségur (Le Château)		
Route de Calon (Gauret)	Chemin du Petit Poumeau		
Rue de Golse	Route des Crozes (Le Pinier)		
Route de Monfaucon	Route de Moncazeau		
	Chemin de l'Abbaye		
	Chemin de Cap de Fer		
TOTAL GENERAL	1711		

A PORT STE FOY ET PONCHAPT, le 31 mai 2023.

Jacques REFERDOGNE

Annexe n°46: Pressignac-Vicq

BUREAU 1 salle des fêtes Pressignac

Allée des Bareyroux Allée des Bécoux

Allée du Bois de Belletie Allée du Bois du Prince

Allée du Boucharel Allée du Broutissou Allée de la Brugue Allée de Cancelade

Allée des Cannelles Allée du Doucet Allée de Fontbonnet Allée de la Fourquerie

Allée du Fraisse

Allée du Grand Champ Allée du Labouret Allée de Lespinasse Allée de Peillaudit

Allée du Peyrou

Allée de la Source Fontbonnet

Chemin des Bécoux Chemin du Bois du Prince Chemin de La Croix Dani Chemin de la Fourquerie

Chemin de la Fourquer Chemin du Labouret

Chemin de Perrot Chemin du Pigeonnier

Chemin de la Pouleille

Chemin du Rouet

Chemin du Terme

Côte de Lespinasse

Place de l'Eglise

Route de Belletie

Route de la Borne

Route de Cause

Route de Clérans

Route des Etangs jusqu'au n° 1278

Route de Montirat Route des Pourroux Route du Rosier

Route des Roziers

Route de Sainte Colombe

Route de Saint-Marcel

Route du Tuile

Rue du 21 Juin 1944

BUREAU 2 Mairie annexe de Vicq

Allée des Berbènes Allée du Bouygou Allée du Brugal Allée de Cayrefour Allée du Lac de Sales Allée du Mortier Allée de Pique Allée du Ponsillou Allée Saint Front Allée du Tic

Chemin de Fontjamme Chemin du Mortier Chemin des Portes Chemin du Terruscle Chemin de Vicq

Place de l'Eglise de Vicq Place Saint-Front Route du Cayrefour

Route des Etangs à partir n° 1720

Route de l'Etoile

Route du Moulin de Vicq

Route de Pezuls

Route de la Rebeyrotte

Route du Sol

Pressignac-Vicq, e 14 juin 2023

Annexe n°47: Prigonrieux

DECOUPAGES DES BUREAUX DE VOTE

Commune de Prigonrieux - Canton Pays de la Force - Circonscription législative 24-03

	de Prigonrieux - Canton Pays de	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	
MAIRIE	SALLE DES FETES	SALLE DES FETES	SALLE DES FETES
1er BUREAU	2ème BUREAU	3ème BUREAU	4ème BUREAU
1 Place du Groupe Loiseau	5 Place du Groupe Loiseau	5 Place du Groupe Loiseau	5 Place du Groupe Loiseau
Allée des Jardins	Allée du Rieu Profond	Allée des Platanes	Bosredon
Fonclare	Blanzac	Allée du Cinquet	Brousse
Impasse Arthur Rimbaud	Bouyguette Cadel	Bas Coucombre	Cantelauvette Cantemerle
Impasse Renaudat Lanxade	Cadel Quest	Bonneguise Borie Basse	Canternerie
Les Marais	Chemin de l'espérance	Champ de Gouynet	Claud de Bied
Les Trois Fonts	Impasse de la Cale	Chemin de la Galage	Coite
Renaudat Nord	Impasse de la Castagnaire	Chemin de La Source	Coite Ouest
Résidence Lavigne	Impasse de Sabatie Haute	Chemin des Pinelles	Domaine des Galubes
Route de Lanxade	Impasse des Anciennes Ecoles	Chemin du Guel	Fongravière
Rue Albert Camus Rue Arthur Rimbaud	Impasse du Bourdil	Coucombre Coutancie	Galet Gravillac
Rue Boris Vian	Impasse Profundo Rivo Lavaure	Cros de l' Oie	Gravisac
Rue de Fondare	Le Bourdil	Domaine de Combrillac	Impasse de Cavalerie
Rue du 17 Juin 1944	Le Bourg	Franchemont	Impasse de Franchemont
Rue du 19 mars 1962	Le Bourg Sud	Franchemont-Peymilou	Impasse de Gravillac
Rue Eugène Le Roy	Le Clauzel	Impasse de Borie Basse	Impasse de Taverne
Rue Jean Jaurès	Les Bouyguettes	Impasse de Coucombre	Impasse des Galubes
Rue Jean Moulin	Les Combes	Impasse de Coutancie	Impasse du Relais
Rue Léon Blum	Les Junies	Impasse de Marville	La Caussatière
Rue Pablo Neruda Rue Pablo Picasso	Les Nauves Les Sables	Impasse de Pessiaud Impasse de Simondie	La Cloucaude La Galage
Rue Paul Verlaine	Lotissement du Parc	Impasse de Simondie Impasse des Nébouts	La Galage La Tour
Rue Pierre et Marie Curie	Petit Saussignac	La Cardinolle	Lavergne
Rue Renaudat	Route de la Castagnaire	La Gueylarde	Le Gardinet
	Route de l'Orme	Le Cinquet	Les Abeilles
	Route de Pouchou	Le Farnier	Les Galubes
	Route de Sabatie	Le Guel	L' Homme Mort
	Route des Combes	Les Nébouts	Monplaisir
	Route des Junies Route du Bourdil	Les Pinelles L' Escauderie	Pavillon Bellevue Petit Peymilou
	Route du Petit Saussignac	Libardie	Peymilou
	Route du Stade	Lotissement des Trois Fonts	Peyrel
	Rue Camille Claudel	Margueriteau	Rivalot
	Rue de la Promenade	Marville	Route de Bosredon
	Rue de la Sabatonne	Pessiaud	Route de Cantemerle
	Rue des Anciennes Ecoles	Petit Simondie	Route de Coite
	Rue des Figuiers Rue des Noisetiers	Pommarède Pont Renon	Route de Ginestet Route de Gravillac
	Rue du Commandant Pinson	Ristaudou	Route de Groussougnau
	Rue Georges Brassens	Rivière	Route de la Cacarotte
	Rue Jacques Brel	Route de Borie Basse	Route de la Cloucaude
	Rue Jacques Prévert	Route de la Cardinole	Route de la Croix du Treuil
	Rue Jean Rostand	Route de La Force	Route de la Fargue Basse
	Rue Jeanne Vigier	Route de la Poule	Route de Lavergne
	Rue Jules Ferry	Route de la Résistance Route de l'Escauderie	Route de Peymilou
	Rue Léo Lagrange Rue Marcel Cerdan	Route de l'Escaudene Route de Marville	Route de Peyrel Route de Taverne
	Rue Marcel Pagnol	Route de Pont Renon	Route de Trimouille
	Rue Martial Rouby	Route de Simondie	Route des Abeilles
	Rue Maryse Bastié	Route de Sivadal	Route des Galubes
	Rue Pierre Mendès France	Route des Nébouts	Rue du Marquis de la Valette
	Rue Victor Hugo	Route du Guel	Rue du Petit Peymilou
	Russel	Rue de la Résistance	Spinguelèbre
	Sabatie Sabatie Haute	Rue du Docteur Allard Rue du Farnier	Taverne Trimouille
	Saudile I laute	Rue Louis Aragon	Trimouille Est
		Rue Paul Cézanne	THUSANG EST
		Rue Salvador Allende	
		Simondie	
		Sivadal	
		Vinsou	
Nombre d'électeurs : 502	Nombre d'électeurs : 1079	Nombre d'électeurs : 940	Nombre d'électeurs : 851

Annexe n°48: Razac-sur-l'Isle

1 - FOYER RURAL 1

AVENUE DES PLATANES
AVENUE DE LA REPUBLIQUE
AVENUE LOUIS PASTEUR
CHÂTEAU TROMPETTE
CHEMIN DE FOUGIÉROUX
CHEMIN DES ALOUETTES

CLOS JEAN
DES MARTYS
EUGENE LE ROY
FAYETTAS
GINTRAC EST
GRAND LABAT

IMPASSE DE BOSBARREAU IMPASSE DE GUITARD

IMPASSE DES ACACIAS IMPASSE DES MARTYS IMPASSE DES PRÉS IMPASSE DU BRANDIER IMPASSE DU SOULIER LE BRANDIER

LE GAY LÉO LAGRANGE LES POSERIES EST LOUIS PASTEUR

PLACE ROGER GAUTHIER

ROLLET

MARSAGUET

ROND POINT DE LA POMMERAIE ROND-POINT JEAN JAURČS ROUTE DE GUITARD RUE DE BOSBARREAU RUE DE GINTRAC RUE DE GUITARD RUE DE LA CIBLE RUE DE LA FONTAINE RUE DES ACACIAS

RUE DES TARRIČRES RUE DU 19 MARS 1962 RUE DU 8 MAI 1945 RUE DU BRANDIER RUE DU PINAUD RUE EUGENE LE ROY

RUE DES COQUETEAUX

RUE DES MARTYS

RUE GERVY RUE JULES FERRY

RUE LAGRANGE CHANCEL RUE LÉO LAGRANGE RUE LEON DESCHAMPS RUE PAUL MONGIBEAUX 2 - FOYER RURAL 2

AVENUE ALBERT CAMUS AVENUE VICTOR HUGO

BELLEVUE BOUSSAC CHAUFFRE

CHEMIN DES PRADISSOUX CHEMIN L'ILE AUX ANGES

DE LA VIDALE DU POUYAUD FAUVEAU

IMPASSE BAS MOULINEAUX IMPASSE CHĀTEAU TROMPETTE

IMPASSE DE LA BARDE

IMPASSE DE LA CHATAIGNERAIE

IMPASSE DE LA PORTE IMPASSE DE LA POURADIERE IMPASSE DE LA RIVIERE IMPASSE DE LA VOIE FERRÉE

IMPASSE DE L'ABIME

IMPASSE DE L'EMBARCADERE

IMPASSE DES FLEURS
IMPASSE DU GARDOU
IMPASSE DU MARMET
IMPASSE DU MOULIN
IMPASSE LE PEYRAT
JEAN DU TROU
LA COUTISSIE
LA COUTISSIE BASSE
LA COUTISSIE HAUTE

LAUBRESSET
LE DECOIN
LE MARMET
LES FARGES
LES MOULINEAUX
LES MOULINEAUX BAS
LES PRADISSOUX
LIEU DIT LES DECOINS
L'ILE AUX ANGES
MAREYNOU
PAPASSOL
PETIT CHAUFFRE
PETIT MAROT

PONT DE GRAVELLE

ROGER BARNALIER

ROUTE DE BORDEAUX

ROND POINT ANDRÉ MAUROIS ROUTE CHĀTEAU TROMPETTE

ROUTE DE BOUSSAC
ROUTE DE CHAUFFRE
ROUTE DE COULOUNIEIX
ROUTE DE GRAVELLE
ROUTE DE LA BARDE
ROUTE DE LA MANOT
ROUTE DE LA PORTE
ROUTE DE LA VIDALE
ROUTE DE PERIGUEUX
ROUTE DE PUYLABOURG
ROUTE DU POUYAUD

ROUTE LA COUTISSIE HAUTE

ROUTE LA MANOT
ROUTE PAUL ELUARD
RTE DE LA PORTE
RUE DE CAFOURNEAU
RUE DE LA FORŹT
RUE DE L'ABIME
RUE DE PERIGUEUX
RUE DES BOIS
RUE DES CHŹNES
RUE DU GARDOU
RUE DU MARMET
RUE PAUL ELUARD
RUE ROGER BARNALIER

Annexe n°49: Ribérac

BUREAU 1 – SECTEUR OUEST

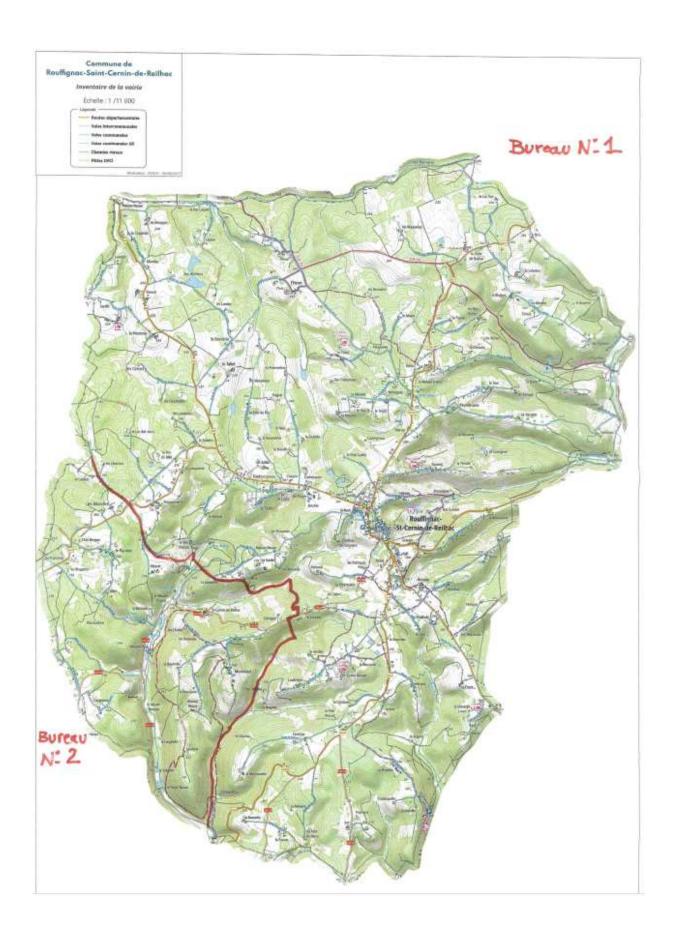
- 26 Mars (rue du) (côté pair)
- 26 ème RI (avenue du) (côté impair)
- Amiral Augey Dufraisse (rue) (côté impair)
- André Maurois (rue) (côté impair)
- Atlantique (rue de l')
- Bazas (le)
- Bélaudie (La)
- Borderie (La)
- Bréchou (Chez)
- But (Le)
- Cailloux (Les)
- Chardonnerets (rue des)
- Charouffie (La)
- Charouffie (Le clos de la)
- Cataigneraie (La)
- Chataigneraie (rue de la)
- Chemin des cailloux
- Coderc (Le)
- De l'ancienne Gare (avenue)
- Docteur Dussolier (rue du)
- Du Marché (Passage)
- Erables (Place des)
- Faye
- Foresterie (La)
- Fougères (Les)
- François Mitterrand (Boulevard)
- Gadaud (Chez)
- Gambetta (rue) (côté impair)
- Ganne (La)
- Général de Gaulle (Place du)
- Georges Trijoulet (avenue)
- Graves (les)
- Janicot
- Jean de Faye
- Joseph Debonnière (Place)
- Lakanal (avenue) (côté pair)
- Maine de la côte
- Chemin de la Malle poste
- Mangout (route de) (côté impair)
- Marc Dufraisse (rue)
- Merlansou (Le)
- Palais (Place du)
- Papalis
- Pervenches (Chemin des)
- Petit Bois (avenue du)
- Pierre Bousquet (rue)
- Pigeonnier (Le)
- Pré de la Cure

- Royan (avenue)
- Saint Elie
- Sarrazinie (La)
- Terradeau
- Terradeau Nord
- Tilleuls (Chemin des)
- Vesignol

BUREAU 2 - SECTEUR EST

- 26 Mars (rue du) (côté impair)
- 8 Mai 1945 (avenue)
- Alsace Lorraine (Place)
- Anciens abattoirs (rue des)
- Anciens combattants d'Algérie (rue des)
- André Cheminade (rue)
- Argentiers (rue)
- Beauvière (La)
- Bidoux (Les)
- Bories (Les)
- Chantalouette
- Château (Le)
- Chaumes (Les)
- Chez Faye
- Devise (La)
- Des Jarrisseaux (route)
- Empeymie
- Engauthier
- Faurie (La)
- Félard
- Fond de Lavaure (La)
- Four (rue du)
- Français (Les)
- Francilloux (Les)
- Guy de Larigaudie (Avenue) (côté pair)
- Jarrisseaux (Les)
- Jean Moulin (rue) (côté pair)
- Jules Brunet (Place)
- La Fontaine (rue)
- Lakanal (avenue) (côté impair)
- Levraults (Les)
- Liberté (Place de la)
- Michel Montaigne (rue)
- Moutilloux (Chemin des)
- Moutilloux (Les)
- Moutilloux (route des)
- Mussidan (route de) (côté pair)
- Nationale (Place) (côté pair)
- Notre Dame (rue)
- Notre Dame (Impasse)
- Ormes (Les)
- Périgueux (route de)

Annexe n°50: Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac



Annexe n°51: Saint-Antoine-de-Breuilh

Commune de SAINT-ANTOINE-DE-BREUILH

Code INSEE: 370

DECOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE

BUREAU 1	BUREAU 2				
Avenue du Périgord (Pair du 32 au 120 et Impair du 35 au 161)	Allée de la Rivière				
Chemin de Bien Assis	Avenue du Périgord (Impair du 1 au 33 et Pair du 2 au 30)				
Chemin des Cavaliers	Chemin de Bellevue				
Chemin de la Fontaine	Chemin de Boulandre				
Chemin des Lapereaux	Chemin de la Borie				
Chemin des Lavandières	Chemin de la Chanelle				
Chemin du Moulin	Chemin de l'Ancienne Ecole				
Chemin des Novettes	Chemin de Platier				
Chemin de Pisse Petit	Chemin de Pompeyrat				
Chemin des Pommiers	Chemin de Ribebon				
Chemin de Pradelle	Chemin des Plans d'Eau				
Chemin de Rogaton	Chemin des Gottes				
Chemin de Taurac	Chemin du Gascou				
Chemin des Vignes	Impasse des Fleurs				
Impasse des Tabacs	Impasse des Mousquetaires				
Impasse du Laurentais	La Garde				
Impasse du Pont	La Graulle				
mpasse La Vergnolle	Le Champ de Mars Nord				
Passage des Novettes	Le Champ de Mars Sud				
Place du 8 mai 1945	Le Gascou				
Place du Puits des Amours	Lot. le Grand Cordon				
Place Montaigne	Route de Couin				
Route de Garrigue	Route de Crabide				
Route de la Fromagerie	Route de Girounet				
Route de la Moutine (Impair du 35 au 2019)	Route de la Garde				
Route de l'Eperon	Route de la Moutine (Pair du 64 au 2020)				
Route de l'Escale	Route du Bondieu				
Route de l'Escapade	Route de la Roque Basse				
Route de Pericou	Route de Saint Aulaye				
Route de Piquetterie	Route des Aimons				
Route des Duroux	Route des Rivets				
Route des Gracies	Route du Breuilh				
Route des Laurents	Route du Penaud (Impair du 753 au 1119)				
Route des Verdiers	Route du Ruisseau Carré				
Route des Vins	Rue de la Forge				
Route du Maine	Rue de la Gare (Impair du 29 au 121)				
Route du Noble	Rue de l'Eglise				
Route du Penaud (Pair du 636 au 1060)	Rue du Bondieu				
Rue de la Carrière	Rue du Chêne Tord (Impair du 65 au 1083)				
Rue de la Gare (Pair du 16 au 122)	Rue du Grand Cordon				
Rue de la Treille	Rue du Paradis				
Rue des Ecoliers	Rue du Temple (Pair du 8 au 82)				
Rue des Laitiers	Rue du Tennis				
Rue des Lilas	Rue Théophile Cart				
Rue du Chêne Tord (Pair du 44 au 1080)	Zone Artisanale le Bondieu				
Rue du Stade	says in desirate to perfect				
Rue du Temple (Impair du 81 au 115)					
Rue Léonce Faure					
Rue Sol de Vidal					
Ruelle des Boulangers					

Annexe n°52 (1/2): Saint-Astier

BUREAU 1

ARUMS (IMPASSE DES) BAL À PAPA (IMPASSE DU) **BELLEVUE (IMPASSE DE)** BELLONIE (CHEMIN DE LA) **BLANQUINE (CHEMIN DE) BOUILLEUR DE CRUS (RUE DU) BOUVIERS (RUE DES)**

BROUILLAUD (CHEMIN DE) BUTTE ARBORÉE (IMPASSE DE LA) CANTA GAL (IMPASSE)

CARRIÈRE (RUE DE LA) **CHAMPS (CHEMIN DES)** CHARRETIER (IMPASSE DU) CHARRON (RUE DU)

CHAUX ASTÉRIENNE (ROUTE DE LA) CLOS DU ROUDIER (IMPASSE DU) **COMMANDANT BOISSEUILH (RUE)**

COTEAU (RUE DU) **COUVREURS (RUE DES)** CROGNAC (CHEMIN DE) CROIX FERRIÈRE (RUE DE LA) DAGUET (IMPASSE DU) ÉCUREUILS (IMPASSE DES) EFFLUVES D'ARGAN (RUE DES) EMILE ZOLA (RUE)

FAYOLLE (ROUTE DE) FEUILLARDIER (CHEMIN DU) FORGERON (IMPASSE DU) **GLYCINES (IMPASSE DES) GRIGNOLS (ROUTE DE) GUIGNASSOUS (CHEMIN DES)**

HENRI REBIÈRE (RUE) HIBISCUS (CHEMIN DES) ISLE À VERN (ROUTE D') JAFFET (CHEMIN DE) JAURES (RUE DES) JEVAH (CHEMIN DE) LA BORIE (ROUTE DE) LA BOUISSE (RUE DE) LA CADUE (CHEMIN DE) LA COMBETTE (CHEMIN DE) LA SERVE (IMPASSE DE)

LA VIRADE LAC BLEU (CHEMIN DU) LAVOIR (RUE DU) LE CLOS DU ROUDIER L'ÉPERON (CHEMIN DE) MANZAC (ROUTE DE) MARAICHERS (RUE DES) MARCASSINS (CHEMIN DES) MARÉCHAL FERRANT (RUE DU) MÉMORIAL (IMPASSE DU) MERLAND DU PUY (IMPASSE DE) MÉSANGE BLEUE (CHEMIN DE LA) MONT CLAIR (IMPASSE)

MONTANCEIX (ROUTE DE) NUMA GADAUD (RUE DU) PARALLÈLE (RUE)

PASSAGE DE LA LÈBRE

PASSAGE DE LA MOULINE PASSAGE DU CHEVRIER PAUL DUMAINE (RUE) PAVIE (RUE DU)

PÈRE TRANQUILLE (IMPASSE DU)

PERRIER (ROUTE DU) PEUPLIERS (IMPASSE DES) PIGEONNIER (ALLÉE DU) PINÈDE (CHEMIN DE LA) PINSON DES ARBRES (RUE DU) PLAINE (CHEMIN DE LA)

PRADA (CHEMIN DE LA) QUATRE ROUTES (ROUTE DES) **ROCHES (ROUTE DES)**

ROSIERS (IMPASSE DES) SABLIÈRES (RUE DES) SABOTIER (RUE DU) TILLEULS (IMPASSE DES) TOURNEUR SUR BOIS (RUE DU)

TREILLE (IMPASSE DE LA) TREUIL (CHEMIN DU) VAL DE L'ISLE (ROUTE DU) VIEUX BLANQUINE (IMPASSE DU) VIEUX VILLAGE (RUE DU)

VIGNES DE LA SERVE (IMPASSE DES)

VILLAGEOU (RUE DU) YVAN DE VALBRUNE (RUE)

BUREAU 2

AIGUILLEURS (CHEMIN DES) ASTÉRIUS (CHEMIN D')

BASSIN AUX ALOUETTES (CHEMIN DU)

BEAU-REGARD (CHEMIN DE) BOIS DES DEMOISELLES (ROUTE DU)

BOSC (CHEMIN DU) **BOTTELEURS (RUE DES) BROUILLAUD (ROUTE DE) BROUSSES (CHEMIN DES)**

CHAMPS DE COURSE (RUE DU) CHAPELLES (CHEMIN DES) CHASSAING (CHEMIN DE)

CHÂTEAU DU PUY

CHAUMES (CHEMIN DES) CHEMINOTS (RUE DES) CIGALES (IMPASSE DES) CLALRIÈRE (CHEMIN DE LA) COUDRIERS (CHEMIN DES) DAVALANT (CHEMIN DE)

DELICE DES GRIVES (CHEMIN DU) **DEUX TOURS (CHEMIN DES) DEUX VAURES (RUE DES) DINANDIER (RUE DU)** ÉCLUSIERS (IMPASSE DES) **EFFEUILLEURS (RUE DES)** FAYARD (ROUTE DU) GARDE BARRIÈRE (RUE DU) GOURAUD (CHEMIN DE) HANGARDOU (PLACE DU)

HORTENSIAS (IMPASSE DES) L'ÉTANG DE LA JAURIE (CHEMIN DE) LA FLOQUE (CHEMIN DE) LA TOUR MERLAND (CHEMIN)

LANDES DE FONTANEAU (CHEMIN DES)

LEVANT (CHEMIN DU) LONGE CÔTE (CHEMIN DE) MEUNIER (ALLÉE DU) MIDI (CHEMIN DU) MONPLAISIR (IMPASSE DE) PASSAGE À NIVEAU (CHEMIN DU)

PASSAGE DE LA JAURIE PASSAGE DES LAVANDIÈRES PASSAGE DU CASTEL VERDIER

PASSAGE DU GOUPIL PASSAGE VILATGE VIELH PAVILLON DES FORÊTS PETIT PUY (IMPASSE DU) PETIT VERGER (IMPASSE DU) PETITE VIGNE (RUE DE LA)

PLATEAUX (ROUTE DES) POINÇONNEURS (IMPASSE DES)

PONANT (CHEMIN DU) PRINCES (ROUTE DES) PUYFERRAT (ROUTE DE) REDONDIE HAUTE (IMPASSE DE)

REYTERIE (CHEMIN DE) ROC (CHEMIN DU) ROUGERIE (CHEMIN DE) RUELLE DU PUY FLEURI **RUELLE DU SOLEIL**

SAINT GERMAIN (ROUTE DE) SAINT LÉON (ROUTE DE) SALSA (CHEMIN DE LA) SCIE (ROUTE DE LA) TERTRE (CHEMIN DU) TONNELIER (RUE DU) **VENDANGEURS (RUE DES) VERDIER (ROUTE DU)**

VERTES COLLINES (ROUTE DES) VEYSSIÈRES (CHEMIN DES) VIEUX NOYER (IMPASSE DU) VIN DE PÊCHE (IMPASSE DU) 14 JUILLET (PLACE DU) 20 AOUT 1944 (RUE DU)

BUREAU 3

ABBÉ NOGUET ALBERT CAMUS (IMPASSE) ALBERT CLAVEILLE (RUE DU) ALEXIS MARÉCHAL (RUE) ALSACE LORRAINE (RUE) AMIRAL COURBET (RUE) ARISTIDE BRIAND (RUE) **BORDERAGE (RUE DU)** CHAMPOLLION (RUE) CLARTÉ (RUE DE LA) CLÉMENCEAU (AVENUE) DAUMESNIL (RUE) ELIE SALOMON (RUE) **FÉNELON (RUE) EMMANUEL DUPUY (RUE)**

Annexe n°52 (2/2): Saint-Astier

FONTAINE (RUE DE LA) GAMBETTA (PLACE)

DES GENDARMES JOFFRE ET CHOLLON

(RUE)

GERMAIN MARTIN (RUE)
JEAN JAURÈS (RUE)
JULES FERRY (RUE)
JULES GUESDE (RUE)
KLÉBER (RUE)

L'ABBAYE (IMPASSE DE) LAFAYETTE (RUE)

LAGRANGE CHANCEL (RUE)

LAKANAL (RUE)
LAMARTINE (RUE)
LAN XANG (RUE)
LAVOISIER (RUE)
L'ÉGLISE (PLACE DE)
LÉONCE CHAULET (RUE)
LES SIMOUNIEIX (IMPASSE)
LIEUTENANT DUPUY (RUE DU)

LIEUTENANT DUPUY (RUE DU
LOUIS ARMAND (RUE)
MALLEBAY (BOULEVARD)
MARCEL PAGNOL (RUE)
MARÉCHAL BUGEAUD (RUE)
MARÉCHAL FOCH (RUE)
MARÉCHAL JOFFRE (RUE)
MERMOZ (BOULEVARD)
MICHEL BAROIN (RUE
MICHELET (PLACE)
MONTAIGNE (RUE)
PARMENTIER (RUE)
PASSAGE DU MARCHÉ
PASTEUR (RUE)

PETIT PRÉ (RUE DU)
PIERRE ASTARIE (RUE)
PIERRE ET MARIE CURIE (RUE)
PIERRE MALLEBAY (BOULEVARD)
RÉPUBLIQUE (PLACE DE LA)

RICHELIEU (RUE) SADI CARNOT (RUE) SAINT ASTIER (PLACE) TALLEYRAND PÉRIGORD (RUE)

THIERS (RUE)
VICTOR HUGO (RUE)

VIVIANI (RUE)

PAUL BERT (RUE)

BUREAU 4

ALPHONSE DAUDET (RUE)
ANDRÉ MAUROIS (RUE)
ARSONVAL (RUE D')
BENJAMIN MOLOÏSE (RUE)
BOETIE (RUE DE LA)
COMMANDANT CHARCOT (RUE DU)
DOCTEUR GUICHARD (RUE DU)

EDITTH PIAF (RUE) EUGÈNE LEROY (RUE) FOSSÉS (RUE DES) GALLIÉNI (RUE) GEORGES BRASSENS (RUE) HOPITAL MAISON DE RETRAITE

JACQUES BREL (RUE)

JACQUES PRÉVERT (RÉSIDENCE)

JEAN BART (RUE) JEAN MOULIN (RUE)

LA CHANTERIE (IMPASSE DE) LA RENARDIÈRE RÉSIDENCE LE CLOS DU BATY RÉSIDENCE LE HAMEAU DU PETIT BOIS LE PARADIS BLANC RÉSIDENCE

LÉO FERRÉ RÉSIDENCE LÉO FERRÉ (RUE)

LES VALLONS DU FOURNET LINO VENTURA (RUE) LOUIS ARAGON (RUE) LOUISE MICHEL (RUE) MAJORAL FOURNIER (RUE) MARCEL PAUL (RUE)

MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

(BOULEVARD)

MARÉCHAL LECLERC (RUE)
MICHEL DORCHIN (RUE)
MOULIN DU PUYOLEM
PÉRIGORD (PLACE DU)
PIERRE LOTI (RUE)

PIERRE MENDES FRANCE (RUE)

PUYOLEM (ROUTE DU)
ROGER SALENGRO (RUE)
ROLAND LAGARDE (RUE)
SAINT EXUPÉRY (RUE)
SALVATOR ALLENDE (RUE)
SIMONE SIGNORET (RUE)
SIMONE VEIL (RUE)
SUZANNE LACORRE (RUE)
TURENNE (RUE)

YVES MONTAND (RUE)

Annexe n°53: Saint-Léon-sur-l'Isle

BUREAU 1

Allée des Prunus
Chemin des vignes
Impasse Guy Môquet
Impasse Louise Michel
Impasse Maurice Audin
Impasse de l'Ecluse
Impasse de la Fontaine
Impasse de la Fraise

Impasse de la Quiétude Impasse de la Source Impasse des Ateliers Impasse du Boulodrome

Impasse du Jay Place des Caducées Route des Gounauds Rue Marie Curie Rue de l'Amitié Rue de l'Eglise Rue du Petit Pont Rue du Presbytère

Avenue de la République (côté impair)

Rue Eugêne Leroy Rue des Lilas Rue des Tilleuls Allée des Acacias Rue du stade

Rue du Stade
Boulevard Jean Jaurès
Rue Pierre Sémard
Rue Victor Hugo
Rue des Chênes
Rue Joliot Curie
Place de la Paix
Rue Paul Langevin
Rue Gérard Philippe
HLM Jean Jaurès
Rue Jean Moulin
Rue André Pariés
Rue Georges Brassens

Cité Résidence Route de la Pouge Cité Les Catalpas La Pouge Route de Néry

Néry

Font de l'Annet Route des Gounauds Les Gounauds HLM Les Jonquettes Rue Louis Aragon

Résidence du Jardin Public

Village de Retraite Maison de Retraite Résidence des Jeunes Groupe Scolaire Joliot Curie Place Maurice Thorez Rue Jules Ferry

Rue Jules Ferry Place de Poste Place de l'Eglise

Résidence du Petit Pont

Rue du Ruiseau Rue de la Fontaine Route de la Gare Route de la Guéridonne

Le Vicaire La Guéridonne La Roche Le Terrier du Jay

Le Jay

Route de la lande (côté pair)

Route de la Lande (côté droit jusqu'au l'embranchement La Lande - le Moulin

Brûlé)

BUREAU 2

Avenue Ambroise Croizat Avenue Roger Ranoux Chemin de la Picade Chemin de la Pissarotte Chemin des Aires Chemin des Brandes Chemin des Coteaux Chemin de Lespinasse Chemin des Nougailloux Chemin des Picadis Chemin des Sous-Bois Chemin des Truffières Chemin du Cluzeau Chemin du Fragon Chemin du Peloux Chemin Henri Maze Impasse de Compostelle

Impasse de la Combe
Impasse de la Croix de Fer
Impasse de la Crotz
Impasse de la Fermette
Impasse de la Sérénité
Impasse des Bambous
Impasse des Châtaigniers
Impasse des Noyeraies
Impasse des Près
Impasse des Roseaux

Impasse de la Bourgade

Impasse de la Clairière

Impasse de la Butte

Impasse des Ruches Impasse des Sablières Impasse des Voies Impasse du Belvédère Impasse du Candélabre Impasse du Four à Pain Impasse du Grand Chêne Impasse du Petit Nice

Impasse du Planeur Impasse du Raidillon Impasse du Vallon Route d'Angunand Route de Beauséjour Route de Bordeaux Route de Guillassou Route de Neuvic Route de Saint-Germain Route de la Biscuiterie Route de la Gare Route de la Valade Route des Meuniers Route des Plateaux Route du Château d'Eau

Avenue de la République (côté pair)

Place Du Novembre

Route de la Lande (côté impair)

La Croix La Lande

Route du Moulin Brûlé Le Moulin Brûlé Le Champ Nord Château de Beauséjour Rue Suzanne Lacorre Rue Bertrand de Born Rue Nelson Mandéla Impasse Marcel Pagnol Impasse Louis Pergaud Route de Maleterre

Le Petit Bois Le Vignoble Maleterre Les Auzeloux Le Fougeau

Le Bois de Guibaudie

Guibaudie
La Croix Peyre
La Croix de Fer
Grassat
Le Treillou
Saumonie
Sous le Plan
Les Cardayres

La Fouillade

Le Pré des Aubiers Mithoque Le Bourdial Le Bois du Treillou Le Bois du Parc Le Pré des Couteaux Barrière de Beauséjour

Les Bureloux Les Meuniers (toutes les rues)

Virecourt
La Combe Brune
Guillassou
Sadira
Maison Neuve

La Combe de Ribens

Angunand La Combe de Grasse

La Combette
La Picade
Le Grand Plan
La Valade
Puypinsou

Annexe n°54: Saint-Médard-de-Mussidan

1ER BUREAU

BACONNEY
BOS DE QUEY
CAZOT
CHANDOS
CHANTERAC
COURTY
L ECLUSE
LA DEYMARIE
LA MOZE
LA PARRICONN

LA PAILLE
LA PARRICONNE
LE BOURG
LE PLAISY
LES COURTILS
LES FAURES
LES GOURGUES
LONGUA
PERBOUYER
PERFENNAS
PEYBRU
PL DE L EGLISE
PUY DE JAMET

RUE DE LA DEYMARIE

RUE DE LA LIBERTE (N° PAIRS)

RUE DE LA MAIRIE

RAMBAUD

RUE DE LA PAIX (N° PAIRS)

RUE DE PIQUEYNAT RUE DE RAMBAUD RUE DES ANGUILLES RUE DES ECOLES RUE DES FAURES RUE DES JARDINS RUE DES MAURIES RUE DES PRIMEVERES RUE DU 11 JUIN 1944 RUE DU 8 MAI 1945 RUE DU CODERC RUE DU PARC RUE DU STADE RUE GABRIEL MEZIE RUE HENRI FEYTOU RUE JEAN MOULIN RUE JEAN SERVANTY

RUE YVES PERON VILLEDIEU

RUE LOUIS ARAGON
RUE MARCEL JANET
RUE MAURICE MARTY
RUE PIERRE ET MARIE CURIE
RUE ROGER PEYREFICHE

2ND BUREAU

FOUGEASSE GRAND BARRADIS

L ENCLOS

LA GRANDE PIECE LA MOTHE DAUBY LA PAILLERIE LA PLANCHE LA ROCHE

LES BESSINAUDES
LES BITARELLES
LES CARDAYRES
LES CROZES
LES DROUILLAS
LES GAVARDIES
LES GIRARDS
LES JAUNIES
LES VIGNES
MARAVAL
MAYET
MOUDURE

MOULIN D ETIENNE

PARICOT POUYAUD RIBES

ROUTE DE BASSY RTE DE SAINTE FOY RUE D'EMBUREE RUE DE CAZY

RUE DE LA LIBERTE (N° IMPAIRS) RUE DE LA PAIX (N° IMPAIRS)

RUE DE MANIEUX RUE DES ALLOUETTES RUE DU 19 MARS 1962 RUE DU BOSQUET

RUE DU CLAUD DU PETIT VACHER

RUE DU GRAND VACHER RUE DU PETIT VACHER RUE HENRI FOUILLARET

RUE RAYMOND VILLECHANOUX

Annexe n°55: Saint-Pardoux-la-Rivière

BUREAU DE VOTE 0001

Avenue de la Gare Rue des Mines Avenue des Chantres

Boulevard Louis Pasteur (côté impair)

Avenue Leon sireyjol Rue du Puits de la Barre Rue Alfredo Raynaud Impasse de la Barre Lotissement Louis pasteur

Rue des Fadettes Rue Pierre chamon Place Henri BRIVES Route des Collines Chemin des 7

Grande Rue de la Barre (côté pair)

Chemin des Coquelicots Route de Brande (côté impair)

Rue des Rosiers Impasse des Mirabelles Route de Jamaye

Route des Chênes Truffiers Chemin de la Sapinette

Route du Clos Ruelle du Bassin

Chemin du Bois de Dague Impasse de la Briderie Route des Châtaigniers

Cité des Sols Place des Clauds Rue du Couvent Rue de la Croix Blanche Route de la Croix des Brigands

Rue du Docteur Pierre Millet (côté impair)

Rue Fleurie

Ruelle de Fond Grand Route de la Font du Quart

Rue des Fougères Ruelle des Granges Rue de la Grave

Boulevard Jean-Baptiste Duvoisin

Chemin de Lastère Route du Lavoir Impasse de la Liberté Route des Moulins Rue des Oiseaux

Lotissement de la Plaine du Couvent

Impasse du Puy Mauvis Impasse du Vallon Chemin de la Vergne Rue de la voie Ferrée

BUREAU DE VOTE 0002

Avenue de Beaumont Rue du Gué Durand

Boulevard Louis Pasteur (côté pair)

Rue Maurice Imbert Lotissement de Beaumont Rue Pierre et Marie Curie Rue des Tanneries Rue des Dominicaines Place du 08/05/45 Route du Manet

Rue des Sables de dronne

Rue du Verdoyer Rue Saint bruno Ruelle de la Gaite Ruelle des Coutoudarias Place du General de gaulle Chemin de la Borde Rue du Pont des Fûts

Grande Rue de la Barre (côté impair)

Rue des Bois de Puy Barrot

Rue des Genêts

Route de Brande (côté pair)

Route des Combes
Route de la Font du Prince
Impasse des Colibris
Chemin du Coteau
Impasse des Bâtisses
Chemin de Bellevue
Chemin du Bois Chabrier
Rue des Capucines

Rue des Capucines Route de Champs-Romain Chemin des Chanebals Route de la Chapelle Rue des Cyclamens

Rue du Docteur Pierre Millet (côté pair)

Chemin de la Dorie Impasse des Ecureuils Route de la Fontaine Rue du Four

Rue Gérald de Maulmont Route de la Haute Dronne Impasse de Laudié Impasse du Mandereau Route des Maurinets Route de Miallet

Boulevard de la Nouchonnière

Rue des Pervenches Impasse du Petit Villars Route du Queyroi Route du Roc Impasse des Violettes

REPARTITION GEOGRAPHIQUE BUREAU DE VOTE

PREMIER BUREAU MAIRIE DE SALAGNAC	MAIRIE ANNEXE DI				
	CLAIRVIVRE				
LAFON	CITE DE CLAIRVIVRE				
NESPOUX	LASPOUGEAS				
LASGRATADAS	LAPOUGE				
ROUVEYROL	MAISON FORESTIERE DE BELLEGARDE				
LE PARC	LE CHAMP				
LA ROBERTIE	LAS TERRIERAS				
LE BOURG	LES SUCHAUX				
CITE DE CLAIRVIVRE					
L'ALLEE					
LASPOUGEAS					
LAS RENAUDIAS					
CHEZ TOULY	0				
LE MARTEAU					
SARRAZANAS					
LE CHAMP	Λ				
LA PRADE					
LES TERRES ROUGES					

Annexe n°57 : Sanilhac

Bureau n° 1 Mairie des Cébrades

Allée de Dian Allée de Jargues Allée du Château Allée E.B de Laborie Av. des Frères Peyronnet

Bétussou Champs

Chemin de Grégaudie

Domaine de Prompsault

Fenestreau Grégaudie Grégaudie Sud Haut de Prompsault Haut Papussou Impasse de Touvent Impasse des Falots

Impasse du Parc Prompsault

Impasse Guynemer Impasse Mermoz

Jargues La Blancherie La Couture La Guillaumie La Malétie La Turcade Les Falots Les Gazies

Lot. Bas Puyrateau Lot. Puyrateau Papussou Peyrinet

Plateau de Prompsault

Prompsault Puycheny Puyrateau

Résidence les Gazies Route de Jargues Rue de la Mairie Rue de Prompsault Rue de Saint Exupéry Saint Pierre Es Lien

Sansonnet Therme Blanc Touvent

Bureau n° 2

Salle Polyvalente du Bourg

Aurière

Av. du 19 mars 1962 Av. Notre Dame Av. Petithomme Lafaye

Borie-Marty

Boulazac de Champs

Chapuzet Chaussenie Imp. Albert Camus Imp. Des Coteaux Imp. Du Val Imp. Marcel Pagnol La Bergerie La Berthonie La Bétussie La Chabeaudie

La Chabeaudie Nord La Chabeaudie sud La Croix de Cholet La Gauderie La Renaudie La Trémouille La Tuilière La Vicarie La Vigerie Latour Lauvergnat Le Bas Pic Le Bourg

Le Lac Roye

Le Perier d'Aurière

Le Périer

Le Petit Rat Le Pic Le Puy Le Rat Le Salon Les Bitarelles Les Farges Les Farges du Pic Les Gaumies Les Jouhaires Les Péligrannes Lot. la Malétie l'Oursarie

l'Oursarie Haut Maison des Religieuses

Maisonneuve Ménéchaussé Ménigance Mérigounaud Mirabeau Miraly Montauban Mournat

Phébus Pouzelande Puy d'Auguillon Route de Vergt Rue du Couvent Rue Joseph Kessel

Sanilhac Sudrat

Bureau n° 3

Groupe Scolaire des Cébrades

Chantelot

Cours Saint Georges

Groupe scolaire des Cébrades

Impasse des Carrières Impasse des Lilas Impasse des Merles Impasse des Rosiers Impasse du Bois Impasse du Tournesol **Impasse Saint Georges** La Rampinsolle

Le Perier - route de Pommier

Le Pré Perché Lotissement Tuloup

Pommier Résidence Beylot

Résidence Haute Saint Georges

Résidence La Barre Route d'Atur Route de Bergerac Route de Lyon Route de Pommier Rue de la Fontaine Rue des Carrières Rue des Ecoles Rue des Grives Rue des Merles Rue des Mésanges Rue des Pins Rue des Pinsons

Rue des Rossignols Rue Merlet Rue Paul Toubet Rue Robert Guichard Tuloup - Route de Pommier

Val d'Atur Rue Beylot Rue des Jardins

Annexe n°58 (1/3): Sarlat-la-Canéda

BUREAU 0001 – SALLE PAUL ELUARD – CENTRE CULTUREL – RUE GAUBERT

RUE DE LA PAIX RUE DES CONSULS RUE PEYRAT

RUE DU COMMANDANT MARATUEL

RUE DE LA REPUBLIQUE LIEU-DIT COTE DE RAVAT RUE VICTOR HUGO

PLACE DE LA PETITE RIGAUDIE

RUE FENELON AVENUE GAMBETTA RUE SIREY

H.L.M LA BRANDE
LIEU-DIT DESMOURET
LIEU-DIT CHANTELOISEAU
LIEU-DIT LES CAMPS
LIEU-DIT LA GARRISSADE
LIEU-DIT GROGEAC

RUE JEAN LECLAIRE LIEU-DIT LE JARDIN DE MADAME

RUE MAGNANAT RUE LOUIS MIE LIEU-DIT LA PAGEZIE BOULEVARD NESSMANN

LOTISSEMENT LA BRANDE HAUTE

PLACE MARC BUSSON
AVENUE BROSSARD
RUE LACHAMBEAUDIE
RUE DES CORDELIERS
LIEU-DIT GROGEAC HAUT
PLACE DES CORDELIERS
RUE VINCENT VAN GOGH
IMPASSE BERTHE MORISOT
IMPASSE ERIK SATIE

PLACE SARRAZIN

RÉSIDENCE JARDIN DE MADAME RÉSIDENCE LACHAMBEAUDIE

LIEU-DIT LA BRANDE IMPASSE JEANNE BARRET

BUREAU 0002 – SALLE PAUL ELUARD – CENTRE CULTUREL – RUE GAUBERT

RUE DES CACALOUS
RUE JEAN JAURES
CHEMIN DES MONGES
PLACE SALVADOR ALLENDE
LIEU-DIT LE LAC DE LA PLANE
LIEU-DIT LA SABLIERE
LIEU-DIT BESSOUNET
LIEU-DIT LE BOIS DE LAVILLE
LIEU-DIT BOURRE

LIEU-DIT LE BRAS DE L'HOMME

RUE FENELON

LIEU-DIT LA CROIX D'ALLON LIEU-DIT CHATEAU TROMPETTE

LIEU-DIT LA PLANE LIEU-DIT PEYRIGNAC RUE LOUIS MIE
LIEU-DIT VILLARZAC
BOULEVARD NESSMANN
LIEU-DIT LA VILLENIE
LIEU-DIT LE TAPIS VERT
RUE DES CORDELIERS
LIEU-DIT LE FOUSSAT

LIEU-DIT LA MATHALIE HAUTE

LIEU-DIT LE MAINE

LIEU-DIT GOURSOU

LIEU-DIT LE PECH ETERNEL
LIEU-DIT LE PECH LAFAILLE
LIEU-DIT LE PECH D'EMBIROU
LIEU-DIT LES PERRIERES
LIEU-DIT LA PERRIERE
LIEU-DIT LE JARDIN

LIEU-DIT LE PIGNIER DES PECHS RUE FOURNIER SARLOVEZE

RUE DE LA VIGNE

IMPASSE DES ENOISEUSES IMPASSE DU JARDIN RUE NOTRE DAME PLACE DE LA BOUQUERIE

BUREAU 0003 – CAFETARIA – CENTRE CULTUREL – RUE GAUBERT

RUE DE LA REPUBLIQUE RUE VICTOR HUGO RUE FENELON

LIEU-DIT LA CROIX DES PECHS RUE DU COLLEGE (ANCIEN COLLÈGE) AVENUE DU GENERAL LECLERC RUE FONTAINE DE L'AMOUR

RUE DE L'ABATTOIR

AVENUE ARISTIDE BRIAND

RUE D'ALBUSSE
RUE DE LA BOETIE
RUE ALBERIC CAHUET
BOULEVARD HENRI ARLET
RUE J.B. DELPEYRAT
COUR DES CHANOINES
RUE FLEMING

COUR DES FONTAINES RUE GALLIERE

CITÉ DE LA GARE
AVENUE DE LA GARE
RUE LAKANAL
RUE LANDRY
RUE DE LA LIBERTE
PLACE DE LA LIBERTE
RUE MONTAIGNE
IMPASSE DE LA SOURCE

PLACE PASTEUR
LIEU-DIT LES PECHS
RUE DE L'OLIVIER
RUE DU PRESIDIAL
RUE DU RESERVOIR
RUE DE LA SALAMANDRE

RUE LUCIEN DUBOIS AVENUE THIERS RUE TOURNY RUE DU STADE

PLACE LUCIEN MALEVILLE

RUE J.J. ESCANDE

BUREAU 0004 – ECOLE DE LA CANEDA –

AVENUE DE LA CANEDA

AVENUE DE LA CANEDA RUE DU STADE LIEU-DIT MADRAZES AVENUE DE LA CANEDA AVENUE DE MADRAZES CHEMIN DES SABLES

RUE DU 26EME REGIMENT D'INFANTERIE

LIEU-DIT LE SUQUET DE LA CANEDA

LIEU-DIT LES AUZIERS
LIEU-DIT LA GRANDE PIECE
LIEU-DIT LES RAYSSES
LIEU-DIT LES BRUGUES
PLACE MARGUERITE DURAS
LIEU-DIT LE BOIS D'AILLAC
LIEU-DIT LE BOIS DE BONTEMPS

LIEU-DIT LES EYRARDS LIEU-DIT LES VIGNASSES LIEU-DIT LE COUSTAL LIEU-DIT COTE ROUGE

LIEU-DIT LA PLAINE DU BOURG

LIEU-DIT LAUSSINE
LIEU-DIT LE GREZAL
LIEU-DIT LA MAURETIE
LIEU-DIT NAUDISSOU
LIEU-DIT MAISON BLANCHE
LIEU-DIT LE ROC LAUMIER
LIEU-DIT LE RIANT COTEAU
AVENUE DU PERIGORD
LIEU-DIT LE CAMBORD
LIEU-DIT COSTE VERT
LIEU-DIT VIALARD
CHEMIN DES SABLES
IMPASSE DES AGAPES
IMPASSE DE L'ALAMBIC
CHEMIN DES BEAUX DETOURS

IMPASSE DES BRUYERES
IMPASSE DU CROQUANT

AVENUE DE LA BORIE DE VIALARD

BUREAU 0005 – ECOLE DE LA CANEDA –

AVENUE DE LA CANEDA

AVENUE DE LA CANEDA
ROUTE DU LOT
LIEU-DIT LE SABLOU
LIEU-DIT SUDALISSANT
LIEU-DIT LES CHENES VERTS
LIEU-DIT LA CROIX DE GRIFFOUL

LIEU-DIT LE BOURG DE LA CANEDA

Annexe n°58 (2/3): Sarlat-la-Canéda

RÉSIDENCE ADENAC LIEU-DIT LA GIRAGNE LIEU-DIT LE CANEBAL

LIEU-DIT LA PLAINE DU BOURG

LIEU-DIT LE CAIRE ROUTE DU SUDALISSANT IMPASSE D'ARTAGNAN LIEU-DIT LA CANEDA H.L.M LES CHENES VERTS

IMPASSE JACQUELINE DE ROMILLY

IMPASSE JEAN GALMOT
H.L.M LE HAMEAU DU SABLOU
IMPASSE JEAN-SEBASTIEN BACH
IMPASSE JEANNE CHAUVIN
RÉSIDENCE LES MARECHAUX

ALLEE DES MARECHAUX IMPASSE MARIA CALLAS CHEMIN DU NID DOUILLET IMPASSE DES PYRAMIDES AVENUE SIMONE VEIL

AVENUE DU DOCTEUR BOISSEL

RUE CHARLES PEGUY IMPASSE DES SOURCIERS ALLEE SUZANNE LENGLEN LIEU-DIT LA GIRAGNE EST LIEU-DIT LA GIRAGNE OUEST

RUE FERNAND LEGER RUE JULES VERNE RUE MARCEL CERDAN RUE GERARD PHILIPPE RUE ADRIEN THOMAS

BUREAU 0006 – COLLEGE LA BOETIE – 2 RUE GABRIEL TARDE

AVENUE ARISTIDE BRIAND

AVENUE THIERS

PLACE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE

TASSIGNY

LIEU-DIT LE PONTET ROUTE DE COMBE LONGUE RUE DU COMMANDANT RAYNAL

PLACE DE LA LIBERATION
RUE LUDOVIC SARLAT
IMPASSE ARISTIDE BRIAND
AVENUE DE LA DORDOGNE
RUE PIERRE ROSSIGNOL
RUE GABRIEL TARDE
ROUTE DU BREUIL
LIEU-DIT BOUTIFARE
LIEU-DIT LE MAS
LIEU-DIT MONPLAISIR
IMPASSE ROC BAYARD
LIEU-DIT LES BARDILLES
LIEU-DIT LE PETIT MAS
LIEU-DIT MOUSSIDIERE

LIEU-DIT LA COMBE DU MAS LIEU-DIT LE CAMBOURTET LIEU-DIT COUDOURNAT LIEU-DIT LE BOIS DE L'ANGE

LIEU-DIT NEGRELAT

LIEU-DIT LA CROIX D'ESPIT

LIEU-DIT LAUSSEL

LIEU-DIT BONNEFOND BAS

LIEU-DIT LA LIGNEE
RÉSIDENCE VIGNERAS
LIEU-DIT ROC BAYARD
LIEU-DIT SYBANQUE
LIEU-DIT LA GENDONNIE
LIEU-DIT LA TANNERIE
LIEU-DIT LES TUILLERES

LIEU-DIT MALLEGALE HAUTE LIEU-DIT CHATEAU DES PAUVRES LIEU-DIT LE MOULIN DE MOREAU

BUREAU 0007 – COLLEGE LA BOETIE – 2 RUE GABRIEL TARDE

RUE DE LA REPUBLIQUE

AVENUE DU GENERAL LECLERC

RUE DE LA BOETIE

ROUTE DU PIGNIER DES RHODES

AVENUE THIERS
RUE LINO VENTURA
PLACE DE LA LIBERATION

RUE BARRY

CÔTE DE TOULOUSE RUE DES FRERES CHAMBON

PLACE DU XIV JUILLET
BOULEVARD EUGENE LEROY
RÉSIDENCE DU BELLAY
PLACE DU TUNNEL
BLIE DU SIEGE

RUE DU SIEGE ROUTE DU BREUIL

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

RUE EMILE SEROUX RUE ROUSSET RUE DE TURENNE

RUE DU TROUBADOUR CAIRELS

RUE JEAN TARDE ROUTE DES RHODES RUE DE L'ABBE SURGUIE

RUE DE VIENNE
RUE DE CAHORS
RUE DES 3 CONILS
RUE LOUIS ARLET
RUE PAUL ELUARD
RUE DES FAGES
RUE EMILE FAURE
BOULEVARD VOLTAIRE
LIEU-DIT LES BARBALS
LIEU-DIT LE BREUIL
LIEU-DIT LE BREUIL HAUT
LIEU-DIT LA LIGNEE HAUTE

LIEU-DIT LES RHODES LIEU-DIT LE PONT DES RHODES

BUREAU 0008 – ECOLE JULES FERRY –

BOULEVARD EUGENE LEROY

RUE DE LA REPUBLIQUE PLACE DE LA PETITE RIGAUDIE

AVENUE GAMBETTA
ROUTE DES MARTRES
LIEU-DIT LE BRUGAL
BOULEVARD EUGENE LEROY
RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

CHEMIN DES TILLEULS LIEU-DIT LE ROC MOL ALLÉE DES ACACIAS RUE DE LA CALPRENEDE

RUE DES ARMES RUE DE LA CHARITE IMPASSE DE LIMOGES

IMPASSE GAMBETTA

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

RUE PAPUCIE
RUE SAINT CYPRIEN
RUE GAUBERT
H.L.M LE COLOMBIER
AVENUE DE SELVES
LIEU-DIT LE BOURNAGUET
LIEU-DIT MAISON NEUVE
LIEU-DIT LA POUJADE
LIEU-DIT LE PETIT MEYSSET

LIEU-DIT LA CASTANEDE

LIEU-DIT CHATEAU DE MEYSSET

LIEU-DIT MEYSSET LIEU-DIT PISSEGROLE LIEU-DIT LA POULGUE LIEU-DIT LA MALONIE LIEU-DIT LA FAURIE LIEU-DIT CAMINADE

LIEU-DIT PONT SAINT SACERDOS

LIEU-DIT LE PERRIER LIEU-DIT LA VERPERIE LIEU-DIT LE CUVIER LIEU-DIT PASCAL HAUT

BUREAU 0008 – ECOLE JULES FERRY –

BOULEVARD EUGENE LEROY

AVENUE BROSSARD RUE LACHAMBEAUDIE LIEU-DIT TEMNIAC

ROUTE DE LA BONDE DE L'ETANG

ROUTE DE CAMINEL IMPASSE DE PECHAURIOL IMPASSE DE PECHAURIOL EST AVENUE DE SELVES

RUE DE LA POULGUE

LIEU-DIT PONT SAINT SACERDOS LIEU-DIT FONT CENDREUSE LIEU-DIT LE SAULOU

LIEU-DIT LE SAULOU LIEU-DIT PECHAURIOL LIEU-DIT LES BORIES LIEU-DIT LA CROIX ROUGE LIEU-DIT CAMINEL

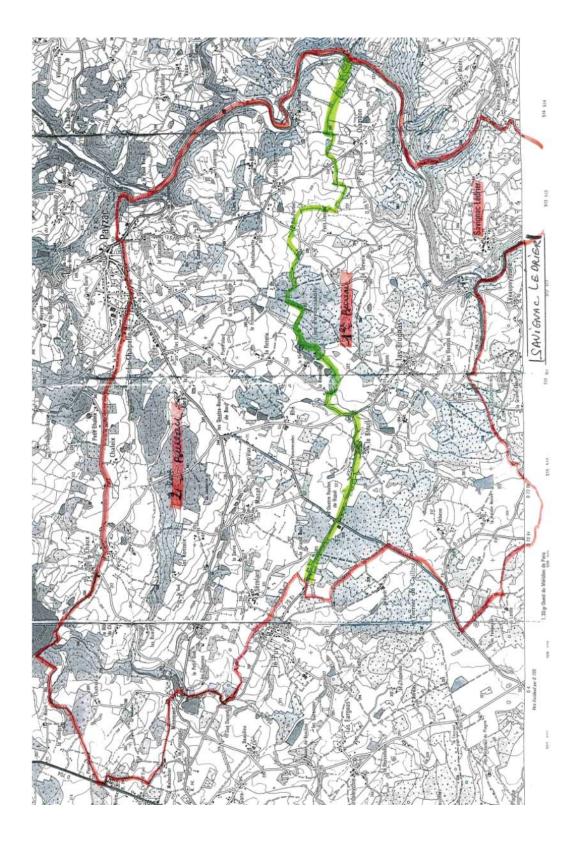
LIEU-DIT LA BRANDE OUEST LIEU-DIT LES PRESSES LIEU-DIT LES TISSANDERIES

Annexe n°58 (3/3): Sarlat-la-Canéda

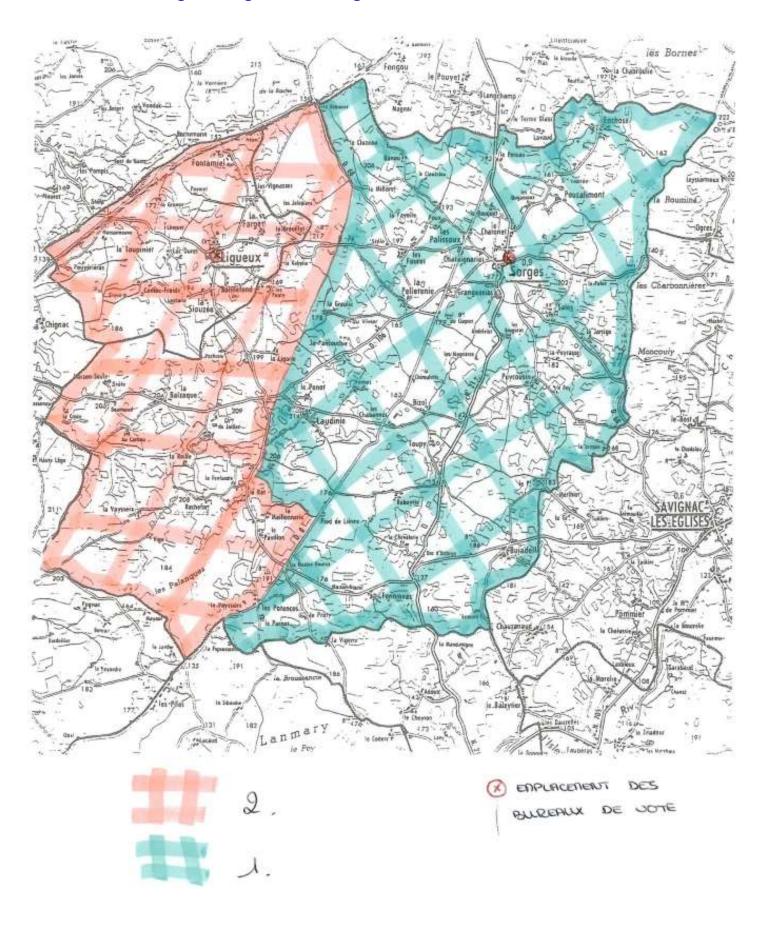
LIEU-DIT PEYRENEGRE LIEU-DIT LES CONTRIES LIEU-DIT PONT DE CAMPAGNAC IMPASSE DE L'AMITIE LIEU-DIT PECH PLANCHOU **CHEMIN DES AMOUREUX** LIEU-DIT STADE SAINT MICHEL LIEU-DIT CAUBESSE CHEMIN DE LA BRANDE LIEU-DIT LA VACHE LIEU-DIT CAP DE COUGE LIEU-DIT GUIRAL LAVAL LIEU-DIT LES FONTANELLES LIEU-DIT LA BONDE DE L'ETANG LIEU-DIT PREND TOI GARDE LIEU-DIT CROIX PETITE ALLEE DES COSMOS **IMPASSE DES ECUREUILS**

IMPASSE ELISA DEROCHE

Annexe n°59 : Savignac-Lédrier



Annexe n°60 : Sorges et Ligueux en Périgord



Annexe n°61 (1/2): Terrasson-Lavilledieu

BUREAU 1		BUREAU 2		BUREAU 3	
Résidence Les Quatres Saisons" 91 Avenue Victor Hugo	1	ALLÉE DES LÉGENDES	2	ALLÉE DES ESCURES AU BOS	
LLÉE DES JONQUILLES	1	ALLÉE DES NOYERS	2	ALLÉE DES PECHEURS	
LÉE DE LA COMBE DE TRANCHE	1	ALLEE DU MOULIN	2	ANDRÉ CITROEN	
LEE DES COQUELICOTS	1	ALLÉE FERNAND PÉCON	2	AUGUSTE LUMIÈRE	
LLÉE DES MARGUERITES	1	ALLEE PAS BRUZAT	2	AVENUE JEAN JAURES	
LLÉE JEAN MALLET	1	AVENUE CHARLES DE GAULLE	2	BARBEL	
LLÉE LÉOPOLD	1	AVENUE DES JARDINS	2	BARRIERE DE CUBLAC	
VENUE VICTOR HUGO	1	BELLEVUE	2	CARREFOUR ECONOMIQUE DU TERRASSONNAIS	
EL AIR	1	CAMPING	2	CHEMIN DE LA BARRIÈRE	
OUCH	1	CENTRE AERE	2	CHEMIN DE LA RIVIERE	
OUILLAC	1	CHAMONTEIL	2	HLM LE MARAVAL	
HABRAS	1	CHANQUOI	2	HLM LES CHAUFFOURS	
HADRIAT	1	CHATEAU DU FRAYSSE	2	HLM MARCEL LEGENDRE	
HEMIN DES CHEYROUX	1	CHAZIER	2	LA CROIX	
HEMIN DES PÂQUERETTES	1	DOCTEUR RAOUL DAUX	2	LA CROIX EST	
HEMIN DES VIGNES	1	ESCALIER BOMBE-CUL	2	LA CROIX OUEST	
HIGNAC	1	ESCALIER DU CHARREIROUX	2	LA GARENNE	
LOURGNAC	1	ESPACE CHARLES DE GAULLE	2	IMPASSE HENRI BERGSON	
AUBERT	1	ESPACE JEAN ROUBY	2	IMPASSE LEROY	
AUBERT	1	GUILBONDE	2	IMPASSE MAURICE RAVEL	
AUTE TERRE	1	HLM LES FARGETTES	2	JEANNE SOLACROUP	
MPASSE DE L'ARPENT DE TERRE	1	IMPASSE ARISTIDE BRIAND	2	LA BORIE HAUTE	
MPASSE DES SOUDES OUEST	1	IMPASSE DE L'ÉPINE VINETTE	2	L'ALBAREDE	
MPASSE DU CORMIER	1	IMPASSE DES ABEILLES	2	LE BOS	
MPASSE DU LAVOIR	1	IMPASSE DES ÉPIS	2	LE MARAVAL	
MPASSE EMILE PRAUDEL	1	IMPASSE DES HAIES VIVES	2	LE PONTOUR	
MPASSE LE GRAND SILLON	1	IMPASSE DES POMMIERS	2	LE VALLAT	
MPASSE ROBERT FLÉCHEUX	1	IMPASSE DES ROSSIGNOLS	2	LES CHAUFFOURS	
OLIVET	1	IMPASSE DES SÉQUOIAS	2	LES ESCURES	
A BARETIE	1	IMPASSE DES TRUFFIÈRES	2	LES FAURIES	
A CANETA	1	JANICOT	2	LES FAURIES HAUTES	
A CAVE	1	JANICOT OUEST	2	LES PRAUDELS	
A CHAMBEAUDIE	1	LA COMBE DE FRAYSSE	2	LOUIS BLANC	
A CHAPELLE MOURET	1	LA COUDONNIE	2	MARCEL MICHELIN	
A MOUCHARDIE	1	LA ROZADIE	2	MAURICE OPINEL	
A ROCHE ALIBERT	1	LA TACHE	2	PIERRE PROUDHON	
A TALERIE	1	LE FRAYSSE	2	ZI DU COUTAL	
A VEYSSIERE	1	LE LAC NORD	2	ZI LE MARAVAL	
E BOIS LAROCHE	1	LA GRELIERE	2	PLACE GERARD DE NERVAL	
E COUQUET	1	LA PIRONDELLE	2	RESIDENCE LE BOLERO	
E POUGET	1	LA VACHERIE	2	RESIDENCE LES CHARMES DU PERIGORD	
E RAIOL	1	LE MAS	2	ROUTE DE LA BORIE HAUTE	
E SOUDET	1	LE RHIN	2	ROUTE DE MEYJONADE	
ES CHABREILLES	1	LE VIGNAL	2	ROUTE DES ETANGS	
ES COMBES DE BOUILLAC	1	LES CHAPIAUX	2	ROUTE DES MARAÎCHERS	
ES MISSEYROUX	1	LES COMBEAUX	2	ROUTE DES POTAGERS	
ES SOUDES	1	LES ESCUROTTES	2	ROUTE DU MANOIR	
INTIGNAC	1	LES FARGETTES	2	ROUTE JEAN AYMARD	
OTISSEMENT LA GRANDE BORIE	1	LES GARENNES	2	RUE ALPHONSE LAMARTINE	
MAISON DE RETRAITE ROCHE LIBERE	1	LES JUSTICES	2	RUE ANDRE AMPERE	
MARGERIDE	1	LES PRESTINS	2	RUE ANTOINE DE LAVOISIER	
ERVEIX	1	LEYRAUDIE	2	RUE CLAUDE DEBUSSY	
LACE MARCEL PAUL	1	MONTIGNABOUT	2	RUE DES ESCURES	
LACE DES LAURIERS ROSES	1	MONTMEGE	2	RUE DOCTEUR ROUX	
LACE DES LILAS	1	MOULIN ROUGE	2	RUE DU PROFESSEUR GUERIN	
LACE DU 19 MARS 1962	1	NEGUIRAT	2	RUE EDMOND ROSTAND	
REYSSAC	1	PLACE BOUQUIER	2	RUE EDOUARD HERRIOT	
ESIDENCE LES JARDINS DE LA VEZERE	1	PLACE DE GUINGOIS	2	RUE ERNEST RENAN	
ESIDENCE VICTOR HUGO	1	PLACE DE LA HALLE	2	RUE EUGENE LEROY	
OCHE FLORENS	1	PLACE DE LA LIBERATION	2	RUE GABRIEL PERI	
OUTE CLAUDE MICHELET	1	PLACE DE LA MAIRIE	2	RUE GEORGES CLEMENCEAU	
OUTE DE FLOURGNAC	1	PLACE DE LA MARZELLE	2	RUE HECTOR BERLIOZ	
ROUTE DE LA BARETIE	1	PLACE DE LA VERGNE	2	RUE HONORE DE BALZAC	
ROUTE DE LA CAVE	1	PLACE DE L'ABBAYE	2	RUE JEAN BAPTISTE SAY	
	1	PLACE DES MARTYRS	2	RUE JULIEN BALIMON	

Annexe n°61 (2/2): Terrasson-Lavilledieu

70	BUREAU 5
5	ALLÉE DES CHÊNES
	ALLEE DU FOUR A PAIN
9.3	ALLEE JACQUES LUCIEN MONOD
	ALLEE JEAN DAUSSET AVENUE DE LAVILLEDIEU
170	AVENUE ROBERT FAURE
1	BOIS MOREIL
100	BOURG DE LAVILLEDIEU
7	CHARPENET
	CHARPENET HAUT
	ESPACE JEAN BOUTOT
9.3	FONDANGER
	GIBARDEL
1	GUY LANGLERIE CHOSE
	IMPASS DE TUILIÈRAS
100	IMPASS DE TUILIERAS IMPASSE CHARPENET HAUT
1	IMPASSE DE LA RIVIERE
	IMPASSE DE TUILLIERAS
9.3	IMPASSE DES CHALETS
	IMPASSE DES OISEAUX
17.0	IMPASSE DU CAILLOU BLANC
100	IMPASSE DU COTEAU
100	LE BRU
7	LE CAILLOU BLANC
	LE COLOMBIER
	IMPASSE PIERRE GILLES DE GENNES
2.7	LA LISETTE LA PAGESIE
100	
7	LA RIVIERE
	LES AUBIERS LES PLANCHETTES
	(183) 184 (187) (187) (187)
9.3	LES PLANTES
	LOTISSEMENT LA PAGESIE
1	LOTISSEMENT LES PLANTES
	LYCEE SAINT EXUPERY
	MARQUOIL
7	RUE RENE CASSIN
1	RUE ROGER MARTIN DU GARD
	MERIGAL
9.00	MOULIN DE MARQUOIL
	PIERRE DE L'ELLE
17.0	RENÉ LEDUC
100	RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES
100	ROUTE DE GIBARDEL
-	ROUTE DE VILLAC
	Route des Bois de la Morélie
	ROUTE DES CRÊTES
	ROUTE DES PLATEAUX
	ROUTE DES TOURNESOLS
1.5	ROUTE DU MIEL
	ROUTE DU PONT DE L'ELLE
101	ROUTE PLEIN-SUD
7	RUE DE CHARPENET
	RUE DES PLANTES
4	RUE DU CAILLOU BLANC
	RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
	RUE DU MARECHAL LECLERC
	RUE FRANCOIS MAURIAC
	RUE GEORGES CHARPAK RUE MAURICE ALLAIS
	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4



PERIMETRES GEOGRAPHIQUES CONCERNANT LES 3 BUREAUX DE VOTE

1er BUREAU

-	Aire de Covoiturage St Roch		- Rue de l'Archer
-	Avenue Ambroise Croizat		- Rue de la Mourenne
	Avenue du Général Leclerc		- Rue de la Poste
	Avenue Dujarric de la Rivière	du 1 au 31 inclus côté impair et du 2 au 28 inclus côté pair	- Rue de la Tour
	Avenue Léon Couzinou		- Rue des Clous
ŀ	Espace de Magondeau		- Rue des Huiles
	Espace Rodolphe Charles Césard		 Rue des Narfonds
è	Impasse Beaudisant		 Rue des Parfums
	Impasse des trois Coins		 Rue des Récollets
	Impasse du Laboratoire		- Rue des Ricochets
	Impasse du Réservoir		 Rue des Roses Trémières
	Impasse Pèze		- Rue du Colombier
	Impasse Rouseille		 Rue du Général Lamy
	Impasse Tombouctou		 Rue du Graveur Pierre Bouillon
	Impasse Vigeanne	1	 Rue du Grenadier
	Parc Theulier		- Rue du Minage
	Parking Desdinlasportas		 Rue du Puits de l'Archer
	Passage des Bohémiens	1	 Rue du Puits de l'Isle
	Passage des Camélias	1	- Rue du Thon
	Passage du Pont Fermier		 Rue Gabriel Péri
	Passage Meilhodon		 Rue Graffanaud
	Place de la République	1	 Rue Jean Jaurès
	Place du Champ de Foire	1	- Rue Jean Moullin
	Place du Chapeau Rouge	1	 Rue Jules Sarlandie
	Place du Foirail	1	 Rue Jules Theulier
	Place du Marché aux Truffes	1	 Rue Léon Leymarie
	Place du Maréchal Foch	1	 Rue Léonce Bourliaguet
	Place Jean Paul Sartre	1	- Rue Notre Dame
	Rue André Gay	1	 Rue Pierre Sémard
	Rue Albert Theulier	1	- Rue Rayet
	Rue Alexandre Rousseille	14	- Rue Rochefort
	Rue André Blanchou		 Rue Urbain Feytaud
	Rue Bertran de Born	1	Rue de la Tuillière
	Rue de Javéa		However overlines condenses a sea



PERIMETRES GEOGRAPHIQUES CONCERNANT LES 3 BUREAUX DE VOTE

2ème BUREAU

-	Avenue Alain Poher		- Rue Henri Saumande
	Avenue Charles de Gaulle		- Rue Jean Bost
ě	Avenue de Verdun	du 2 au 38 inclus côté pair et du 1 au 45 inclus côté impair	- Rue Jean Piot
	Avenue Eugène Leroy		- Rue Louis Blanc
	Avenue Frédéric Joliot Curie		- Rue Olympe de Gouges
	Avenue Louis Pasteur		Part Access of Consent Statement of Consent
	Avenue Roger Jaccou		
	Boulevard Charles Dessagne		
	Chemin Blanc		
	Chemin des Rosiers		
	Espace Pierre Beylot		
	Impasse Baptiste Marcet		
	Impasse des Garennes		
	Impasse des Tulipes		
	Impasse des Tulipiers		
	Impasse Sarceix		
	Passage de la Voie Ferrée		
	Place de la Libération		
	Promenade de la Sablière		
	Route des Abattoirs		
	Rue Albert Bonneau		
	Rue Antoine Dubourdieu		
	Rue Bernard Demarthon		
	Rue d'Östringen		
	Rue de Cistierna		
	Rue des Boiges		
	Rue des Cigognes		
	Rue des Limagnes		
	Rue des Oies Cendrées		
	Rue du 8 Mai 1945		
	Rue Edmond Michelet	S2	
	Rue Edouard Roubinet		
	Rue Emile et Pierre Combelas		-



Situation au 26/06/2023

PERIMETRES GEOGRAPHIQUES CONCERNANT LES 3 BUREAUX DE VOTE

3ème BUREAU

	Allée de la Filolie	-	Chemin des Roitelets		Route des Carrières
	Allée de Razac	-	Chemin des Rouges Gorges	-	Route des Champs
-	Avenue de Verdun (à partir du 47	-	Chemin des Ruches	-	Route des Châtaigniers
	côté impair et du 40 côté pair)	-	Chemin des Trois Cailloux	-	Route des Marguerites
	 Avenue Dujarric de la Rivière (à 	-	Chemin des Violettes	-	Route des Chênes
p	partir du 33 côté impair et du 30 côté pair)				
-	Chemin Barreyras	-	Chemin du Claud	-	Route des Ecureuils
4	Chemin de la Basse Brégère	-	Chemin du Lavoir	-	Route des Geais
	Chemin de la Javanelle	-	Chemin du Manoir	-	Route des Grives
-	Chemin de la Noche	-	Chemin du Moulin Neuf	-	Route des Hirondelles
	Chemin de Loizeau	-	Chemin du Tilleul	-	Route des Murets
-	Chemin de Monteluce	-	Chemin Le Chapeau	-	Route des Noyers
-	Chemin de Nicaud	÷	Chemin le Parvaud	-	Route des Palombes
	Chemin de Versailles	-	Impasse de la Fontaine	-	Route des Pins
-	Chemin des Alouettes	-	Impasse de la Scierie	-	Route des Pinsons
	Chemin des Bambous	-	Impasse de la Truffière	-	Route des Vallons
	Chemin des Bergeronnettes	-	Impasse de Launie	-	Route des Vauries
	Chemin des Bourdons	-	Impasse des Chardonnerets	-	Route du Clos
	Chemin des Cerfs	-	Impasse des Fauvettes	-	Route du Combaratier
	Sentier de la Chabanne	- 1	Impasse des Marnières	-	Route du Grand Coderc
è	Chemin des Coquelicots	-	Moulin de Feuyas	-	Route du Moulin
	Chemin des Eglantiers	-	Passage du Délaissé	-	Route du Petit Pont
	Chemin des Etiers	-	Place Maurice Brigout	-	Route du Pin Parasol
	Chemin des Faïenceries	-	Route de Belle Vue	-	Route Michelle RANOUX
	Chemin des Frênes	*	Route de Gavarnie	-	Route Poteau des Landes
	Chemin des Jacinthes	-	Route de l'Amiral Fourichon	-	Route Romaine
	Chemin des Lavandières	*	Route de la Barrière	-	Routes des Etangs
	Chemin des Lièvres	20	Route de la Haute Brégère	-	Rue des Pénassoux
	Chemin des Loirs	7:	Route de la Tannerie	-	Rue du Puits
-	Chemin des Merles	7	Route de Mauchat		
	Chemin des Ombreaux	*	Route de Plaisance		
	Chemin des Pervenches	**	Route des Abeilles		
è	Chemin des Narcisses	-	Route Napoléon		
	Route des Aigrettes	-	Route des Grands Bois		
	Route des Bouvreuils				

Annexe n°63: Tocane-Saint-Apre

BUREAU DE VOTE 1								
ALLEE DES TREMBLES	IMPASSE DE PUYCHAUVET	ROUTE DE PUYPINET	RUE DES GALIROUX					
BOULEVARD CHARLES ROBY	IMPASSE DES ATELIERS	ROUTE DE RIBERAC	RUE DES JUSTES					
CHEMIN DE BELLE ETOILE	IMPASSE DES BRUYERES	ROUTE DE ROYAN	RUE DU 11 NOVEMBRE 1918					
CHEMIN DE BRESSOL	IMPASSE DES COLVERTS	ROUTE DE SALLES	RUE DU 19 MARS 1962					
CHEMIN DE LA COMBE DU RENARD	IMPASSE DES EAUX CHAUDES	ROUTE DES CROQUANTS	RUE DU 8 MAI 1945					
CHEMIN DE L'ALOUETTE	IMPASSE DES GRAVES	ROUTE DES DEMOISELLES	RUE DU DOCTEUR BRUNET					
CHEMIN DE PEBRE	IMPASSE DES PAS PERDUS	ROUTE DES GRANGES	RUE DU DOCTEUR MOREAUD					
CHEMIN DE PERMENEAUD	IMPASSE DES RAMIERS	ROUTE DES TERRES BLANCHES	RUE DU DOCTEUR PUYGAUTHIER					
CHEMIN DE SAUZÉ	IMPASSE DES ROSEAUX	ROUTE DES TOURS DE VERNODES	RUE DU PRESBYTERE					
CHEMIN DES CHICHES	IMPASSE DES SAPINIERES	ROUTE DES TROIS PIERRES	RUE EUGENE LE ROY					
CHEMIN DES COPES	IMPASSE DES TROIS MAISONS	ROUTE DES TRUFFIERS	RUE FENELON					
CHEMIN DES DAMES GALANTES	IMPASSE DU GOUPIL	ROUTE DE TOCANE	RUE GEORGE SAND					
CHEMIN DES KAKIS	IMPASSE DU MARTIN PECHEUR	ROUTE DU RAYON D'OR	RUE SUZANNE LACORE					
CHEMIN DU DOLMEN	IMPASSE DU MEUNIER	RUE ARNAUT DANIEL						
CHEMIN DU MANOIR	IMPASSE GACHIEUX	RUE ARNAUT DE MAREUIL						
CHEMIN DU PONT	PASSAGE DU BARRI	RUE BERTRAN DE BORN						
MPASSE DE LA BERGERIE	PLACE DE L'EGLISE	RUE DE FAYOLLE						
MPASSE DE LA BOISSIERE	PLACE DES TILLEULS	RUE DE LA BASTIDE						
MPASSE DE LA METAIRIE	PLACE SAINT-APRE	RUE DE LA FONT CHAUDE						
MPASSE DE LA TREILLE	PLACE SIMONE DE BEAUVOIR	RUE DE LA LAICITE						
MPASSE DE LA VALADE	ROUTE DE LA RENARDIERE	RUE DE SAINT-APRE						
MPASSE DE L'ESCURE	ROUTE DE MARGNAC	RUE DES ALTHEAS						
MPASSE DE PLAISANCE	ROUTE DE PERDUX	RUE DES ARTISANS						

BUREAU DE VOTE 2							
CHEMIN DE BONADIER	CHEMIN DU CLAUD	ROND-POINT SIMONE VEIL	RUE DES LAVANDIERES				
CHEMIN DE FONTBRUNE	CHEMIN DU CLUZEAU	ROUTE DE LA BEYLIE	RUE DES VIEUX CHENES				
CHEMIN DE FONT FREJE	CHEMIN DU COLOMBIER	ROUTE DE LA CROIX DU MARQUIS	RUE DU CHEMIN DE FER				
CHEMIN DE LA BILETTE	CHEMIN DU LAVOIR	ROUTE DE LA FONT DE LEYTANG	RUE DU MOULIN DE BONAS				
CHEMIN DE LA FONT DU SABLE	CHEMIN DU PETIT BOIS	ROUTE DE LA LANDE	RUE DU PUITS PERDU				
CHEMIN DE LA GIBERNE	CLOS DES ACACIAS	ROUTE DE LA POUGE	RUE DU TRAMAIL				
CHEMIN DE LA NOYERAIE	IMPASSE CHÂTEAU JALEIX	ROUTE DE LA RAMONETTE	RUE JOSEPH LAJUGIE				
CHEMIN DE LA TONNELLERIE	IMPASSE DE BOSJEAN	ROUTE DES BRANDEAUX					
CHEMIN DE LORRAINE	IMPASSE DE LA COTE	ROUTE DES CHARBONNIERS					
CHEMIN DE PUY DU BOUT	IMPASSE DE LA LOUVETERIE	ROUTE DE SEGONZAC					
CHEMIN DES BRUJAUS	IMPASSE DE LA SCIERIE	ROUTE DES GRILLAUDES					
CHEMIN DES CHAUMES	IMPASSE DE L'ATRE	ROUTE DES PRADES					
CHEMIN DES FUTAIES	IMPASSE DE L'AYGUE	ROUTE DE VESONE					
CHEMIN DES GRANDES TERRES	IMPASSE DE L'EAU VIVE	ROUTE DU CHÂTEAU					
CHEMIN DE SIOVE	IMPASSE DES PEYRETOUX	ROUTE DU CHAUFOURNIER					
CHEMIN DES PALUTAUX	IMPASSE DES CHAROUFFEIX	ROUTE DU COMBALOU					
CHEMIN DES PICADIS	IMPASSE DES COUDRIERS	ROUTE DU JARRIGEAL					
CHEMIN DES RANDONNEURS	IMPASSE DE VIGNELAS	ROUTE DU PRE DU MEUNIER					
CHEMIN DE LA SOURCE	IMPASSE DU FOUR ROMAIN	ROUTE JEAN MOULIN					
CHEMIN DU BOIS MERLET	IMPASSE DU JARRIC	RUE DE CHARLEROI					
CHEMIN DU BOIS TOMBÉ	IMPASSE DU LÉBEROU	RUE DE LA BELETTE					
CHEMIN DU BOULANGER	IMPASSE DU PAS DE L'AZE	RUE DE LA CHAUPRADE					
CHEMIN DU BOUVIER	IMPASSE DU TABAC	RUE DE LA PEPIDE					
CHEMIN DU CHEVALIER ERRANT	IMPASSE EUGENE MATHURIN MAGE	RUE DE L'EBENISTE					

Annexe n°64 (1/2): Trélissac

BUREAU DE VOTE N°1 - LE BOURG MAIRIE - PLACE NAPOLÉON MAGNE

Allée Boris Vian Allée Jacques Brel Allée Jacques Prévert

Avenue de l'Automobile (du n°1 au n°29 /

du n°2 au n°24) Avenue Jean Jaurès Borie-Porte Est Chemin de Borie Porte Chemin du Lannier

Impasse du Pasteur Martin Luther King

Impasse Salvador Allende Rue des Myosotis Rue des Primevères Rue des Sauges Rue du 19 Mars 1962 Rue du 8 Mai 1945 Rue du Muguet

Rue du Pasteur Martin Luther King

Rue Gabriel Péri Rue Georges Brassens Rue Henri Matisse Rue Jean Moulin Rue Pablo Neruda Rue Pablo Picasso Rue Paul Cézanne Rue Paul Gauguin Rue Salvador Allende

BUREAU DE VOTE N°2 - LE BOURG ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉMILE ZOLA - RUE ÉMILE ZOLA

Allée de Cavillac Allée des Verts-Prés Allée du Château Magne Avenue du Général de Gaulle

Boulevard Kennedy

Chemin de la Fontaine de l'Amour

Chemin de Chancel Chemin du Breuil Chemin du Vieux Puits La Ferme du Libournet La Rivière-Chancel

Le Breuilh

Place de la Résistance
Place Napoléon Magne
Route de Cavillac
Rue Albert Mailhes
Rue Alfred de Musset
Rue Anatole France
Rue Auguste Renoir
Rue de la Rivière Chancel
Rue de l'Ancienne Église
Rue des Églantines
Rue des Glycines
Rue du Pont
Rue du Romarin

Rue Émile Zola

Rue Eugène Leroy Rue Henri Barbusse Rue Pierre Corneille Rue Roger Ranoux Rue Valentine Bussière Rue Vincent Van Gogh

Rue Voltaire Venelle de Cavillac

BUREAU DE VOTE N°3 - LE BOURG ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉMILE ZOLA - RUE ÉMILE ZOLA

Allée de Chaurac Allée de la Chaumardie Allée des Acacias Allée des Grands Bruts Allée des Pinots

Chaurac

Chemin de la Grave Chemin de Las Montas Chemin de Pépinleix Chemin des Allements Chemin des Farges Chemin des Fieux

Chemin des Grands Bruts Chemin des Hauts Gourdoux

Chemin des Maisons Chemin des Mouyoux Chemin des Pinsougnes Chemin d'Espirauds Chemin du Bois de la Mothe

Chemin du Bout du Monde Chemin du Château de Caussade

Chemin du Lac Ânier Chemin du Pouzil Chemin du Vallon Chemin Vincent Garcia Impasse Anne Frank Impasse de Chaurac Impasse des Grands Bruts Impasse du Mouroux

La Valade Le Meyrat Les Tavernes

Lotissement Les Chênes

Paumarélie Pinot

Route de Paris (côté pair à partir du n°46)

Route des Gourdoux Route des Grands Bruts Route des Piles Route du Pouyault Rue de la Fraternité Rue de la Liberté

Route de Puyconteau

Rue de l'Égalité Rue des Violettes (côté impair à partir du n°59 / côté pair à partir du n°50)

Rue du Clos de la Mothe

BUREAU DE VOTE N°4 - LES

MAURILLOUX

ÉCOLE MATERNELLE CLAUDINE GERBEAU

- 4 RUE DES CHARMILLES

Avenue Michel Grandou (côté impair du n°1 au n°151 / côté pair du n°2 au n°172)

Chemin de Bonnac Chemin de la Falaise Chemin de Septeix Chemin des Carrières Impasse de l'Arsault Rue de la Garenne Rue de l'Isle

Rue de l'Isle
Rue des Alliés
Rue des Charmilles
Rue des Dahlias
Rue des Digitales
Rue des Écoles
Rue des Fleurs
Rue des Géraniums
Rue des Jacinthes
Rue des Jardins
Rue des Maurilloux
Rue des Pins
Rue des Platanes

Rue des Tulipes (coté impair n°1 / côté

pair du n°2 au n°8) Rue du Château Rue du Moulin Rue du Parc Rue du Tennis Rue Freycinet

Rue des Sports

BUREAU DE VOTE N°5 - LES ROMAINS/LA CROIX FERRADE

MAISON DE QUARTIER DES ROMAINS - 2

CHEMIN DES ÉCOLIERS Allée de la Meynie Avenue Franconi

Avenue Georges Pompidou

Casteyrat Chantecor

Chemin de Casteyra Chemin des Merlandoux Chemin du Sanet Impasse Barberousse Impasse Beau Site Impasse Chantecor Impasse des Ménestriers

Impasse du Bas-Pouyault

Route de la Jarthe (côté impair à partir du

n°15 / côté pair à partir du n°14)

Route de Paris (côté pair du n°2 au n°44)

Rue de la Lavande Rue des Anémones Rue des Arums Rue des Bleuets Rue des Feuillardiers

Annexe n°64 (2/2): Trélissac BUREAU DE VOTE N°6 - LES

Rue des Glaïeuls Rue des Hortensias

Rue des Iris

Rue des Marguerites

Rue des Ménestriers du Périgord

Rue des Mimosas Rue des Œillets Rue des Pâquerettes Rue des Pensées Rue des Pervenches Rue des Pivoines Rue des Roses Rue des Tamaris Rue du Jasmin Rue du Thym

Rue Henri Guillaumet Rue Maryse Bastié Rue Paul-Louis Courier Rue Saint-Exupéry

MAURILLOUX

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES MAURILLOUX -

4 RUE DES CHARMILLES

Allée des Tulipes Avenue Joseph Dauriac

Avenue Michel Grandou (côté impair du n°157 au n°371 / côté pair du n°174 au

n°370)

Chemin de Degain Chemin de Jarigeal Chemin des Petits Bruts Chemin du Bois de l'Hospice

Chemin du Bois Joli

Jarigeal

La Borie des Mounards

Les Petits Bruts

Route de la Jarthe (côté impair du n°1 au

n°13 / côté pair du n°2 au n°12)

Rue des Capucines Rue des Coquelicots Rue des Frères Brut Rue des Jonquilles Rue des Mounards Rue des Pétunias

Rue des Tulipes (côté impair à partir du n°3 / côté pair à partir du n°10)

Rue des Violettes (côté impair du n°1 au

n°57 / côté pair du n°2 au n°48)

Rue Félix Gadaud

BUREAU DE VOTE N°7 - CHARRIÉRAS MAISON DE QUARTIER DE CHARRIÉRAS -8 RUE DU CLAUD-FARDEIX

Allée de la Petite Berthonie

Allée des Bordes Allée du Claud-Fardeix Allée Maine de Biran

Avenue de l'Automobile (côté impair à partir du n°31 / côté pair à partir du n°26)

Chemin de la Petite Berthonie

Chemin de la Pouretie Chemin de la Violette Chemin des Abeilles Chemin du Claud-Fardeix Chemin du Murat Chemin du Petit Murat Chemin du Vieux Murat

La Gavinie Lauterie

Impasse Gabriel Péri

Lotissement du Bas Malavolle

Malayolle

Route de Chanaud Route de la Berthonie Route de la Gavinie Route de la Pouretie Route de la Truffière Route de Lauterie Route de Malayolle Rue du Claud-Fardeix

Rue Nelson Mandela

Annexe n°65: Val de Louyre et Caudeau



PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE DE VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU

• Bureau nº 1 :

Commune déléguée de SAINTE-ALVERE, ancienne commune de SAINTE-ALVERE (24510).

Bureau nº 2 :

Commune déléguée de SAINT LAURENT DES BATONS, ancienne Commune de SAINT LAURENT DES BATONS (24510),

Bureau nº 3 :

Commune déléguée de CENDRIEUX, ancienne commune de CENDRIEUX (24380).

À Sainte Alvère - Val de Louyre et Caudeau, le 13 juin 2023

Le Maire,
Philippe DI CENE

Terroir de la truffe et de la fraise

Matrie ; 27 we the in Educations Solute Alview 24510 Well for Langua et Canalian, 05 53 73 55 80 / Héleopie 05 53 73 55 99 / matrie@ville-sainte-alvere.fr

Matrie ; 27 we the in Education 05 53 03 22 43 / matrie@condrieux.fr

Matrie ; affiguite (a langua of matrie.graph of matrie.graph of langua of langua

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-07-00004

Avis modificatif de la CDAC - Dossier INTERMARCHE Lalinde



Commission départementale d'aménagement commercial

Commune de Lalinde

Demande d'autorisation de création par transfert d'un commerce à l'enseigne « INTERMARCHE » assortie de la création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile pour une surface de vente totale de 2 298 m² à Lalinde.

Avis modificatif n° 2023-08-09

Vu le code de commerce ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2019-10-28-0004 du 28 octobre 2019 modifié instituant la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) de la Dordogne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2022-05-16-00002 du 16 mai 2022 donnant délégation de signature à M. Nicolas DUFAUD, secrétaire général de la préfecture de la Dordogne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24-2023-07-07-0001 du 07 juillet 2023 portant composition de la commission départementale d'aménagement commercial chargée d'examiner cette demande d'autorisation d'exploitation commerciale ;

Vu la demande d'autorisation de création par transfert d'un commerce à l'enseigne « INTERMARCHE » assortie de la création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile à Lalinde, enregistrée le 13 juin 2023 par le secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial;

Vu le rapport de la direction départementale des territoires daté du 21 juillet 2023 ;

Après avoir entendu:

- M. Olivier GREGOIRE, chargé d'expansion IMMO-MOUSQUETAIRES
- Mme Sandrine HEBERT, coordonatrice pour la direction du développement durable Région Centre Ouest - IMMO-MOUSQUETAIRES
- M. et Mme FERRER, SCI KAIROS

Après qu'en ont délibéré les membres de la commission le 02 août 2023 ;

Considérant que le projet est compatible avec le SCOT du Bergeracois révisé ;

Considérant que le projet s'insère dans la zone 1AUx du Plan local d'urbanisme, zone définie comme étant « affectée spécialement aux constructions à usage d'activités à usage de commerces, artisanat, services ou industrie » ;

Considérant que le projet respecte les critères de dérogation à l'artificialisation posés par l'article L752-6 du code de commerce ; Considérant que le projet contribue à renforcer le rôle de pôle économique de la commune, conformément au Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU de Lalinde;

Considérant que cette réhabilitation n'entraînera aucune consommation de terres agricoles;

Considérant que le projet est intégré au périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire de la commune de Lalinde ;

Considérant que le projet prévoit l'installation de 2 701 m² de panneaux photovoltaïques, représentant 60 % de la couverture créée ;

Considérant que le projet prévoit la réalisation d'une aire de stationnement qualitative et de superficie modérée ;

Considérant que le projet permettra une offre commerciale modernisée;

Considérant que la friche commerciale créée par le projet sera réinvestie par l'enseigne « NETTO » pour permettre de conserver une offre commerciale de proximité à l'est du village ;

Considérant que le projet n'est pas susceptible de générer de nouvelles nuisances ;

Considérant que le projet va permettre l'emploi de 10 ETP, soit un total de 53 ETP sur site ;

EN CONSEQUENCE, à l'unanimité des membres présents, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a rendu un avis FAVORABLE quant à la demande d'autorisation de création par transfert d'un commerce à l'enseigne « INTERMARCHE » assortie de la création d'un point permanent de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique, organisé pour l'accès en automobile pour une surface de vente totale de 2 298 m² à Lalinde.

Ont voté POUR:

- Mme Esther FARGUES, maire de Lalinde,
- M. Jean-Marc GOUIN, président de la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord,
- M. Pascal DELTEIL, président du Syndicat Cohérence Territoriale du Bergeracois,
- M. Benoît SECRESTAT, représentant le président du conseil départemental,
- M. Christophe CATHUS, représentant les maires au niveau départemental,
- M. Dominique BOUSQUET, représentant les intercommunalités au niveau départemental,
- M. Pierre FRANQUEVILLE, collège consommation et protection des consommateurs,
- Mme Anne AUFFRET, collège développement durable et aménagement du territoire,
- M. Jean-Pierre LEGRAND, collège développement durable et aménagement du territoire.

Périgueux, le 04 août 2023

Pour le préfet, Le président de la commission

départementale d'aménagement

commercial

Nicolas DUFAVD

Le recours prévu aux articles L.752-17 et R.752-30 et suivants du code de commerce contre les décisions et avis de la CDAC doit être présenté dans le délai d'un mois au président de la Commission nationale d'aménagement commercial par tout moyen sécurisé (Secrétariat de la CNAC – Télédoc 121 – 61 boulevard Vincent Auriol – 75703 Paris Cedex 13).

A peine d'irrecevabilité, le recours doit être communiqué au demandeur de l'autorisation d'exploitation commerciale, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, soit par tout moyen sécurisé, dans les cinq jours suivant sa présentation à la CNAC.

Tableau récapitulatif des caractéristiques du projet de Création par transfert d'un supermarché à l'enseigne « Intermarché Super » dans la commune de Lalinde (24150)

JOINT À L'AVIS $\frac{1}{2}$ LA DECISION DE LA CDAC $\frac{1}{2}$ DU 02 AOUT 2023

(articles R. 752-16 / R. 752-38 et R. 752-44 du code de commerce)

POUR TOUT ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

(a à e du 3° de l'article R. 752-44-3 du code de commerce) Superficie totale du lieu d'implantation (en m²) 24 969 m² Section: BB Et références cadastrales du terrain d'assiette Parcelles: 218, 220, 217p, 219p (cf. b du 2° du I de l'article art. R 752-6) Nombre de A 0 Points d'accès (A) Avant Nombre de S 0 et de sortie (S) du projet Nombre de A/S 0 site (cf. b, c et d du 2° Nombre de A 0 du I de l'article Après Nombre de S 0 projet R. 752-6) Nombre de A/S 1 Superficie du terrain consacrée Espaces verts et 11 515 m² aux espaces verts (en m2) surfaces Autres surfaces végétalisées perméables (toitures, façades, autre(s), en m²) (cf. b du 2° et d du Autres surfaces non 4° du I de l'article 115 places de stationnement drainant (sur imperméabilisées: R. 752-6) 135 places de stationnement au total) m² et matériaux / procédés utilisés Panneaux photovoltaïques: 2 701 m² de panneaux photovoltaïques m² et localisation en toiture (60 % de la surface couverte) Energies 0 Eoliennes (nombre et localisation) renouvelables (cf. b du 4° de l'article R. 752-6) Autres procédés (m² / nombre et 0 localisation) et observations éventuelles : Autres éléments intrinsèques ou connexes au projet mentionnés expressément par la commission dans son avis ou sa décision

¹ Rayer la mention inutile.

Rayer la mention inutile et compléter avec le numéro et la date de l'avis ou de la décision.

			SINS ET ENSEME 'article R.752-44 du			AUX			
Surface de vente		Surfac	ee de vente (SV) tota	le 0					
(cf. a, b, d ou e du 1° du I de	Avant	Magasins	Nomb	re 0					
l'article R. 752- 6)	projet	de SV ≥300 m²	SV/magasii	n ³ 0					
Et			Secteur (1 ou 2 ee de vente (SV) tota		2				
Secteurs d'activité (cf. a, b, d et e du			Nomb		m-				
1° du I de l'article R.752-6)	Après projet	Magasins de SV	SV/magasii						
		≥300 m ²	Secteur (1 ou 2	2) 1					
			Total	0					
	Avant projet	Nombre de places	Electriques/hybride	es 0					
			Co-voiturag	ge 0					
Capacité de			Auto-partag	ge 0					
stationnement (cf. g du 1° du I			Perméable	es 0					
de l'article			Total	135					
R.752-6)			Electriques/hybride	es 8					
	Après projet	Nombre de places	Co-voiturag	ge 0					
		_	Auto-partag	ge 0					
			Perméable	es 115					
POUR LES POINTS PERMANENTS DE RETRAIT (« DRIVE ») (2° de l'article R.752-44 du code de commerce)									
Nombre de pistes	Avant projet		0						
de ravitaillement	Après projet		2						
Emprise au sol affectée au retrait	Avant projet		0						
des marchandises	Après	168 r							

⁴ Cf. ⁽²⁾

(en m2)

projet

³ Si plus de 5 magasins d'une surface de vente (SV) \geq 300 m², ne pas renseigner cette ligne mais renvoyer à une feuille libre annexée au tableau sur laquelle sont :

⁻ rappelés la commission (CDAC n° département/CNAC), le n° et la date de l'avis ou de la décision ;

⁻ listés, chacun avec sa SV, tous les magasins d'une surface de vente ≥ 300 m² sous la mention « détail des XX magasins d'une SV ≥ 300 m² ».

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-04-00004

arrêté fixant les conditions de passage de l'étape n°2 de l'épreuve cycliste Tour du Limousin Périgord Nouvelle Aquitaine le 16 août 2023 dans le département de la Dordogne





Arrêté

fixant les conditions de passage de l'étape n°2 de l'épreuve cycliste
« Tour du Limousin Périgord Nouvelle-Aquitaine » le mercredi 16 août 2023
dans le département de la Dordogne

Le préfet de la Dordogne Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2215-1;

Vu le Code du sport, notamment ses articles R. 331-6 à R.331-20, A. 331-2 à A.331-15 et A. 331-26 à R.331-31 portant réglementation générale des épreuves et compétitions sportives sur la voie publique ;

Vu le Code de la route notamment ses articles R.411-29 à R.411-32 ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 nommant Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE, préfet de la Dordogne ;

Vu le décret du 15 avril 2022 nommant Monsieur Nicolas DUFAUD, Secrétaire Général de la préfecture de la Dordogne, sous-préfet de Périgueux ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 janvier 2023 portant interdiction des concentrations ou des manifestations sportives sur les routes à grande circulation à certaines périodes de l'année ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental de la Dordogne pris conjointement avec l'ensemble des maires des communes concernées par l'étape ;

Vu l'avis favorable des maires des communes concernées ;

Vu l'avis des services de la gendarmerie nationale ;

Vu le compte-rendu de la réunion de sécurité organisée le 18 juillet 2023 à la préfecture de la Dordogne ;

Vu le dossier de déclaration de passage de l'étape n°2 dans le département de la Dordogne, transmis par le Comité du Tour du Limousin Organisation ;

CONSIDÉRANT.

Que toutes les mesures sont prises pour permettre aux concurrents du Tour du Limousin-Périgord Nouvelle-Aquitaine de circuler en toute sécurité, du point de départ au point d'arrivée de la course cycliste, le mercredi 16 août 2023 ;

Que les moyens de secours, sont mis en place sur l'étape n°2, notamment, les moyens d'alerte, la présence des médecins, des ambulances et de leur équipage, des signaleurs identifiables et en nombre suffisant aux intersections et carrefours sensibles et/ou à tout endroit susceptible de présenter un risque;

Sur proposition de Monsieur le directeur de Cabinet de la préfecture de la Dordogne,

Article 1er: l'autorisation

L'étape n°2 de l'épreuve cycliste Tour du Limousin-Périgord Nouvelle-Aquitaine, est autorisée à passer dans le département de la Dordogne, le mercredi 16 août 2023.

Le comité du Tour du Limousin Organisation, représenté par M. Christian COURBATERE, dont le siège social est situé GAIA Maison Régionale des Sports du Limousin, 142 rue Emile Labussière – 87 100 LIMOGES, est l'organisateur de l'épreuve cycliste prévue du 15 au 18 août 2023.

Le départ fictif est prévu sur la commune d'Excideuil (24) à 12h55. Le départ réel lancé est fixé au niveau de la rue de la route des Champs à Excideuil à 13h05. L'arrivée est envisagée à 17h30 à Trélissac (24). L'épreuve cycliste accueillera 176 concurrents sur un parcours de 185,6 km.

Le passage de la 2ème étape est autorisé en Dordogne sous l'entière responsabilité de l'organisateur et du directeur de course dans le respect des règles techniques et de sécurité (R.T.S) et de la F.F.C ainsi que des mesures énoncées dans le présent arrêté.

Le départ de la caravane publicitaire est prévu à 11h25 d'Excideuil et son arrivée à 16h20 à Trélissac. Elle est placée sous l'autorité « d'un responsable caravane ». La circulation de cette caravane publicitaire est soumise au respect des règles du code de la route.

Article 2 : le régime de circulation

L'épreuve cycliste circule sur le principe de l'usage exclusif temporaire de la chaussée, sur la totalité de l'itinéraire emprunté par les coureurs en présence des signaleurs, des motards bénévoles « sécurité » et de 8 motocyclistes de l'escadron de sécurité routière, sur l'ensemble du parcours.

En application de l'article R. 414-3-1 du Code de la route, lorsqu'une course bénéficie de l'usage exclusif temporaire de la chaussée, tout conducteur d'un véhicule ou d'un engin circulant sur la chaussée doit laisser le passage, s'arrêter ou se garer. Ce régime de passage doit être porté à la connaissance des usagers de la route par les moyens habituels de publicité, des actes administratifs, mais également par les signaleurs.

Article 3 : les itinéraires

La manifestation sportive se déroule selon les itinéraires mentionnés dans le dossier de déclaration (cf. plan joint). L'étape emprunte des voies communales et départementales autorisées par les maires et par le président du Conseil départemental de la Dordogne. Elle traverse également la route départementale RD 704 à hauteur de la RD 707 à Lanouaille, puis traverse le carrefour RD 704 / RD 77. Elle emprunte ensuite l'intersection D 704 / D76 à Anlhiac, puis la RD 707 de Dussac à Lanouaille, la route départementale 6089 à Saint-Pierre-de-Chignac, enfin la route nationale 21 (R.N 21) à Trélissac.

L'organisateur doit informer les usagers de la route, par tout moyen approprié, de l'organisation de l'épreuve cycliste (site internet, médias, réseaux sociaux, etc.). Il est impératif d'informer les riverains situés sur le parcours, mais également les autres entités culturelles, touristiques, entreprises, usagers des transports, etc des contraintes et perturbations liées à l'organisation de l'épreuve cycliste.

Lors du cisaillement de la RN 21, celle-ci doit être fermée à la circulation durant le passage des coureurs et de leurs accompagnateurs. Pour garantir la sécurité de la course cycliste et des usagers de la route, les forces de l'ordre de la police nationale, renforcées par un nombre de signaleurs suffisants, devront être positionnées au niveau du cisaillement de la RN 21 à Trélissac.

De plus, une pré-signalisation doit être mise en place dans les deux sens de circulation de la RN 21, à environ 300 mètres en amont et en aval de ce cisaillement, afin d'assurer l'information aux usagers de la route. Une information précise des horaires de passage devra être transmise au district DIRCO de Périqueux et le centre d'ingénierie et de gestion du trafic.

Une attention particulière doit être également portée, notamment lors de l'emprunt des routes départementales.

L'organisateur doit être en mesure d'alerter sans délai les services de secours et d'incendie via le 18 ou les services de la gendarmerie nationale via le 17 ou le SAMU via le 15. Il doit maintenir en permanence l'accès et le passage des véhicules de secours en tout point de l'itinéraire. Il s'assure également que le responsable de la sécurité est joignable pendant la durée de l'épreuve.

L'organisateur prévoit une reconnaissance de l'itinéraire, avant le départ de l'épreuve cycliste, afin qu'aucun obstacle imprévu ne puisse remettre en cause la sécurité des coureurs. Il doit prévenir les concurrents des risques de gravillons ou tout autre danger sur la chaussée.

Tout incident ou accident intervenant sur la manifestation sportive doit faire l'objet d'un rapport d'incident qui sera transmis aux services de l'État, préfecture de Périgueux, dans un délai d'une semaine.

La signalisation et les dispositifs de sécurisation mis en place doivent permettre d'assurer la sécurité des sportifs vis-à-vis des spectateurs.

Article 6 : l'assurance

L'organisateur est assuré par un contrat qui doit être conforme aux prescriptions réglementaires du Code du sport.

Article 7 : les généralités

Le présent arrêté ne concerne que les voies publiques situées sur le département de la Dordogne pour l'étape n°2. Les réparations et dégradations éventuelles du domaine public sont à la charge de l'organisateur ainsi que les frais de la mise en place du service d'ordre.

Les services de l'État se dégagent de toute responsabilité en ce qui concerne les risques éventuels, notamment, les dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens, soit par le fait de l'épreuve cycliste, soit en raison d'un accident survenu au cours ou à l'occasion de l'épreuve.

Le marquage provisoire des chaussées de voies publiques (fléchage de parcours) soit être enlevé par l'organisateur, au plus tard 24 heures après la manifestation. Il est interdit de fixer des affiches et/ou la signalisation relative à l'épreuve sur les panneaux de signalisation routière, sur les ouvrages d'art ainsi que sur les arbres.

Les organisateurs doivent se charger de la collecte des déchets générés par le passage de l'épreuve cycliste. Ils doivent également prendre en compte les contraintes environnementales : pas de pollution des sols, pas de camping sauvage et pas de feu.

En cas d'alerte météo (orages, grêle, canicule) l'organisateur prend ses dispositions pour assurer la sécurité des participants et / ou du public, voire pour annuler l'épreuve cycliste.

Article 4 : le dispositif de sécurité

Conformément aux informations transmises dans le dossier technique, la manifestation sportive est sécurisée par :

- la présence d'environ 300 signaleurs déployés sur l'ensemble de l'itinéraire de l'épreuve cycliste,
- la présence d'environ 15 signaleurs itinérants du Comité du Tour du Limousin Organisation pouvant intervenir en cas de manque,
- la présence de 8 motos « sécurité » du Comité du Tour du Limousin Organisation,
- la présence d'une escorte de 8 motocyclistes et d'un commandant d'escorte de la gendarmerie nationale, dont les modalités sont définies par une convention ministérielle,
- la présence de 25 gendarmes,
- la présence de 3 médecins en voiture en lien avec le SAMU et le SDIS et d'un médecin en renfort,
- la présence d'un dispositif de premier secours (D.P.S) de la protection civile pour l'arrivée de la course cycliste,
- la présence d'un véhicule d'ouverture de la « bulle course »,
- la présence d'un véhicule pilote « tête de course »,
- la présence d'un véhicule « fin de course ».

Il appartient à l'organisateur de se reporter aux règles techniques et de sécurité (R.T.S) de la F.F.C. Le président du Comité du Tour du Limousin Organisation atteste avoir pris connaissance des R.T.S fédérales afin d'adapter le dispositif de secours et de sécurité de l'épreuve cycliste déclarée.

Les véhicules, dont les conducteurs justifieront d'une urgence particulière, activité médicale, services publics, notamment les véhicules de lutte contre l'incendie, pourront être autorisés à emprunter les voies interdites, sous réserve d'être accompagnés d'une escorte de la gendarmerie nationale.

Article 5 : les prescriptions complémentaires

Toutes les mesures doivent être prises pour permettre aux concurrents de circuler en toute sécurité sur l'ensemble du parcours.

Tous les moyens de secours doivent être mis en place du point de départ d'Excideuil jusqu'au point d'arrivée à Trélissac.

La circulation publique est interdite dans les deux sens de la course 15 minutes avant le passage des coureurs et ce jusqu'au passage de la voiture « fin de course ». Le stationnement est interdit en agglomération et sur les chaussées empruntées par l'épreuve cycliste.

Les signaleurs, titulaires du permis de conduire ou en cours de validité, sont positionnés sur chaque traversée d'axe routier/intersections/carrefours. Ils sont porteurs des équipements réglementaires et de moyens de communication pour être en mesure d'alerter les secours en cas d'accident. Ils doivent être sensibilisés par l'organisateur, avant le départ de l'épreuve, sur leur rôle à tenir tout au long du déroulement de l'épreuve cycliste. Ils sont autorisés à interrompre la circulation publique pour permettre le passage des coureurs cyclistes en toute sécurité.

Une signalisation doit être mise en place pour informer le public et/ou les spectateurs ainsi que pour orienter les usagers de la route. Des accès doivent être balisés afin de permettre au public de cheminer sans traverser la chaussée.

Des moyens de liaison (radio, téléphone, etc) doivent être mis à disposition des signaleurs et des autres personnes autorisées (voitures ouvreuses, motos, etc).

L'interdiction de circulation à contre-sens de l'épreuve est nécessaire pour la sécurité de l'ensemble des usagers de la route, entraînant ainsi la mise en place de déviations. La signalisation des déviations est retirée dès la fin de l'épreuve cycliste.

Dans le cadre du plan Vigipirate et des instructions liées aux attentats, l'organisateur prévoit les mesures utiles pour sécuriser les zones de regroupement du public.

En aucun cas la responsabilité de l'État, du conseil départemental, et des communes ne pourra être mise en cause à l'occasion de cette manifestation dont la responsabilité incombe à l'organisateur.

La délivrance de boissons alcoolisées est interdite sur les lieux de la manifestation sportive, de même que le jet de tracts ou de journaux ou le survol de l'épreuve cycliste par un drone sans autorisation.

Toutes infractions aux prescriptions du présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux dispositions de l'article R.610-5 du Code pénal, sans préjudice des pénalités plus graves prévues, le cas échéant, par les lois et règlements en vigueur.

<u>Article 8</u>: Monsieur le directeur de Cabinet, Monsieur le sous-préfet de Nontron, le président du Conseil départemental de la Dordogne, le commandant le groupement de gendarmerie de la Dordogne, le directeur départemental de la sécurité publique, le directeur des services départemental d'incendie et de secours, le directeur interdépartemental des routes du Centre-Ouest (DIRCO), les maires des communes concernées par l'épreuve cycliste sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera notifiée au président du Comité du Tour du Limousin Organisation.

Périgueux le

Pour le préfet, et par delégation le Secrétaire Généra

Nicolas DUFAUD

Voies et délais de recours: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet de la Dordogne et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur. Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-08-00003

Arrêté préfectoral portant autorisation de manifestations nautiques dans le cadre de la journée village olympique le samedi 9 septembre 2023 de 8h à 19h à Lalinde



Arrêté préfectoral portant autorisation de manifestations nautiques dans le cadre de la journée village olympique le samedi 9 septembre 2023 de 8h à 19h à Lalinde

Le préfet de la Dordogne Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2215-1 et suivants ;

VU l'article R. 4241-38 du code des transports ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L. 414-4 et suivants et R. 414-19 et suivants ;

VU le code du sport, notamment ses articles L. 331-5 à L. 331-7, L. 331-9 et L. 331-12, L. 321-1 et suivants et R. 331-9 et suivants ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements modifié ;

VU l'arrêté ministériel du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure ;

VU l'arrêté préfectoral n° 24-2021-11-22-00009 du préfet de la Dordogne, du 22 novembre 2021 donnant délégation de signature à M. Jean-Charles JOBART, sous-préfet de Bergerac;

VU la demande présentée conjointement le 17 juillet 2023 par M. Xavier Sanchez, directeur du service des sports du conseil départemental et Mme la maire de Lalinde en vue d'organiser des initiations au canoë-kayak et Stand up paddle lors de la manifestation dénommée «village olympique» à Lalinde le samedi 9 septembre 2023 de 8h à 19h;

VU l'avis de M. le directeur départemental des territoires, Service eau, environnement et risques, Pôle risques et gestion du domaine public fluvial en date du 27 juillet 2023;

CONSIDÉRANT que les organisateurs ont souscrit une assurance afin de couvrir les dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens par le fait, soit de l'épreuve, soit d'accidents survenus au cours de l'épreuve et s'engage à prendre à sa charge les frais de service d'ordre exceptionnel mis en place pour le déroulement de cette épreuve et à assurer la réparation des dommages, dégradations et modifications de toute nature de la voie publique imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés;

SUR proposition de M. le sous-préfet de Bergerac;

16, Place Gambetta – BP 825 - 24108 Bergerac cedex - Tél : 05 47 24 16 03 – Fax : 05 53 58 36 80 Mél : <u>sp-bergerac@dordogne.gouv.fr</u>

ARRÊTÉ

ARTICLE 1ER:

M. Xavier Sanchez, directeur du service des sports du conseil départemental ainqi que Mme la maire de Lalinde sont autorisés à organiser des initiations au canoë-kayak et Stand up paddle lors de la manifestation dénommée «village olympique» à Lalinde le samedi 9 septembre 2023 de 8h à 19h. Cette manifestation se déroulera exclusivement sur le bassin de Lalinde.

ARTICLE 2:

Mesures de sécurité :

La navigation s'effectue sous l'entière responsabilité de l'organisateur et sous le contrôle et la responsabilité de professionnels diplômés d'État, aux risques et périls des participants .

L'organisateur a la responsabilité du balisage et de la sécurité dans l'enceinte du port de Lalinde ainsi que des éventuels accidents ou dommages de toute nature qui seraient causés au domaine public fluvial ou à des tiers.

Compte tenu de la période dans laquelle s'inscrit cette manifestation, le pétitionnaire devra s'assurer que les débits et hauteurs d'eau de la voie d'eau ne représentent pas un danger potentiel pour les participants en consultant les sites internet :

ou http://www.debits-dordogne.fr ou http://www.vigicrues.gouv.fr

L'organisateur porte également une attention particulière sur les conditions météorologiques.

Afin de diminuer le risque inhérent à ces activités nautiques, notamment en eau dormante, l'organisateur veillera à informer les participants de ne pas hésiter à contacter un médecin s'ils venaient à constater des troubles de santé suites à ces activités.

ARTICLE 3:

Cette autorisation est accordée sous réserve de :

- la mise en place des mesures de sécurité et de secours prévus dans la demande;
- l'obtention des accords écrit de président du syndicat du canal de Lalinde;
- la stricte observation des dispositions des décrets et arrêtés précités.

ARTICLE 4:

L'Administration se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les risques éventuels, notamment les dommages qui pourraient être causés aux personnes ou aux biens par le fait, soit de l'épreuve, soit d'un accident survenu au cours ou à l'occasion de cette manifestation.

Le déroulement de la manifestation doit être interrompu par l'organisateur s'il apparaît que les consignes de sécurité ou le règlement des épreuves ne se trouvent plus respectés, la sécurité des concurrents et des accompagnants mise en péril ou l'intervention des secours rendue nécessaire.

ARTICLE 5:

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

16, Place Gambetta – BP 825 - 24108 Bergerac cedex - Tél : 05 47 24 16 03 – Fax : 05 53 58 36 80 Mél : sp-bergerac@dordogne.gouv.fr

ARTICLE 6:

Le sous-préfet de Bergerac, le commandant du groupement de gendarmerie de la Dordogne, le directeur départemental des territoires de la Dordogne, le directeur de la délégation départementale de Dordogne de l'agence régionale de santé, la maire de Lalinde, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera transmise au pétitionnaire.

Fait à Bergerac, le 08/08/2013

Pour le préfet de la Dordogne, et par délégation, Le sous-préfet de Bergerac,

Jean-Charles JOBART

Délais et voies de recours : « Le destinataire de cet arrêté peut saisir le tribunal administratif de Bordeaux 9, rue Tastet – CS 21490 – 33063 Bordeaux Cedex d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification ».

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens, accessible par le site internet www.telerecours.fr

Il peut préalablement saisir d'un recours gracieux l'auteur de cette décision ou d'un recours hiérarchique le ministre de l'intérieur.

Cette demande prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse

(l'absence de réponse au terme d'un délai de quatre mois vaut rejet implicite)

Préfecture de la Dordogne

24-2023-08-08-00002

Arrêté préfectoral portant autorisation d'une manifestation nautique dénommée « Périgord raid aventure » le 29 août 2023 entre les communes de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9 H à 17 H



Arrêté préfectoral n°
portant autorisation d'une manifestation nautique
dénommée « Périgord raid aventure »
le 29 août 2023 entre les communes
de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9 H à 17 H

Le préfet de la Dordogne, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2215-1 et suivants ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L. 414-4 et suivants et R. 414-19 et suivants ;

VU le code du sport, notamment ses articles L. 331-5 à L. 331-7, L. 331-9 et L. 331-12, L. 321-1 et suivants, R. 331-9 et suivants ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements modifié ;

VU l'arrêté ministériel du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure ;

VU l'arrêté préfectoral n° 24-2021-11-22-00009 du préfet de la Dordogne, du 22 novembre 2021 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Charles JOBART, sous-préfet de Bergerac;

VU la demande présentée le 13 juin 2023 par la Direction des Sports et de la Jeunesse pour le Conseil Départemental de la Dordogne, en vue d'organiser une manifestation nautique dénommée « Périgord raid aventure » le 29 août 2023 entre les communes de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9 H à 17 H sur la rivière Dordogne;

VU l'attestation d'assurance de SMACL Assurances, 141, avenue Salvador Allende, CS 20000 – 79031 NIORT du 20 juillet 2023 conforme aux dispositions de la réglementation en vigueur souscrite par l'organisateur;

16, Place Gambetta – BP 825 - 24108 Bergerac cedex - Tél : 05 47 24 16 03 – Fax : 05 53 58 36 80 Mél : sp-bergerac@dordogne.gouv.fr

VU l'avis du directeur départemental des territoires, service eau, environnement, risques, pôle risques et gestion du domaine public fluvial en date du 27 juillet 2023;

VU l'avis de M. le directeur de l'Agence Régionale de Santé, division de la Dordogne en date du 11 juillet 2023 ;

VU l'avis de M. le directeur de l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne en date du 3 août 2023 ;

VU l'avis du maire de Cénac et St Julien du 13 juillet 2023 ;

VU l'avis du maire de Vézac du 1er août 2023 ;

VU l'avis du maire de La Roque Gageac du 17 juillet 2023 ;

VU l'avis du maire de Castelnaud la Chapelle du 1er août 2023 ;

CONSIDÉRANT que l'organisateur a souscrit une assurance afin de couvrir les dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens par le fait, soit de l'épreuve, soit d'accidents survenus au cours de l'épreuve et s'engage à prendre à sa charge les frais de service d'ordre exceptionnel mis en place pour le déroulement de cette épreuve et à assurer la réparation des dommages, dégradations et modifications de toute nature de la voie publique imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés;

SUR proposition de Monsieur le sous-préfet de Bergerac;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1ER .

Monsieur le président du Conseil Départemental de la Dordogne, direction des Sports et de la Jeunesse, est autorisé à organiser une manifestation nautique dénommée « Périgord raid aventure » le 29 août 2023 entre les communes de Cénac et St Julien et Castelnaud la Chapelle de 9 H à 17 H sur la rivière Dordogne.

ARTICLE 2:

Mesures de sécurité :

La navigation s'effectue sous l'entière responsabilité de l'organisateur, aux risques et périls des participants, en respectant les droits des propriétaires riverains et la libre circulation des usagers de la voie d'eau.

Afin d'anticiper toute situation de danger, l'organisateur a l'obligation de effectuer une reconnaissance du parcours quelques jours avant la manifestation.

L'organisateur a la responsabilité du balisage et de la sécurité sur le tronçon de rivière emprunté ainsi que des éventuels accidents ou dommages de toutes natures qui seraient causés au domaine public fluvial ou à des tiers. Il sera par ailleurs nécessaire de se conformer à tous les règlements en vigueur sur la police des eaux et sur la navigation intérieure.

16, Place Gambetta – BP 825 - 24108 Bergerac cedex - Tél : 05 47 24 16 03 – Fax : 05 53 58 36 80 Mél : <u>sp-bergerac@dordogne.gouv.fr</u>

Les pilotes ou les éventuels passagers des embarcations motorisées destinés à assurer la sécurité de la manifestation, devront être en permanence porteurs d'équipements de protection individuels (gilets de sauvetage).

La rivière Dordogne dans ce secteur, est potentiellement fréquentée par des embarcations motorisées ou non et toutes les mesures doivent être prises pour sécuriser la manifestation de ce point de vue par tout moyen jugé nécessaire.

Les départs et arrivées seront strictement cantonnés au niveau des cales de mise à l'eau.

L'organisateur devra prendre toutes les mesures nécessaires afin de sécuriser la manifestation vis-à-vis du public qui pourrait accéder à cet événement par voie terrestre ou par voie d'eau. Il conviendra de sensibiliser les participants et spectateurs à la fragilité de la rivière et de son environnement et de veiller au respect du site en mettant un encart dans le descriptif de la sortie. Tout déversement de déchets dans l'eau est strictement interdit. Si des matériaux ou objets quelconques venaient à tomber dans la rivière, ils devront être enlevés sans retard.

Tout fait, dommage ou détérioration de nature à porter préjudice au domaine public fluvial ou à la sécurité des personnes et des biens et qui surviendrait à l'occasion de cette manifestation devra être signalé sans délai à Epidor et relèvera de la seule responsabilité de l'organisateur.

L'organisateur s'engage à démonter et évacuer toute installation liée à la manifestation.

ARTICLE 3:

Cette autorisation est accordée sous réserve de :

- la mise en place des mesures de sécurité et de secours prévus dans la demande,
- l'obtention des accords des propriétaires si la manifestation passe par des parcelles privées,
- La stricte observation des dispositions des décrets et arrêtés précités.

ARTICLE 4:

L'Administration se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les risques éventuels, notamment les dommages qui pourraient être causés aux personnes ou aux biens par le fait, soit de l'épreuve, soit d'un accident survenu au cours ou à l'occasion de cette manifestation.

Le déroulement de la manifestation doit être interrompu par l'organisateur s'il apparaît que les consignes de sécurité ou le règlement des épreuves ne se trouvent plus respectés, la sécurité des concurrents et des accompagnants mise en péril ou l'intervention des secours rendue nécessaire.

Le pétitionnaire devra s'assurer que les débits et hauteurs d'eau de la voie d'eau ne représentent pas un danger potentiel pour les participants. Pour cela, il est invité à consulter les sites internet : https://www.vigicrues.gouv.fr ou https://www.debits-dordogne.fr

ARTICLE 5:

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

16, Place Gambetta – BP 825 - 24108 Bergerac cedex - Tél : 05 47 24 16 03 – Fax : 05 53 58 36 80 Mél: sp-bergerac@dordogne.gouv.fr

ARTICLE 6:

Le sous-préfet de Bergerac, le commandant du groupement de gendarmerie de la Dordogne, le directeur départemental des territoires de la Dordogne, le directeur de la délégation départementale de Dordogne de l'agence régionale de santé, les maire de Cénac et St Julien, Vézac, La Roque Gageac et Castelnaud la Chapelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera transmise au pétitionnaire.

Fait à Bergerac, le 08/08/2023

Pour le préfet de la Dordogne, et par délégation, Le sous-préfet de Bergerac,

Jean-Charles JOBART

Délais et voies de recours : « Le destinataire de cet arrêté peut saisir le tribunal administratif de Bordeaux 9, rue Tastet – CS 21490 – 33063 Bordeaux Cedex d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification ».

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens, accessible par le site internet www.telerecours.fr

Il peut préalablement saisir d'un recours gracieux l'auteur de cette décision ou d'un recours hiérarchique le ministre de l'intérieur. Cette demande prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse

(l'absence de réponse au terme d'un délai de quatre mois vaut rejet implicite)